Rapport annuel
de l'Université du Québec et de ses établissements

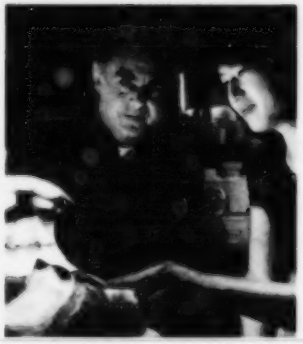

2000 - 2001

Québec, le 13 mars 2002

Monsieur Sylvain Simard
Ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 25 de la *Loi sur l'Université du Québec*, je vous transmets notre rapport annuel pour l'exercice terminé le 31 mai 2001.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

Pierre Lucier

Pierre Lucier

Coordonnateur-éditeur : Guy Mascotto
Conception et réalisation graphiques : Denis Savard
Photogravure : Mono-Lino
Impression : Imprimerie Deschamps-Piché

Les textes de ce rapport annuel nous ont été transmis par les établissements. Nous remercions nos collègues du réseau de nous avoir fourni le matériel photographique approprié.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1202-175X

Conformément à la *Loi sur la protection des non-fumeurs*, l'Université du Québec a adopté des mesures limitant l'usage du tabac.

Table des matières

Université du Québec

- Rapport du président 4
- Code d'éthique et de déontologie 8
- Statistiques
  - Inscriptions 10
  - Diplômes 12
  - Personnel 14
  - Recherche 16
  - Données financières 18

Établissements

- Université du Québec à Montréal 20
- Université du Québec à Trois-Rivières 24
- Université du Québec à Chicoutimi 28
- Université du Québec à Rimouski 32
- Université du Québec à Hull 36
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue 40
- Institut national de la recherche scientifique 44
- École nationale d'administration publique 48
- École de technologie supérieure 52
- Télé-université 56

États financiers 60

Université du Québec

Pierre Lucier, président

Une année marquée par l'affirmation des établissements et des actions décisives pour l'avenir du réseau.

L'année 2000-2001 s'est déroulée sous le signe de l'affirmation de l'identité des établissements. Elle a été marquée par la mise en œuvre de changements importants dans l'organisation des activités communes et par les travaux du Groupe de travail sur l'Université du Québec de demain. En même temps, l'Université du Québec continuait de progresser par rapport à des enjeux fondamentaux comme la réussite étudiante et le développement de la recherche.

Affirmation institutionnelle

Chacun des établissements a poursuivi son développement, dans un cadre qui favorise l'affirmation et la responsabilité institutionnelles. La négociation et la signature des contrats de performance avec le ministre de l'Éducation en est une bonne indication. Ces contrats, en effet, fournissent de nouveaux moyens de développement, notamment pour l'embauche de professeurs, qui permettront aux établissements d'assumer leur mission dans de meilleures conditions. Ils ont été négociés par les équipes de direction de chacun des établissements selon leur contexte particulier et en fonction de leurs objectifs propres. L'Université du Québec elle-même s'en est portée garante par la signature du président et, à l'occasion de l'approbation des budgets 2001-2002, par l'aval de l'Assemblée des gouverneurs.

Le nouveau mode de représentation des établissements de l'Université du Québec à la CREPUQ s'inscrit dans la même perspective d'une plus grande affirmation institutionnelle. Au-delà des quatre sièges traditionnellement dévolus aux représentants de l'Université du Québec, ce sont tous les chefs d'établissement qui sont désormais invités à la table du conseil d'administration de la Conférence. Cette représentation élargie permet de mieux défendre les valeurs et les préoccupations propres à l'Université du Québec et à ses établissements.

Au cours des dernières années, chacun des établissements du réseau a eu l'occasion de consolider ses infrastructures par de nouveaux édifices plus fonctionnels qui attestent de leur présence et de leur rôle dans leur milieu. Au cours de la dernière année, les établissements de Québec ont progressé dans cette voie. L'implantation, au cœur du nouveau quartier St-Roch, de la TELUQ, de l'ENAP et du siège social constitue à la fois une amélioration de la qualité de vie de la clientèle et du personnel de ces établissements et un meilleur positionnement pour l'Université du Québec et les établissements de Québec. L'annonce de la venue prochaine de l'INRS à St-Roch s'inscrit dans la même perspective et donnera à cet établissement à la fois une plus grande visibilité et des infrastructures plus fonctionnelles. Rassemblement physique aidant, l'Université du Québec et les établissements de la capitale ont, patiemment et efficacement, creusé leur niche à Québec. Stratégie de présence, participations aux instances municipales et régionales, contacts réguliers avec les décideurs, engagements dans des initiatives conjointes, insertion sociocommunautaire : le résultat est probant.

■ *Inauguration de l'édifice de la TELUQ et du siège social de l'UQ. De gauche à droite, Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, Louise Bertrand de la Télé-université, Pierre Lucier, président de l'Université du Québec, François Legault, ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse et Paul Bégin, ministre de la Justice et ministre responsable de la région de Québec.*

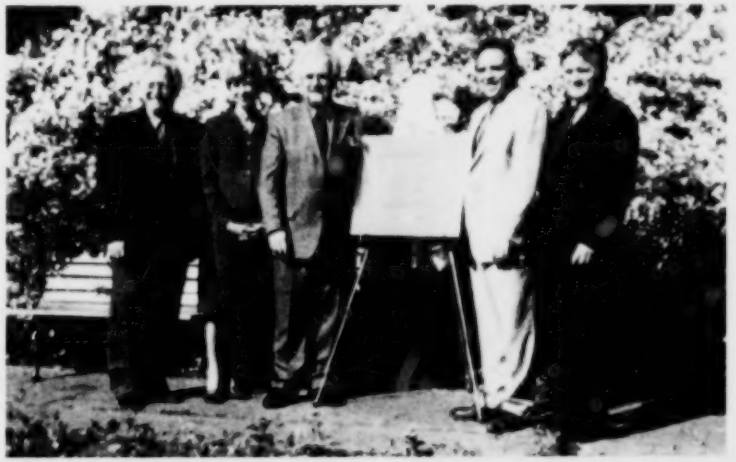

Changements stratégiques

L'affirmation institutionnelle des établissements s'est manifestée aussi par des changements stratégiques, annoncés à la fin de l'année 2000-2001 à l'occasion des fêtes du 30e anniversaire du réseau.

Plusieurs règlements qui définissent les modes d'interaction des établissements et du réseau ont été revus en profondeur. Le règlement sur la planification et celui sur les ressources humaines ont été modifiés de façon à mettre l'accent, non plus sur le contrôle formel des plans de développement et des conventions collectives, mais bien davantage sur la réflexion et le positionnement stratégiques dans tous les aspects importants du développement des établissements et du réseau. La Commission de planification devient ainsi un lieu de pilotage stratégique où les chefs d'établissement peuvent partager leurs analyses et leurs visions et convenir de stratégies communes de développement.

Cette intention de favoriser la responsabilité institutionnelle en fonction des impératifs stratégiques auxquels sont confrontés les établissements, s'est également manifestée dans le domaine de l'encadrement des étudiants et de la poursuite des études. En février 2001, le Conseil des études a revu la réglementation des études de premier cycle et celle des études de cycles supérieurs et de la recherche. Ces modifications visaient notamment: une plus grande décentralisation des processus de gestion, la valorisation de la poursuite du grade par les étudiants, comme véritable sanction de la formation, une plus grande marge de manœuvre des établissements dans l'aménagement de formules de programmes et l'agencement de composantes de programmes pour conduire le plus grand nombre possible d'étudiants à leur diplôme, plus de souplesse dans la programmation et dans le cheminement des étudiants et une plus grande mobilité des étudiants dans le réseau.

Sur le plan de la réflexion, enfin, l'année a été marquée par les travaux du Groupe de travail sur l'Université du Québec de demain, créé à l'automne 2000 et qui avait pratiquement terminé ses travaux à l'été.

Encadrement et soutien à la réussite étudiante

L'Université du Québec, par l'action de son personnel et de ses instances de direction et de coordination, a continué d'appuyer les établissements dans l'atteinte de leurs objectifs prioritaires.

Les programmes d'études constituent l'environnement premier de l'étudiant. L'Université du Québec accorde la plus grande importance à l'évaluation et à la mise à jour des programmes. En juin 2001, le Conseil des études a voulu rappeler l'importance de cet enjeu. Tout en réitérant la valeur de la politique adoptée en 1992, il a souligné les « visées stratégiques de l'évaluation des programmes, en termes de pertinence (scientifique, institutionnelle et sociale), d'efficacité (admission et diplomation) et de crédibilité de l'établissement »,

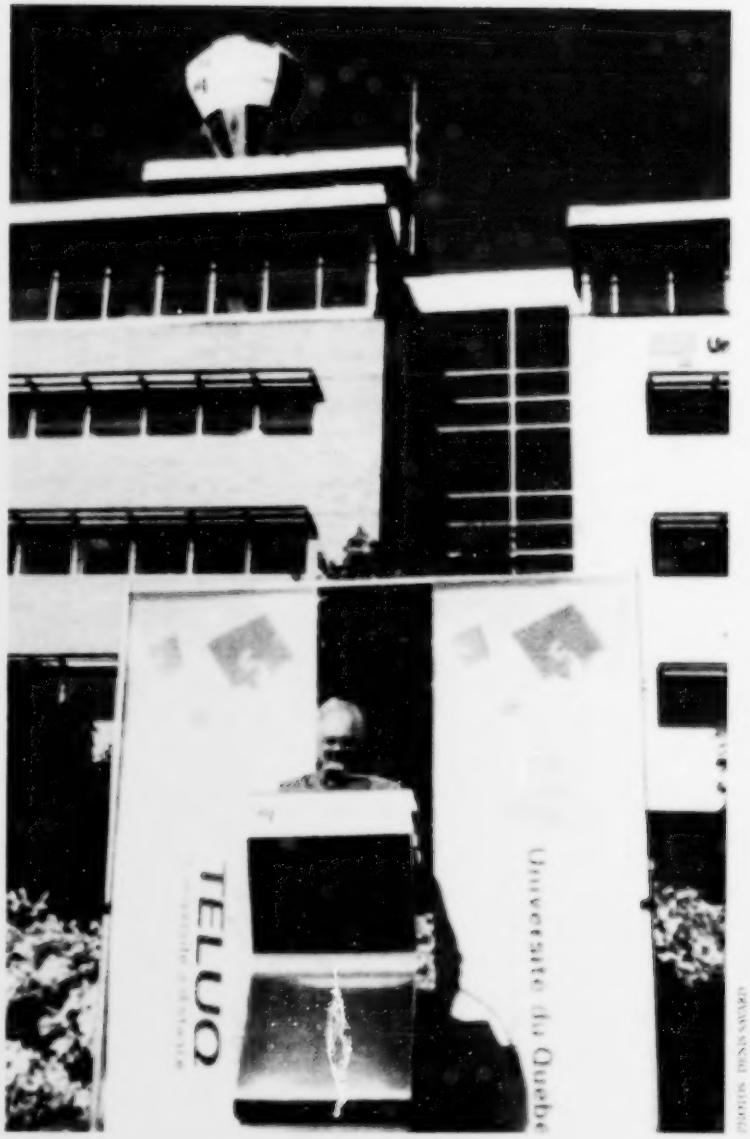

PHOTO: DENIS SIGOUIN

DOCTORATS HONORIFIQUES

Bronislaw Geremek	UQAM
Jocelyn Proteau	UQAM
Philippe Séguin	UQAM
Françoise Sullivan	UQAM
Michel Dumont	UQAC
Caroll L'Italien	UQAC
Pauline Charron	UQAR
Paul Gérin-Lajoie	UQAH
Alain Bideau	INRS
André Caillé	INRS

LAURÉATS DES PRIX D'EXCELLENCE 2000

Prix d'excellence en enseignement

Claudette Hould — UQAM
Professeure
Département d'histoire de l'art

Prix d'excellence en recherche

Michel Gosselin — UQAR
Professeur
Institut des sciences de la mer

Prix d'excellence en gestion Prix Carrière

Jean-Pierre Côté — UQAM
Directeur général
Service des bibliothèques

et a résolu de demander aux établissements d'accélérer l'évaluation périodique de leurs programmes de formation, selon des orientations qui en précisent le processus et en resserrent la mise en œuvre.

L'Université du Québec agit aussi par le biais du développement pédagogique. Depuis plusieurs années, elle a créé au sein du Programme FODAR (Fonds de développement académique du réseau) un volet Renouveau pédagogique et technologies de l'information et des communications. Au cours de l'année 2000-2001, neuf nouveaux projets ont été financés, pour des montants variant entre 27 000 $ et 70 000 $, et le financement de onze projets a été renouvelé.

À l'échelle du réseau de l'Université du Québec, d'autres actions visent à appuyer les établissements dans la formulation et la mise en œuvre de politiques et de stratégies favorisant la qualité de l'enseignement et la réussite étudiante. Il convient de souligner, à cet égard, la publication, au cours de l'année, des premiers résultats du projet ICOPE (Indicateurs de COnditions de Poursuite des Études). En effet, en octobre 2000, l'équipe de recherche institutionnelle de l'Université du Québec a publié les résultats d'une vaste recherche permettant de tracer le profil de la population étudiante et des conditions favorisant sa réussite à l'université.

Le développement de la recherche

Le développement de la recherche demeure un enjeu majeur pour l'Université du Québec. C'est dans cette perspective que la direction du réseau et chacun des établissements ont participé activement aux consultations tenues dans le cadre de l'élaboration de la politique québécoise de la science et de l'innovation, Savoir changer le monde, rendue publique en janvier 2001. En recherche, des efforts particuliers doivent être faits pour mieux profiter du potentiel du réseau. C'est pourquoi le Programme FODAR a été revisé pour apporter un soutien au développement de projets stratégiques, dans le contexte, notamment, du programme des regroupements stratégiques du FCAR. La Commission de l'enseignement et de la recherche et la vice-présidence à l'enseignement et à la recherche se sont appliquées à planifier la préparation des dossiers de regroupement stratégique, ainsi que la participation des établissements au programme des chaires de recherche du Canada. Notons que, dans le cas des regroupements stratégiques, 16 demandes ont été soumises sur 74 pour l'ensemble des universités québécoises.

Perspectives d'avenir

Le contexte de concurrence et les exigences de plus en plus grandes de la société à l'endroit des universités amènent les établissements à préciser sans cesse leurs orientations de développement. Le réseau apporte à chacun le soutien approprié pour la formulation et la mise en œuvre de ces orientations. À l'échelle du réseau, il existe aussi des priorités stratégiques à soutenir. Les attentes de la société en matière d'accessibilité à la formation, de science et de soutien au développement sont pressantes. C'est vrai dans la région montréalaise, où l'occupation des créneaux de la nouvelle économie appelle un appui efficace aussi bien en recherche qu'en formation. C'est vrai également dans les régions, où les établissements de l'Université du Québec sont implantés et qui tentent de stabiliser leur économie, dans un contexte démographique déclinant. Nul doute que l'ensemble des ressources de l'Université du Québec peut se mobiliser d'une façon encore plus efficace pour soutenir le développement de la métropole et celui des régions.

La création et la diffusion du savoir sont au cœur de la société actuelle. L'Université du Québec entend mobiliser l'ensemble de ses ressources, par des modes de fonctionnement qui en actualisent tout le potentiel, en vue de promouvoir un savoir librement construit, que les personnes, les communautés et les institutions s'approprient au profit du développement de tout le Québec.

DOCTORATS HONORIFIQUES

Bronislaw Geremek	UQAM
Jocelyn Proteau	UQAM
Philippe Séguin	UQAM
Françoise Sullivan	UQAM
Michel Dumont	UQAC
Caroll L'Italien	UQAC
Pauline Charron	UQAR
Paul Gérin-Lajoie	UQAH
Alain Bideau	INRS
André Caillé	INRS

LAURÉATS DES PRIX D'EXCELLENCE 2000

Prix d'excellence en enseignement

Claudette Hould — UQAM
Professeure
Département d'histoire de l'art

Prix d'excellence en recherche

Michel Gosselin — UQAR
Professeur
Institut des sciences de la mer

Prix d'excellence en gestion Prix Carrière

Jean-Pierre Côté — UQAM
Directeur général
Service des bibliothèques

et a résolu de demander aux établissements d'accélérer l'évaluation périodique de leurs programmes de formation, selon des orientations qui en précisent le processus et en resserrent la mise en œuvre.

L'Université du Québec agit aussi par le biais du développement pédagogique. Depuis plusieurs années, elle a créé au sein du Programme FODAR (Fonds de développement académique du réseau) un volet Renouveau pédagogique et technologies de l'information et des communications. Au cours de l'année 2000-2001, neuf nouveaux projets ont été financés, pour des montants variant entre 27 000 $ et 70 000 $, et le financement de onze projets a été renouvelé.

À l'échelle du réseau de l'Université du Québec, d'autres actions visent à appuyer les établissements dans la formulation et la mise en œuvre de politiques et de stratégies favorisant la qualité de l'enseignement et la réussite étudiante. Il convient de souligner, à cet égard, la publication, au cours de l'année, des premiers résultats du projet ICOPE (Indicateurs de COnditions de Poursuite des Études). En effet, en octobre 2000, l'équipe de recherche institutionnelle de l'Université du Québec a publié les résultats d'une vaste recherche permettant de tracer le profil de la population étudiante et des conditions favorisant sa réussite à l'université.

Le développement de la recherche

Le développement de la recherche demeure un enjeu majeur pour l'Université du Québec. C'est dans cette perspective que la direction du réseau et chacun des établissements ont participé activement aux consultations tenues dans le cadre de l'élaboration de la politique québécoise de la science et de l'innovation, Savoir changer le monde, rendue publique en janvier 2001. En recherche, des efforts particuliers doivent être faits pour mieux profiter du potentiel du réseau. C'est pourquoi le Programme FODAR a été révisé pour apporter un soutien au développement de projets stratégiques, dans le contexte, notamment, du programme des regroupements stratégiques du FCAR. La Commission de l'enseignement et de la recherche et la vice-présidence à l'enseignement et à la recherche se sont appliquées à planifier la préparation des dossiers de regroupement stratégique, ainsi que la participation des établissements au programme des chaires de recherche du Canada. Notons que, dans le cas des regroupements stratégiques, 16 demandes ont été soumises sur 74 pour l'ensemble des universités québécoises.

Perspectives d'avenir

Le contexte de concurrence et les exigences de plus en plus grandes de la société à l'endroit des universités amènent les établissements à préciser sans cesse leurs orientations de développement. Le réseau apporte à chacun le soutien approprié pour la formulation et la mise en œuvre de ces orientations. À l'échelle du réseau, il existe aussi des priorités stratégiques à soutenir. Les attentes de la société en matière d'accessibilité à la formation, de science et de soutien au développement sont pressantes. C'est vrai dans la région montréalaise, où l'occupation des créneaux de la nouvelle économie appelle un appui efficace aussi bien en recherche qu'en formation. C'est vrai également dans les régions, où les établissements de l'Université du Québec sont implantés et qui tentent de stabiliser leur économie, dans un contexte démographique déclinant. Nul doute que l'ensemble des ressources de l'Université du Québec peut se mobiliser d'une façon encore plus efficace pour soutenir le développement de la métropole et celui des régions.

La création et la diffusion du savoir sont au cœur de la société actuelle. L'Université du Québec entend mobiliser l'ensemble de ses ressources, par des modes de fonctionnement qui en actualisent tout le potentiel, en vue de promouvoir un savoir librement construit, que les personnes, les communautés et les institutions s'approprient au profit du développement de tout le Québec.

UQ
Université du Québec
PIERRE LUCIER
Président

DIRECTION

PIERRE LUCIER, président • LOUISE MILOT, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche • JACQUES A. PLAMONDON, vice-président à l'administration • MICHEL QUIMPER, secrétaire général et directeur de l'administration et des affaires juridiques

ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

Président : PIERRE LUCIER *, président, Université du Québec

Membres : BERNARD ANGERS, recteur, UQAC • JULES ARSENAULT, recteur, UQAT • ROLLANDE BARABÉ CLOUTIER*, directrice générale, Le FAR (Famille, Accueil, Référence) 1985 inc. • MONIQUE CHARBONNEAU, présidente-directrice générale, CEFRIO • JEAN-PIERRE CLERMONT*, directeur général, Cégep de Matane • JEAN-PIERRE COLLIN, professeur, INRS • PIERRE COUTURE*, recteur, UQAR • DAVID D'ARRISSO, étudiant, UQAM • GILBERT DIONNE, recteur par intérim, UQAM • MICHEL HARVEY, président-directeur général, Isoco Construction inc. • PIERRE LAPOINTE*, directeur général, INRS • GILLES LAROCHE, administrateur de sociétés • MICHEL LEBLOND, avocat, Flynn Rivard • ANNE MARREC, directrice générale, TELUQ • ROBERT L. PAPINEAU, directeur général, ETS • GEORGES SMITH*, vice-président et directeur général, affaires corporatives et secrétaire, L'Industrielle Alliance • CLAIRE VERRET DE LA DURANTAYE, rectrice, UQTR • FRANCIS WHYTE, recteur, UQAT

Personnes convoquées : SYLVIE BEAUCHAMP, directrice générale par intérim, ENAP • LOUISE MILOT, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, UQ • JACQUES A. PLAMONDON, vice-président à l'administration, UQ **Personne invitée** : CÉLINE DUPUIS, technicienne en documentation, UQAR

Secrétaire : MICHEL QUIMPER, secrétaire général et directeur de l'administration et des affaires juridiques, UQ

* Membre du comité exécutif

CONSEIL DES ÉTUDES

Président : PIERRE LUCIER, président, UQ

Membres : YVES BEAUCHAMP, directeur de l'enseignement et de la recherche, ETS • LOUISE BERTRAND, directrice de l'enseignement et de la recherche, TELUQ • ÉRIC BOUCHARD, étudiant, UQAM • GHISLAIN BOURQUE, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, UQAC • SYLVIE DORÉ, professeure, ETS • LYNN DRAPEAU, vice-rectrice à la formation, UQAM • DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, UQAH • LOUISE DUSSAULT-LETOCHA, professeure, UQAM • ÉRIC GOUGEON, étudiant, UQAM • JOHANNE JEAN, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, UQAT • RAYMOND J. LEBLANC, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, UQTR • SINH LEQUOC, directeur scientifique, INRS • SIEGFRIED MATHELET, étudiant, UQAM • LOUISE MILOT, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, UQ • MARCEL PROULX, directeur de l'enseignement et de la recherche, ENAP • MICHEL RINGUET, vice-recteur à la formation et à la recherche, UQAR

Secrétaire : MICHEL QUIMPER, secrétaire général et directeur de l'administration et des affaires juridiques, UQ

COMMISSION DE PLANIFICATION

Président : PIERRE LUCIER, président, UQ

Membres : BERNARD ANGERS, recteur, UQAC • JULES ARSENAULT, recteur, UQAT • SYLVIE BEAUCHAMP, directrice générale par intérim, ENAP • PIERRE COUTURE, recteur, UQAR • GILBERT DIONNE, recteur par intérim, UQAM • PIERRE LAPOINTE, directeur général, INRS • ANNE MARREC, directrice générale, TELUQ • LOUISE MILOT, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, UQ • ROBERT L. PAPINEAU, directeur général, ETS • JACQUES A. PLAMONDON, vice-président à l'administration, UQ • CLAIRE VERRET DE LA DURANTAYE, rectrice, UQTR • FRANCIS WHYTE, recteur, UQAH

Personne convoquée : GUY MASSICOTTE, directeur du Bureau de la planification, UQ

Secrétaire : MICHEL QUIMPER, secrétaire général et directeur de l'administration et des affaires juridiques, UQ

Code d'éthique et de déontologie

Mise en application du code d'éthique et de déontologie au cours de l'année 2000-2001

Au cours de l'année 2000-2001, le comité d'éthique et de déontologie de l'Université du Québec responsable de la mise en œuvre du code d'éthique et de déontologie applicable aux membres de l'Assemblée des gouverneurs n'a été saisi d'aucune allégation de manquement aux dispositions de ce code.

1. Titre

Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec.

2. Préambule

Le présent code a pour objet d'établir des règles de conduite applicables aux membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec en vue de maintenir et de promouvoir l'intégrité, l'objectivité et la transparence de leurs fonctions à titre d'administrateur, de façon à préserver leur capacité d'agir au mieux des intérêts et de la mission de l'Université du Québec et à inspirer la plus entière confiance auprès du public.

À ces fins, l'Assemblée des gouverneurs adopte les règles qui suivent conformément aux dispositions de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif.

3. Champ d'application

Chaque membre de l'Assemblée des gouverneurs est tenu de se conformer aux règles de conduite prescrites par le présent code. Un membre est en outre tenu aux devoirs et obligations prescrits par les lois et règlements qui régissent l'Université du Québec, par les dispositions applicables de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q. c. M-30) et ses règlements concernant l'éthique et la déontologie, ainsi que les articles 321 à 326 du Code civil du Québec.

4. Devoirs généraux

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit, dans l'exercice de ses fonctions, agir avec intégrité, indépendance, loyauté et bonne foi au mieux des intérêts de l'Université du Québec, et avec soin, diligence et compétence, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable.

Il doit organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

5. Règles relatives à l'utilisation des biens et ressources de l'Université du Québec

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs ne doit pas confondre les biens de l'Université du Québec avec les siens. Il ne peut utiliser les biens, ressources matérielles, physiques ou humaines de l'Université à son profit ou au profit de tiers, à moins d'avoir obtenu une autorisation préalable.

6. Règles relatives à l'information

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

Il ne peut utiliser à son profit ou au profit d'un tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

7. Règles de conduite sur les conflits d'intérêts

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

8. Situations de conflit d'intérêts

Constitue une situation de conflit d'intérêts :

a) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt personnel et distinct dans une délibération de l'Assemblée des gouverneurs ;

b) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt dans une entreprise qui transige ou est sur le point de transiger avec l'Université du Québec ;

c) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt dans un contrat ou une transaction, ou un projet de contrat ou de transaction, avec l'Université du Québec ;

d) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs occupe une fonction de direction au sein d'une entreprise ou d'un organisme dont les intérêts entrent en concurrence avec ceux de l'Université du Québec.

9. Intérêts incompatibles avec la charge d'administrateur et retrait de la séance lors de délibérations sur les conditions de travail, conventions collectives ou protocole d'entente

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ci-après énumérés :

a) le président de l'Université ;

b) le recteur de chaque université constituante ;

c) les quatre personnes désignées parmi les directeurs généraux des instituts de recherche et des écoles supérieures ;

d) les professeurs et les étudiants ;

ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et les devoirs de leurs fonctions. Toutefois, cette déchéance n'a pas lieu si cet intérêt leur échoit par succession ou par donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ci-après énumérés :

e) les membres provenant des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail ;

f) le membre provenant du milieu de l'enseignement collégial,

qui ont un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et celui de l'Université du Québec doivent, sous peine de déchéance de leur charge, le dénoncer par écrit au président de l'Assemblée des gouverneurs et s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'entreprise dans laquelle ils ont leur intérêt ou à toute séance au cours de laquelle leur intérêt est débattu.

Le membre du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante ou d'une école supérieure qui fait partie de l'Assemblée des gouverneurs à titre de professeur ou d'étudiant, doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question concernant les négociations relatives à la convention collective ou au contrat collectif de travail en tenant lieu qui le régit ou qui régit d'autres membres du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante, d'un institut de recherche ou d'une école supérieure.

Un membre du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante, d'un institut de recherche ou d'une école supérieure doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question dans laquelle il a un intérêt personnel et distinct.

10. Règle prohibant l'acceptation de cadeaux ou autres avantages

Un membre de l'Assemblée des gouverneurs ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur.

11. Règle prohibant l'acceptation de faveurs ou avantages

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

12. Règle prohibant l'influence

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

13. Règles applicables après la cessation des fonctions

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs qui a cessé d'exercer sa charge d'administrateur doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de sa charge antérieure.

Dans l'année qui suit la fin de sa charge d'administrateur, un membre de l'Assemblée des gouverneurs ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public au sujet d'une procédure, d'une négociation ou d'une autre opération à laquelle l'Université du Québec est partie, ne peut donner des conseils, ni agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à cette procédure, cette négociation ou cette autre opération.

Pendant la même période et dans les mêmes circonstances, les membres de l'Assemblée des gouverneurs ne peuvent traiter avec la personne visée au premier alinéa.

14. Mécanismes d'application

14.1 Comité d'éthique et de déontologie

Le comité d'éthique et de déontologie relève de l'Assemblée des gouverneurs. Il est formé de trois (3) membres de l'Assemblée, dont un président, désignés par l'Assemblée des gouverneurs pour une durée de trois (3) ans. Le secrétaire général, ou son mandataire, agit comme secrétaire.

Lorsqu'un membre du comité d'éthique et de déontologie est visé par une allégation découlant de l'application du présent code, l'Assemblée des gouverneurs doit pourvoir à son remplacement dans les meilleurs délais.

14.1.1 Mandat du comité

Le comité a pour mandat :

a) de remplir les responsabilités qui lui sont confiées par le code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec ;

b) de diffuser et de promouvoir ce code d'éthique et de déontologie auprès des membres de l'Assemblée des gouverneurs ;

c) de présenter à l'Assemblée des gouverneurs un rapport annuel et toutes recommandations qu'il juge appropriées en matière d'éthique et de déontologie. Le comité indique dans son rapport annuel le nombre de demandes d'avis qu'il a reçues ainsi que le nombre de dossiers d'allégations de manquements au code d'éthique et de déontologie dont il a traité au cours de l'année et leur suivi ;

d) de conseiller les membres de l'Assemblée des gouverneurs sur toute question relative à l'application du code d'éthique et de déontologie.

14.1.2 Pouvoirs du comité

Outre les pouvoirs qui lui sont conférés par le code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec, le comité d'éthique et de déontologie peut :

a) établir ses propres règles de fonctionnement et de régie interne, dont il informe l'Assemblée des gouverneurs ;

b) procéder à toute consultation qu'il juge utile à l'exécution de son mandat.

14.2 Traitement des allégations de transgression du Code

Un membre de l'Assemblée des gouverneurs ou l'Assemblée des gouverneurs, lorsqu'il y a des motifs sérieux de croire qu'une contravention au présent code a été commise, peut en saisir, par écrit, le président du comité d'éthique et de déontologie et lui remettre tous les documents disponibles et pertinents.

Le comité d'éthique et de déontologie détermine, après examen, s'il y a matière à ouvrir un dossier. Dans l'affirmative, il avise, par écrit, la personne concernée des manquements qui lui sont reprochés et lui remet copie de tous les documents et de toute autre information à son dossier se rapportant aux manquements reprochés.

Le comité d'éthique et de déontologie rencontre la personne concernée ainsi que toute autre personne dont il estime la présence pertinente afin de recueillir leurs observations et points de vue.

Lorsque le rapport du comité d'éthique et de déontologie conclut qu'il y a eu contravention au présent code et recommande une sanction, l'Assemblée des gouverneurs donne à la personne concernée l'occasion de présenter son point de vue. Elle rend sa décision par scrutin secret.

14.3 Sanctions

Une contravention au présent code peut donner lieu à un avertissement, une réprimande, une demande de corriger la situation qui a généré la transgression du code, une demande de révocation à l'autorité compétente, si le manquement est grave ou s'il y a refus de donner suite à la décision de l'Assemblée des gouverneurs faisant état d'une demande de correction de situation.

14.4 Mesures provisoires

Lorsqu'une situation urgente nécessite une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, le comité d'éthique et de déontologie peut faire une demande à l'autorité compétente de relever provisoirement de ses fonctions le membre à qui l'on reproche une contravention au présent code, le temps nécessaire pour examiner la situation et prendre la décision appropriée.

14.5 Demande d'avis

L'Assemblée des gouverneurs ou l'un de ses membres peut demander l'avis du comité d'éthique et de déontologie sur la conformité d'une conduite ou d'une situation donnée avec le présent code.

15. Disposition finale

Entrée en vigueur

Le présent code entre en vigueur dès son adoption[1] par l'Assemblée des gouverneurs.

1. Adopté par l'Assemblée des gouverneurs, à 9 décembre 1998, résolution 1998-16-AG-R-200

Les inscriptions

Inscriptions à l'automne 2000 [1]

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
Nombre total d'inscriptions	37 768	9 500	6 764	4 387	4 650	2 434	644	1 197	3 452	7 829	78 505
En équivalence au temps plein de l'année 2000	22 686	6 106	4 005	2 630	2 772	1 119	284	462	2 388	2 904	[illegible]
Nouveaux dans l'établissement au 1er cycle	7 819	1 929	1 080	876	941	624	N.A.P.	N.A.P.	801	2 625	[illegible]

L'Université du Québec comptait 78 505 étudiants à l'automne 2000, ce qui représente une légère augmentation par rapport à l'automne précédent. Au 1er cycle, le nombre d'étudiants s'inscrivant pour la première fois dans un établissement du réseau de l'Université du Québec représente 25,1 % des étudiants de premier cycle. Quant à la clientèle des cycles supérieurs, elle a connu une augmentation de 10,6 % cette année. Soulignons que le volume des étudiants de deuxième et de troisième cycles a enregistré une croissance de 36,8 % depuis l'automne 1994.

Indicateurs

	UQAM %	UQTR %	UQAC %	UQAR %	UQAH %	UQAT %	INRS %	ENAP %	ETS %	TELUQ %	TOTAL %
Inscriptions au baccalauréat à temps plein sur l'ensemble des inscriptions de 1er cycle	40,7	51,5	43,9	50,5	46,0	50,3	N.A.P.	N.A.P.	33,3	1,2	39,0
Inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions	14,1	13,3	14,0	15,4	14,1	13,6	100,0	100,0	8,5	2,3	14,7
Femmes aux cycles supérieurs	51,8	52,4	53,3	49,0	55,1	62,5	35,6	52,2	13,8	58,9	50,4

À l'automne 2000, 39 % des étudiants de 1er cycle à l'Université du Québec étaient inscrits à temps plein à un programme de baccalauréat; cette proportion est relativement stable depuis 1995 *(figure 1)*. Le poids relatif des étudiants aux cycles supérieurs continue d'augmenter et atteint maintenant 14,7 % *(figure 2)*, alors qu'il n'était que de 10,4 % en 1994. En ce qui concerne la proportion des femmes aux cycles supérieurs, elle se maintient autour de 50 % depuis 1997 *(figure 3)*.

1 Source : Système PRISME, Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche.

Baccalauréat à temps plein sur les inscriptions du 1er cycle (en %)

Inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions (en %)

Proportion de femmes aux cycles supérieurs (en %)

Les inscriptions

Inscriptions à l'automne 2000 [1]

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
Nombre total d'inscriptions	37 768	9 500	6 764	4 387	4 650	2 434	644	1 197	3 332	7 829	78 505
En équivalence au temps plein de l'année 2000	22 686	6 196	4 005	2 630	2 772	1 119	285	462	2 585	2 360	45 012
Nouveaux dans l'établissement au 1er cycle	7 819	1 949	1 098	878	941	624	N.A.P.	N.A.P.	891	2 625	16 087

L'Université du Québec comptait 78 505 étudiants à l'automne 2000, ce qui représente une légère augmentation par rapport à l'automne précédent. Au 1er cycle, le nombre d'étudiants s'inscrivant pour la première fois dans un établissement du réseau de l'Université du Québec représente 25,1 % des étudiants de premier cycle. Quant à la clientèle des cycles supérieurs, elle a connu une augmentation de 10,6 % cette année. Soulignons que le volume des étudiants de deuxième et de troisième cycles a enregistré une croissance de 36,8 % depuis l'automne 1994.

Indicateurs

	UQAM %	UQTR %	UQAC %	UQAR %	UQAH %	UQAT %	INRS %	ENAP %	ETS %	TELUQ %	TOTAL %
Inscriptions au baccalauréat à temps plein sur l'ensemble des inscriptions de 1er cycle	40,7	51,5	43,9	50,5	46,0	30,5	N.A.P.	N.A.P.	55,3	1,2	39,0
Inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions	14,1	13,3	14,8	15,4	14,1	13,6	100,0	100,0	8,3	2,3	14,7
Femmes aux cycles supérieurs	51,8	52,4	53,3	49,0	55,1	62,5	35,6	52,2	13,8	38,9	50,4

À l'automne 2000, 39 % des étudiants de 1er cycle à l'Université du Québec étaient inscrits à temps plein à un programme de baccalauréat; cette proportion est relativement stable depuis 1995 *(figure 1)*. Le poids relatif des étudiants aux cycles supérieurs continue d'augmenter et atteint maintenant 14,7 % *(figure 2)*, alors qu'il n'était que de 10,4 % en 1994. En ce qui concerne la proportion des femmes aux cycles supérieurs, elle se maintient autour de 50 % depuis 1997 *(figure 3)*.

1 Source : Système PRISME, Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche.

Figure 1

Baccalauréat à temps plein sur les inscriptions du 1er cycle (en %)

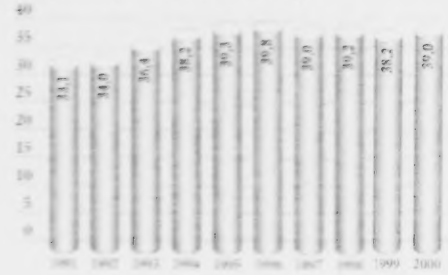

Figure 2

Inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions (en %)

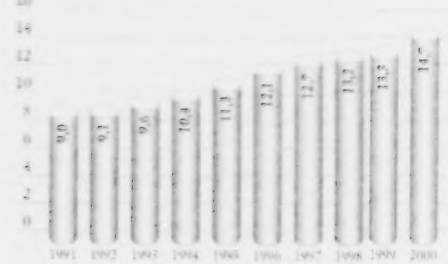

Figure 3

Proportion de femmes aux cycles supérieurs en %)

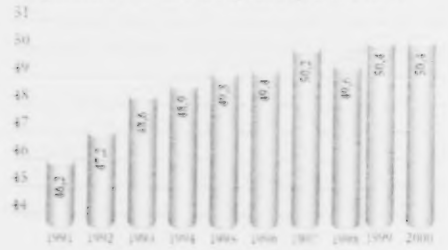

Répartition selon le genre de programme

	UQAM %	UQTR %	UQAC %	UQAR %	UQAH %	UQAT %	INRS %	ENAP %	ETS %	TELUQ %	TOTAL %
Baccalauréat	47,3	53,8	47,4	50,5	52,3	32,7	70,9	5,2	43,8	-	-
Certificat	30,2	25,4	29,2	25,6	28,7	33,8	10,7	54,2	30,1	-	-
Autres 1er cycle	8,3	7,5	9,4	8,5	4,8	19,9	10,2	38,3	11,3	-	-
Maîtrise	8,8	7,9	7,0	9,8	7,4	5,3	48,1	49,5	5,4	0,2	8,3
Doctorat	2,8	1,5	1,2	1,4	0,2	0,1	26,1	2,3	2,0	2,1	
Autres 2e et 3e cycles	2,5	3,8	5,8	4,2	6,5	8,2	25,8	48,2	0,9	2,0	4,3

Le trois quarts des étudiants de l'Université du Québec sont inscrits à un programme de baccalauréat ou de certificat tandis que 10,4 % des étudiants poursuivent des études à la maîtrise ou au doctorat, ce qui représente une hausse appréciable par rapport à l'année précédente *(figures 4 et 5)*. Le poids relatif des programmes menant à un grade par rapport à celui des programmes d'autres types et des études libres est demeuré stable comparativement à l'année précédente.

Répartition selon le grand secteur disciplinaire

	UQAM %	UQTR %	UQAC %	UQAR %	UQAH %	UQAT %	INRS %	ENAP %	ETS %	TELUQ %	TOTAL %
Sciences de la santé	-	11,8	4,6	8,7	5,2	8,1	1,9	-	-	0,5	2,9
Sciences pures et appliquées	12,4	11,0	12,3	12,7	10,5	5,7	84,8	-	90,2	10,2	15,4
Sciences humaines	30,8	38,3	41,0	36,5	26,3	32,0	7,6	-	-	8,7	28,5
Sciences de l'administration	31,5	24,5	23,2	31,6	38,6	27,2	-	1,1	-	42,2	29,3
Arts	6,9	1,3	2,5	-	4,0	5,9	-	-	-	-	4,1
Lettres	7,1	5,0	6,7	4,1	4,4	0,5	-	-	-	4,7	5,6
Autres [1]	11,3	8,1	9,6	6,4	11,0	20,6	5,7	98,9	9,8	33,6	14,2

À l'automne 2000, sept étudiants de l'Université du Québec sur dix ont choisi d'étudier en sciences humaines, en sciences de l'administration ou en sciences pures et appliquées. Cette proportion s'est avérée relativement stable au fil des ans. Le secteur de l'administration continue de progresser depuis 1995. Pour la première fois depuis 1991, le nombre d'inscriptions enregistrées dans ce secteur a même été légèrement supérieur à celui du secteur des sciences humaines *(figure 6)*.

2 Les données de l'UQTR incluent le doctorat de 1er cycle en chiropratique.

3 Comprend l'administration publique (particulièrement à l'ENAP) et autres services publics et communautaires, les programmes d'échanges ou les programmes relevant de l'entente sur les transferts de crédits gérée par la CREPUQ, les études pluri-sectorielles ainsi que les étudiants libres et auditeurs.

N.A.P. : Ne s'applique pas.

Figure 4

Évolution de la proportion des inscriptions (en %)

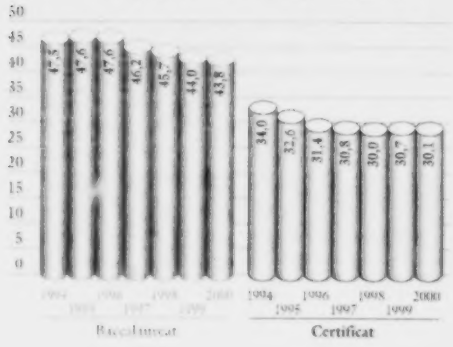

Figure 5

Évolution de la proportion des inscriptions (en %)

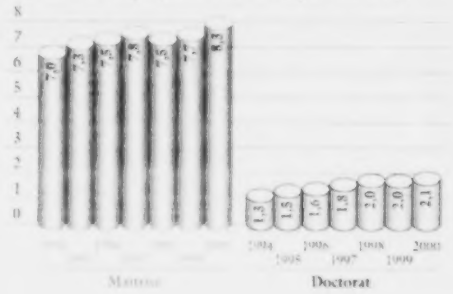

Figure 6

Évolution de la proportion des inscriptions dans les secteurs qui regroupent le plus d'étudiants (en %)

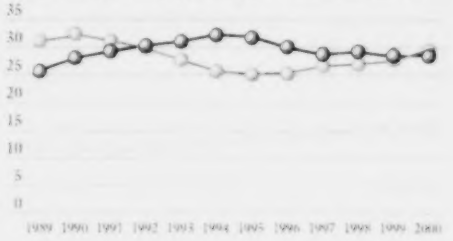

Répartition selon le genre de programme

	UQAM %	UQTR %	UQAC %	UQAR %	UQAH %	UQAT %	INRS %	ENAP %	ETS %	TELUQ %	TOTAL %
Baccalauréat	47,3	53,8	47,4	50,5	52,3	32,7	70,9	5,2	43,8		
Certificat	30,2	25,4	29,2	25,6	28,7	33,8	10,7	54,2	30,1	-	
Autres 1er cycle	8,3	7,5	9,4	8,5	4,8	19,9	10,2	38,3	11,3		
Maîtrise	8,8	7,9	7,0	9,8	7,4	5,3	48,1	49,5	5,4	0,2	8,3
Doctorat	2,8	1,5	1,2	1,4	0,2	0,1	26,1	2,3	2,0	2,1	
Autres 2e et 3e cycles	2,3	3,8	5,8	4,2	6,5	8,2	25,8	48,2	0,9	2,0	4,3

Le trois quarts des étudiants de l'Université du Québec sont inscrits à un programme de baccalauréat ou de certificat tandis que 10,4 % des étudiants poursuivent des études à la maîtrise ou au doctorat, ce qui représente une hausse appréciable par rapport à l'année précédente *(figures 4 et 5)*. Le poids relatif des programmes menant à un grade par rapport à celui des programmes d'autres types et des études libres est demeuré stable comparativement à l'année précédente.

Répartition selon le grand secteur disciplinaire

	UQAM %	UQTR %	UQAC %	UQAR %	UQAH %	UQAT %	INRS %	ENAP %	ETS %	TELUQ %	TOTAL %
Sciences de la santé		11,8	4,6	8,7	5,2	8,1	1,9			0,5	2,9
Sciences pures et appliquées	12,3	11,0	12,3	12,7	10,5	5,7	84,8		90,2	10,2	15,4
Sciences humaines	30,8	38,3	41,0	36,5	26,3	32,0	7,6	-	-	8,7	28,5
Sciences de l'administration	31,3	31,3	25,2	31,6	38,6	27,7		1,1		32,2	29,3
Arts	6,9	1,5	2,3		4,0	5,9					4,1
Lettres	7,1	5,0	6,7	4,1	4,4	0,5				4,7	5,6
Autres	11,3	8,1	9,6	6,4	11,0	20,6	5,7	98,9	9,8	33,6	14,2

À l'automne 2000, sept étudiants de l'Université du Québec sur dix ont choisi d'étudier en sciences humaines, en sciences de l'administration ou en sciences pures et appliquées. Cette proportion s'est avérée relativement stable au fil des ans. Le secteur de l'administration continue de progresser depuis 1995. Pour la première fois depuis 1991, le nombre d'inscriptions enregistrées dans ce secteur a même été légèrement supérieur à celui du secteur des sciences humaines *(figure 6)*.

2) Les données de l'UQTR incluent le doctorat de 1er cycle en chiropratique.

3) Comprend l'administration publique (particulièrement à l'ENAP) et autres services publics et communautaires, les programmes d'échanges ou les programmes relevant de l'entente sur les transferts de crédits gérés par la CREPUQ, les études pluriscontinuelles ainsi que les étudiants libres et auditeurs.

N.A.: Non applicable.

Figure 4

Évolution de la proportion des inscriptions (en %)

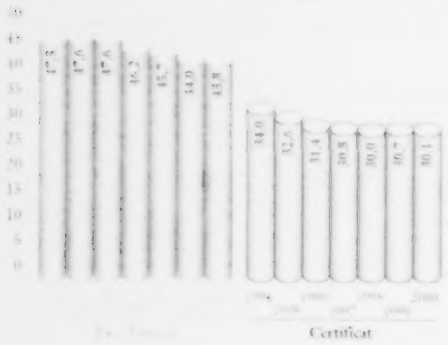

Figure 5

Évolution de la proportion des inscriptions (en %)

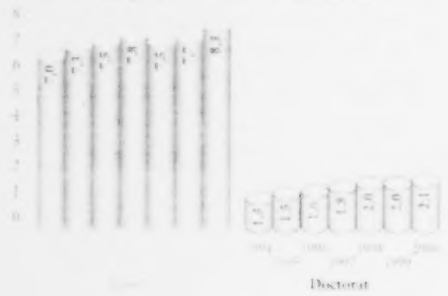

Évolution de la proportion des inscriptions dans les secteurs qui regroupent le plus d'étudiants (en %)

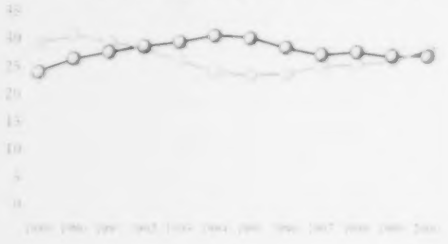

Les diplômes[1]

Total des diplômes décernés

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
En 2000	7 815	2 083	1 052	800	897	383	69	243	559	726	14 627
De 1968 à 2000 inclusivement	161 627	52 031	32 319	25 879	21 451	9 375	1 069	4 389	6 422	13 861	328 421

Depuis sa fondation, l'Université du Québec a délivré 328 421 diplômes, dont 56,3 % ont été attribués à des femmes. En 2000, 14 627 nouveaux diplômes ont été décernés. De ce nombre, 6 812[2] l'ont été par l'Assemblée des gouverneurs et 7 815 par le conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal. La proportion de femmes diplômées au 1er cycle demeure particulièrement élevée, atteignant 60,2 % au baccalauréat et 64,9 % au certificat. Depuis quatre ans, aux cycles supérieurs, près de la moitié des diplômes ont été décernés à des femmes. Quant au nombre de femmes au doctorat, il demeure constant et leur proportion se situe à 50 % *(figure 7)*.

Répartition des diplômes décernés en 2000 selon le genre

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Baccalauréat	49,8	59,0	59,6	58,0	59,5	52,0	–	–	61,4	12,7	51,0
Certificat	34,4	28,9	29,4	32,6	28,8	45,2	–	–	12,5	86,6	34,1
Maîtrise	13,0	9,3	8,5	8,4	9,9	1,6	76,8	74,1	8,2	–	11,5
Diplôme	1,6	2,3	2,3	3,5	1,8	1,3	–	25,9	0,5	0,7	2,4
Doctorat	1,3	0,6	0,3	0,5	–	–	23,2	–	0,4	–	0,9

Plus de la moitié des diplômes décernés par l'Université du Québec en 2000 sont des baccalauréats et 14,9 % sont des diplômes de cycles supérieurs, ce qui confirme la hausse amorcée il y a trois ans. Par ailleurs, la proportion de certificats décernés, qui était en baisse depuis plusieurs années, semble s'être stabilisée et se situe à 34,1 % cette année par rapport à 33,6 % en 1999 *(figure 8)*.

Proportion des hommes et des femmes selon le genre de diplôme décerné en 2000 (en %)

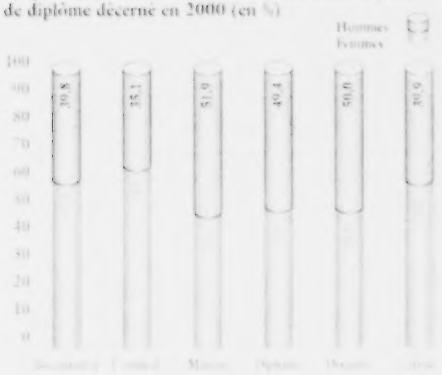

Répartition des diplômes décernés en 2000 selon le genre (en %)

1. Source : Système Prisme, Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche.
2. Comprend la maîtrise en analyse et gestion urbaine de l'UQAM, décernée par l'Assemblée des gouverneurs.

Les diplômes[1]

Total des diplômes décernés

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
En 2000	7 815	2 083	1 052	800	897	883	69	243	559	726	14 627
De 1968 à 2000 inclusivement	161 627	52 031	32 319	25 879	21 451	9 373	1 069	4 389	6 422	13 861	328 421

Depuis sa fondation, l'Université du Québec a délivré 328 421 diplômes, dont 56,3 % ont été attribués à des femmes. En 2000, 14 627 nouveaux diplômes ont été décernés. De ce nombre, 6 812[2] l'ont été par l'Assemblée des gouverneurs et 7 815 par le conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal. La proportion de femmes diplômées au 1er cycle demeure particulièrement élevée, atteignant 60,2 % au baccalauréat et 64,9 % au certificat. Depuis quatre ans, aux cycles supérieurs, près de la moitié des diplômes ont été décernés à des femmes. Quant au nombre de femmes au doctorat, il demeure constant et leur proportion se situe à 50 % *(figure 7)*.

Répartition des diplômes décernés en 2000 selon le genre

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Baccalauréat	49,8	59,0	59,6	55,0	59,5	52,0	-	-	81,4	12,7	51,0
Certificat	34,4	28,9	29,4	32,6	28,8	45,2	-	-	12,5	86,6	34,1
Maîtrise	13,0	9,3	8,3	8,4	5,9	1,6	76,8	74,1	5,2	-	11,5
Diplôme	1,6	2,3	2,3	3,5	5,8	1,3	-	25,9	0,5	0,7	2,4
Doctorat	1,3	0,6	0,5	0,5	-	-	23,2	-	0,4	-	0,9

Plus de la moitié des diplômes décernés par l'Université du Québec en 2000 sont des baccalauréats et 14,9 % sont des diplômes de cycles supérieurs, ce qui confirme la hausse amorcée il y a trois ans. Par ailleurs, la proportion de certificats décernés, qui était en baisse depuis plusieurs années, semble s'être stabilisée et se situe à 34,1 % cette année par rapport à 33,6 % en 1999 *(figure 8)*.

Figure 7

Proportion des hommes et des femmes selon le genre de diplôme décerné en 2000 (en %)

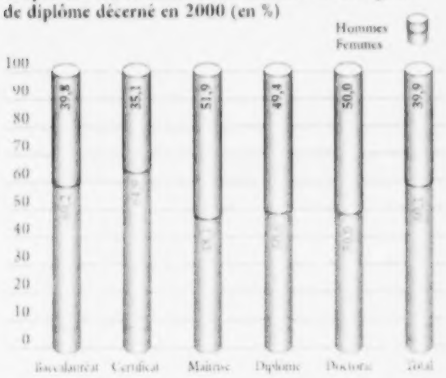

Figure 8

Répartition des diplômes décernés en 2000 selon le genre (en %)

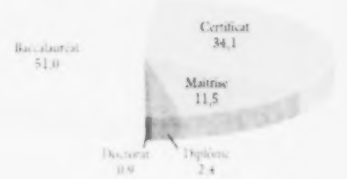

1 Source : Système Prisme, Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche.

2 Comprend la maîtrise en analyse et gestion urbaine de l'UQAM, décernée par l'Assemblée des gouverneurs.

Répartition des diplômes décernés en 2000 selon le secteur disciplinaire

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Sciences de la santé		13,7	5,8	8,1	4,5	15,9					3,5
Sciences pures et appliquées	9,6	10,4	15,4	16,8	10,6	1,8	97,1		100,0	12,8	14,3
Sciences humaines	30,2	41,9	33,7	35,3	28,6	29,2	2,9			8,7	29,2
Sciences de l'administration	38,9	22,9	25,6	41,6	40,6	39,2				55,4	33,9
Arts	6,3	1,8	3,9		2,8	2,3					4,2
Lettres	8,4	4,8	5,6	4,3	5,1	1,5				2,2	6,1
Autres [1]	6,5	4,5	10,0	1,0	12,8	10,2		100,0		20,9	8,8

Parmi les diplômes décernés par l'Université du Québec, six diplômes sur dix proviennent du secteur des sciences humaines ou de celui des sciences de l'administration *(figure 9)*. Le secteur des sciences de la santé a connu un léger recul depuis deux ans, passant à 3,5 % en 2000 comparativement à 4,1 % en 1999 et à 5,0 % en 1998.

Pour les programmes conduisant à l'obtention d'un grade universitaire

	BACCALAURÉAT	MAÎTRISE	DOCTORAT
	%	%	%
Sciences de la santé	4		
Sciences pures et appliquées	19	13	27
Sciences humaines	43	35	44
Sciences de l'administration	19	36	5
Arts	6	3	1
Lettres	5	6	11
Autres [1]	4	14	12

La répartition des diplômes entre les différents secteurs disciplinaires varie selon le grade décerné. Ainsi, plus du quart des diplômes de doctorat sont en sciences pures et appliquées, alors que ce même secteur ne compte que pour 19 % des diplômes de baccalauréat. À l'inverse le secteur des sciences de l'administration, qui comprend 19 % de tous les diplômes de baccalauréat décernés par l'Université du Québec, se retrouve avec seulement 5 % du volume des doctorats. Par contre, soulignons que la proportion de ce même secteur pour les diplômes de maîtrise continue d'augmenter de façon sensible. En effet, cette proportion, qui était de 17 % en 1997, est passée à 27 % en 1998, à 34 % en 1999 et à 36 % en 2000, dépassant ainsi le secteur des sciences humaines qui occupait le premier rang jusqu'en 1998.

1. Comprend les programmes d'études dans les domaines de l'administration publique (particulièrement à l'ENAP) et des autres services publics et communautaires, ainsi que les études plus sectorielles telles que les sciences de l'environnement, la santé et la sécurité au travail.

Figure 9

Répartition des diplômes décernés en 2000 selon le secteur disciplinaire (en %)

Répartition des diplômes décernés en 2000 selon le secteur disciplinaire

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Sciences de la santé	-	13,7	5,8	8,1	4,5	15,9	-	-	-	-	3,5
Sciences pures et appliquées	9,6	10,4	15,4	16,8	10,6	1,8	97,1	-	100,0	12,8	14,3
Sciences humaines	30,2	41,9	33,7	35,3	25,6	29,2	2,9	-	-	8,7	29,2
Sciences de l'administration	38,9	22,9	25,6	31,6	40,6	39,2	-	-	-	55,4	33,9
Arts	6,3	1,8	3,9	-	2,8	2,3	-	-	-	-	4,2
Lettres	8,4	4,8	5,6	4,3	5,1	1,3	-	-	-	2,2	6,1
Autres [3]	6,5	4,5	10,0	4,0	12,8	10,2	-	100,0	-	20,9	8,8

Parmi les diplômes décernés par l'Université du Québec, six diplômes sur dix proviennent du secteur des sciences humaines ou de celui des sciences de l'administration (*figure 9*). Le secteur des sciences de la santé a connu un léger recul depuis deux ans, passant à 3,5 % en 2000 comparativement à 4,1 % en 1999 et à 5,0 % en 1998.

Figure 9

Répartition des diplômes décernés en 2000 selon le secteur disciplinaire (en %)

Pour les programmes conduisant à l'obtention d'un grade universitaire

	BACCALAURÉAT	MAÎTRISE	DOCTORAT
	%	%	%
Sciences de la santé	4		
Sciences pures et appliquées	19	15	27
Sciences humaines	43	25	44
Sciences de l'administration	19	36	5
Arts	6	3	1
Lettres	5	6	11
Autres [3]	4	14	12

La répartition des diplômes entre les différents secteurs disciplinaires varie selon le grade décerné. Ainsi, plus du quart des diplômes de doctorat sont en sciences pures et appliquées, alors que ce même secteur ne compte que pour 19 % des diplômes de baccalauréat. À l'inverse le secteur des sciences de l'administration, qui comprend 19 % de tous les diplômes de baccalauréat décernés par l'Université du Québec, se retrouve avec seulement 5 % du volume des doctorats. Par contre, soulignons que la proportion de ce même secteur pour les diplômes de maîtrise continue d'augmenter de façon sensible. En effet, cette proportion, qui était de 17 % en 1997, est passée à 27 % en 1998, à 34 % en 1999 et à 36 % en 2000, dépassant ainsi le secteur des sciences humaines qui occupait le premier rang jusqu'en 1998.

3 Comprend les programmes d'études dans les domaines de l'administration publique (particulièrement à l'ENAP) et des autres services publics et communautaires, ainsi que les études pluridisciplinaires telles que les sciences de l'environnement, la santé et la sécurité au travail.

Répartition du personnel régulier au 31 mars 2001 selon la catégorie (en %)

Répartition du personnel enseignant selon la discipline en 2000-2001 (en %)

Le personnel

Répartition du personnel régulier par catégorie[1]

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	CSC	TOTAL
Enseignant	945	347	206	158	132	72	126	38	101	34	-	-	2 159
Direction	98	42	19	21	18	9	19	11	23	14	18	2	294
Professionnel	280	93	71	45	41	20	60	15	45	67	27	14	777
Technique	252	83	53	41	41	12	84	21	56	34	13	3	673
Bureau	516	170	119	78	71	35	60	25	76	77	22	3	1 252
Métiers et services	144	33	23	28	7	1	38	5	23	-	3	-	305
Total	2 215	769	490	370	310	150	387	115	324	226	83	22	5 460

Parmi le personnel régulier de l'Université du Québec, près de quatre individus sur dix (39,5 %) sont des enseignants. Viennent ensuite les employés des groupes bureau et métiers et services qui comptent pour 28,5 % des effectifs. Le personnel professionnel et technique, quant à lui, représente 26,6 % de l'ensemble, tandis que le personnel de direction constitue 5,4 % du personnel régulier *(figure 10)*. Depuis les cinq dernières années, l'ensemble du personnel régulier de l'Université du Québec a été réduit de 4,7 %. La plus grande variation se situe chez le personnel de direction, en baisse de 16,8 % par rapport à 1996.

Répartition du personnel enseignant par discipline[2]

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Sciences de la santé	-	5,8	-	4,6	-	-	15,7	-	-	2,6	2,4
Sciences pures et appliquées	21,8	29,5	31,7	28,1	13,3	15,9	60,0	-	97,9	21,1	29,4
Sciences humaines	46,4	41,3	41,7	39,2	54,7	63,6	24,3	-	1,0	50,0	41,4
Sciences de l'administration	14,8	13,9	14,2	21,6	32,0	20,5		100,0		18,4	16,4
Arts et lettres	16,9	9,5	12,4	6,5					1,0	7,9	10,4

Plus de 40 % du personnel enseignant régulier est rattaché à des unités administratives du secteur des sciences humaines. Les deux autres secteurs qui regroupent le plus d'enseignants à l'Université du Québec sont les sciences pures et appliquées et les sciences de l'administration *(figure 11)*. On n'observe que de très légères variations dans la répartition du personnel enseignant par discipline au cours des ans.

Figure 10

Répartition du personnel régulier au 31 mars 2001 selon la catégorie (en %)

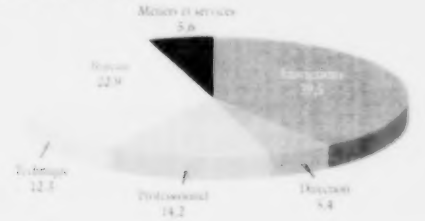

Figure 11

Répartition du personnel enseignant selon la discipline en 2000-2001 (en %)

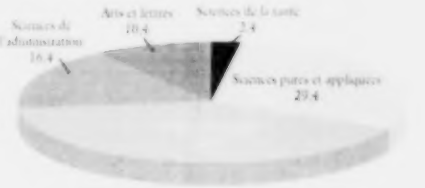

Indicateurs sur le personnel enseignant

	UQAM	UQTR	AC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
% de femmes[1]	30,0	24,6	.3	24,8	32,0	35,2	17,9	17,5	12,5	31,6	26,6
% de détenteurs de doctorat[2]	82,3	82,4	.2	74,5	70,3	55,7	98,6	75,0	69,8	84,2	79,0
Ratio eectp/personnel enseignant[3]	24,0	17,6	.4	16,6	21,0	15,5	n.a.p.	n.a.p.	25,6	69,6	22,2

Au sein de l'Université du Québec, près de qu professeurs sur cinq détiennent au moins un doctorat *(figure 12)*. Cette proportion s'est accrue de 5 en cinq ans. Signalons également l'accroissement de la représentation des femmes parmi le personnel ignant régulier *(figure 13)*. En effet, la proportion des femmes est passée de 23 % en 1996 à 26,6 % e 00. Quant au ratio de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein sur le nombre de professeurs, il eure relativement stable au cours des ans, oscillant entre 22 et 23.

Charges de cours (5)

	UQAM	UQTR	C	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
Nombre	1 426	440	5	260	333	180	N.A.P.	62	153	N.A.P.	3 169
% de femmes	40,3	34,1	7	40,4	42,3	47,8	–	21,0	12,4	–	37,6

1. Source : Budgets de fonctionnement 2000-2001. Vice-présid
un poste autorisé au fonds de fonctionnement ou au fonds a l'administration. Personnel régulier en place au 31 mars 2001 et occupant
2. Source : Fichiers des établissements transmis à la CREPUQ estriction. Données arrondies à l'entier.
1er octobre 2000. La méthode de regroupements disciplinai e cadre de l'enquête sur le personnel enseignant. Personnel en fonction au
l'unité ne peut être reliée à une discipline, la principale disci base sur la variable « unité ou sous-unité administrative » et dans le cas où
3. Source : Fichiers des établissements transmis à la CREPUQ d'enseignement du professeur est utilisée (principalement à la TELUQ).
1er octobre 2000.
4. Ce ratio est calculé pour les établissements offrant des progr e cadre de l'enquête sur le personnel enseignant. Personnel en fonction au
5. Source : Données recueillies auprès des établissements pour l'es de 1er cycle.
Depuis 1997-1998, les données incluent le nombre de charg universitaire 2000-2001 et transmises par le Bureau des relations du travail
être constatées par rapport aux années antérieures. cours ayant donné moins d'une charge de cours. Des écarts peuvent donc

N.A.P. : Ne s'applique pas.

Figure 12

Évolution de détenteurs de doctorat parmi le personnel enseignant régulier (en %)

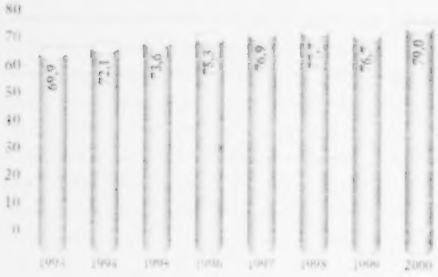

Figure 13

Évolution de la proportion de femmes parmi le personnel enseignant régulier (en %)

Indicateurs sur le personnel enseignant

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
% de femmes[2]	30,0	24,6	24,3	24,8	32,0	35,2	17,9	17,5	12,5	31,6	26,6
% de détenteurs de doctorat[2]	82,3	82,4	70,2	74,5	70,3	55,7	98,6	75,0	69,8	84,2	79,0
Ratio eetp/personnel enseignant[4]	24,0	17,6	19,4	16,6	21,0	15,5	n.a.p.	n.a.p.	25,6	69,6	22,2

Au sein de l'Université du Québec, près de quatre professeurs sur cinq détiennent au moins un doctorat (*figure 12*). Cette proportion s'est accrue de 5,4 % en cinq ans. Signalons également l'accroissement de la représentation des femmes parmi le personnel enseignant régulier (*figure 13*). En effet, la proportion des femmes est passée de 23 % en 1996 à 26,6 % en 2000. Quant au ratio de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein sur le nombre de professeurs, il demeure relativement stable au cours des ans, oscillant entre 22 et 23.

Charges de cours (5)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
Nombre	1 426	440	315	260	333	180	N.A.P.	62	153	N.A.P.	3 169
% de femmes	40,3	34,1	32,7	40,4	42,3	47,8	-	21,0	12,4	-	37,6

1 Source : Budgets de fonctionnement 2000-2001. Vice-présidence à l'administration. Personnel régulier en place au 31 mars 2001 et occupant un poste autorisé au fonds de fonctionnement ou au fonds avec restriction. Données arrondies à l'entier.

2 Source : Fichiers des établissements transmis à la CREPUQ dans le cadre de l'enquête sur le personnel enseignant. Personnel en fonction au 1er octobre 2000. La méthode de regroupements disciplinaires se base sur la variable « unité ou sous-unité administrative » et dans le cas où l'unité ne peut être reliée à une discipline, la principale discipline d'enseignement du professeur est utilisée (principalement à la TELUQ).

3 Source : Fichiers des établissements transmis à la CREPUQ dans le cadre de l'enquête sur le personnel enseignant. Personnel en fonction au 1er octobre 2000.

4 Ce ratio est calculé pour les établissements offrant des programmes de 1er cycle.

5 Source : Données recueillies auprès des établissements pour l'année universitaire 2000-2001 et transmises par le Bureau des relations du travail. Depuis 1997-1998, les données incluent le nombre de charges de cours ayant donné moins d'une charge de cours. Des écarts peuvent donc être constatés par rapport aux années antérieures.

N.A.P. : Ne s'applique pas.

Figure 12

Évolution de détenteurs de doctorat parmi le personnel enseignant régulier (en %)

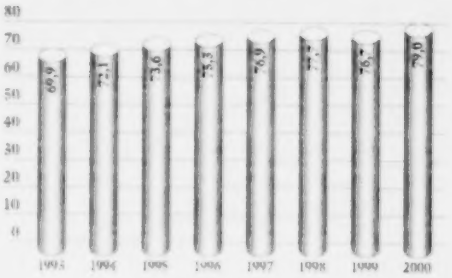

Figure 13

Évolution de la proportion de femmes parmi le personnel enseignant régulier (en %)

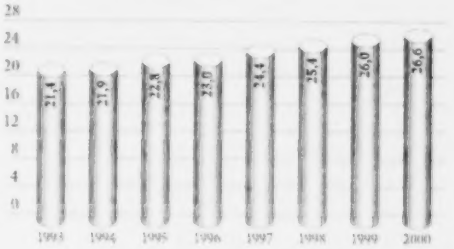

La recherche[1]

Recherche subventionnée 2000-2001

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
Nombre d'octrois	1 412	378	235	214	74	139	611	49	246	45	3 403
Montant des octrois en 000 $	34 105	10 396	8 096	5 028	2 004	7 228	30 517	1 022	5 442	3 707	107 545
% des montants sous forme de contrats	14,1	11,6	22,1	43,8	5,5	49,7	30,2	86,6	44,6	61,4	26,5
Valeur des octrois/nb de professeurs	36 971	29 686	39 301	32 650	16 296	97 670	263 076	28 405	75 579	109 015	51 514

En 2000-2001, le montant des octrois de recherche de l'Université du Québec est de 107 544 967 $, ce qui représente une augmentation de 5,8 % par rapport à 1999-2000. Avec l'ajout des projets interétablissements, on prévoit que le montant des octrois de recherche continuera d'augmenter. Rappelons que ces données sont provisoires et excluent une partie de la recherche interuniversitaire dont l'établissement responsable est à l'extérieur du réseau. La valeur des octrois par professeur se situe à 51 514 $, une hausse de 4,7 % depuis 1999-2000 *(figure 14)*.

Octrois 2000-2001 selon la catégorie d'organisme en 000 $

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
FCAR	4 012	861	344	264	349	55	1 252	30	197	15	7 379
Gouvernement du Québec (autres)	4 475	1 936	3 701	1 278	128	1 409	5 523	802	359	70	19 681
CQRS	1 584	274	8	113	285	-	110	19	-	-	2 393
CRSNG	4 758	2 292	1 171	1 101	178	378	4 842	-	1 360	587	16 667
CRM / IRSC	557	18	-	-	-	-	1 104	-	45	-	1 724
CRSH	5 700	488	-	90	472	42	604	34	-	147	7 577
FRSQ	417	75	-	3	-	-	381	-	19	-	896
Gouvernement du Canada (autres)	5 827	779	403	459	276	1 062	9 217	7	268	1 104	18 902
FIR	1 903	291	296	48	200	88	167	55	273	56	3 377
Autres sources internes	1 012	813	306	643	40	212	1 445	-	383	-	4 854
UQ[2]	67	6	4	27	-	20	139	-	27	28	318
Autres sources externes	4 293	2 563	1 863	1 002	76	3 962	5 733	75	2 511	1 700	23 778
TOTAL	34 105	10 396	8 096	5 028	2 004	7 228	30 517	1 022	5 442	3 707	107 545

Les organismes gouvernementaux constituaient, en 2000-2001, la principale source de financement des activités de recherche avec 35,9 % du montant total des octrois. Viennent ensuite les organismes non gouvernementaux (autres sources externes) qui contribuaient pour 22,1 %. Parmi les grands organismes subventionnaires, soulignons la contribution importante du CRSNG dont les subventions représentaient 15,5 % de l'ensemble des octrois de recherche de l'Université du Québec en 2000-2001 *(figure 15)*.

Figure 14

Évolution du montant des octrois de recherche (en 000$) et de la valeur des octrois par professeur

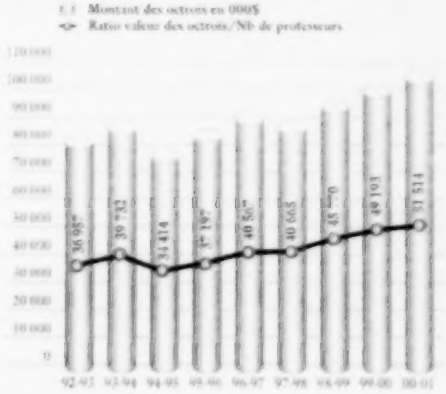

Figure 15

Répartition des octrois de recherche en 2000-2001 selon la catégorie d'organisme (en %)

1 Source : Données provisoires transmises par les établissements à la Direction des études de cycles supérieurs et de la recherche de la Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche. Excluant une partie des subventions de recherche interuniversitaire pour lesquelles les montants ont été versés à un établissement extérieur au réseau et dans lesquelles au moins un professeur de l'Université du Québec est impliqué.

2 Les octrois proviennent du Fonds de développement académique du réseau (FODAR) et du programme Communauté scientifique réseau.

La recherche[1]

Recherche subventionnée 2000-2001

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
Nombre d'octrois	1 412	378	233	214	74	139	611	49	246	45	3 403
Montant des octrois en 000 $	34 105	10 396	8 096	5 028	2 004	7 228	30 517	1 022	5 442	3 707	107 545
% des montants sous forme de contrats	14,1	17,6	22,1	33,8	[illegible]	49,[illegible]	10,2	86,6	53,6	61,4	26,[illegible]
Valeur des octrois/Nb de professeurs	36 971	29 686	39 001	32 030	16 296	97 676	163 056	78 [illegible]	[illegible]	109 015	51 514

En **2000-2001**, le montant des octrois de recherche de l'Université du Québec est de **107 544 967 $**, ce qui représente une augmentation de **5,8 %** par rapport à **1999-2000**. Avec l'ajout des projets interétablissements, on prévoit que le montant des octrois de recherche continuera d'augmenter. Rappelons que ces données sont provisoires et excluent une partie de la recherche interuniversitaire dont l'établissement responsable est à l'extérieur du réseau. La valeur des octrois par professeur se situe à **51 514 $**, une hausse de **4,7 %** depuis **1999-2000** *(figure 14)*.

Octrois 2000-2001 selon la catégorie d'organisme en 000 $

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
FCAR	4 012	861	844	264	349	55	1 252	30	195	15	[illegible]
Gouvernement du Québec (autres)	4 178	1 936	3 701	1 278	128	1 409	5 523	802	359	70	19 681
CQRS	1 384	274	8	113	386		110	19			2 493
CRSNG	4 758	2 592	1 171	1 101	178	378	4 842		1 260	387	16 667
CRM (IRSC)	397	18					1 104		43		1 [illegible]
CRSH	2 700	488		90	472	42	604	34		147	[illegible]
FRSQ	417	72		8			381		19		895
Gouvernement du Canada (autres)	3 327	729	405	439	276	1 062	9 217	[illegible]	268	1 104	15 902
FIR	1 903	291	296	48	200	85	167	55	273	56	[illegible]
Autres sources internes	1 012	515	306	643	40	212	1 445		353		4 854
UQ[2]	67	6	4	23		20	139		27	28	318
Autres sources externes	4 293	2 563	1 863	1 002	76	3 962	8 733	75	2 511	1 700	23 778
TOTAL	34 105	10 396	8 096	5 028	2 004	7 228	30 517	1 022	5 442	3 707	107 545

Les organismes gouvernementaux constituaient, en **2000-2001**, la principale source de financement des activités de recherche avec **35,9 %** du montant total des octrois. Viennent ensuite les organismes non gouvernementaux (autres sources externes) qui contribuaient pour **22,1 %**. Parmi les grands organismes subventionnaires, soulignons la contribution importante du **CRSNG** dont les subventions représentaient **15,5 %** de l'ensemble des octrois de recherche de l'Université du Québec en **2000-2001** *(figure 15)*.

Évolution du montant des octrois de recherche (en 000$) et de la valeur des octrois par professeur

Répartition des octrois de recherche en 2000-2001 selon la catégorie d'organisme (en %)

1. Source : Données provisoires transmises par les établissements à la Direction des études de cycles supérieurs et de la recherche de la Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche. Excluent une partie des subventions de recherche interuniversitaire pour lesquelles les montants ont été versés à un établissement externe au réseau et dans lesquelles au moins un professeur de l'Université du Québec est impliqué.
2. Les octrois proviennent du Fonds de développement académique du réseau (FODAR) et du programme Communauté scientifique réseau.

Évolution de la répartition des octrois externes de recherche en 000 $

ENSEMBLE DU RÉSEAU	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-93	93-94	94-95	95-96	96-97	97-98	98-99	99-00	00-01
Subventions des grands conseils [3]	15 307	17 195	17 946	20 786	22 916	24 976	25 405	25 446	25 775	24 731	24 843	27 057	29 579	35 731	36 635
Contrats	8 407	9 488	12 607	16 473	19 341	29 535	30 472	36 587	22 850	30 171	36 056	34 672	29 584	26 476	34 809
Autres subventions externes	11 211	12 202	13 879	14 183	17 433	18 218	18 863	17 897	21 680	22 454	23 127	20 006	28 151	32 111	27 552
Total des octrois externes	34 925	38 885	44 432	51 442	59 690	72 729	74 740	79 930	70 305	77 356	84 026	81 735	87 314	94 318	98 996

Considérant les données provisoires de 2000-2001, on enregistre, cette année, une hausse de 5 % de l'ensemble des octrois externes de recherche à l'Université du Québec. Les subventions obtenues des grands conseils subventionnaires connaissent une augmentation de 2,5 %, tandis que les subventions de sources externes en provenance de fondations, de ministères à vocation sectorielle et autres organismes diminuent de 14 %. De plus, les sommes reçues sous forme de contrats connaissent une hausse de 31,5 % *(figure 16)*.

Figure 16

Évolution du montant des octrois externes de recherche selon le type (en 000$)

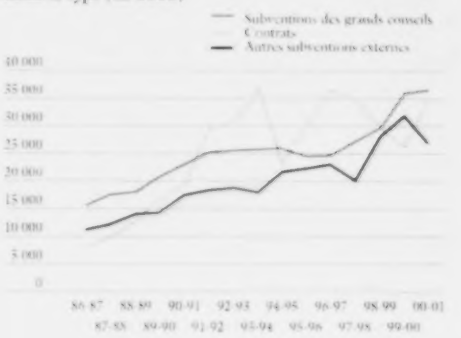

3 Sous le vocable « Grands conseils », nous regroupons les trois conseils fédéraux, le CRSNG, le CRSH et le CRMC, et trois organismes provinciaux, soit le CQRS, le Fonds FCAR et le FRSQ.

ABRÉVIATIONS

FCAR	Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
CRMC	Conseil de recherches médicales du Canada
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
FIR	Fonds institutionnel de recherche (de l'Université du Québec)
CQRS	Conseil québécois de la recherche sociale
FRSQ	Fonds de la recherche en santé du Québec

Les données financières[1]

Fonds de fonctionnement en 000 $ au 31 mai 2001

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	CSC	PROG. RÉSEAU[2]	TOTAL[3]
Produits	233 810	68 747	48 858	34 240	32 206	18 639	42 785	12 207	35 612	22 510	8 952	3 954	5 897	565 197
Charges	239 339	74 606	51 599	35 231	33 656	19 459	42 536	12 334	35 817	24 416	9 179	3 989	6 826	585 737
Excédent (insuffisance) des produits avant produits et charges exceptionnels	(5 529)	(5 859)	(2 741)	(991)	(1 450)	(820)	249	(127)	(205)	(1 906)	(227)	(35)	(929)	(20 540)
Excédent (insuffisance) des produits après produits et charges exceptionnels	5 471	(6 083)	(2 241)	(991)	(950)	(820)	356	(127)	(705)	(1 906)	227	(35)	(929)	(8 657)
Solde de fonds	(13 611)	(19 055)	(9 717)	(5 265)	(4 571)	(4 639)	(8 713)	1 914	(778)	466	(28)	60	(17 199)	(81 136)
% des charges sur l'ensemble du réseau	41,1	12,8	8,9	6,1	5,8	3,3	7,3	2,1	6,2	4,2	1,6	0,7	N.A.[2]	100,0

En 2000-2001, les produits totaux ont augmenté de 9,5 % par rapport à l'exercice précédent, tandis que pour la même période les charges augmentaient de 1,8 %. En considérant des revenus exceptionnels de 13 107 000 $ et une charge exceptionnelle de 1 224 000 $, l'exercice financier s'est soldé par une insuffisance des produits de 8 657 000 $. Ces résultats tiennent compte d'un congé de cotisation au Régime de retraite de l'Université du Québec qui représente des économies de charges de l'ordre de 14 800 000 $. Au 31 mai 2001, l'Université du Québec présentait un solde de fonds consolidé déficitaire de 81 136 000 $.

Répartition en % des produits du fonds de fonctionnement selon la source

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
Subvention de fonctionnement	68,6	74,0	75,5	80,3	72,6	80,5	78,3	63,7	71,5	68,9	72,6
Droits de scolarité	17,5	15,5	14,2	13,7	17,9	10,5	1,5	13,4	16,9	14,7	14,6
Autres (4)	13,9	10,5	10,3	6,0	9,5	9,0	20,2	22,9	11,6	16,4	12,8

La subvention de fonctionnement allouée par le ministère de l'Éducation est la principale source de produits du fonds de fonctionnement. Après plusieurs années de décroissance, l'importance relative de cette source de revenu est en augmentation, passant de 69,4 % des produits totaux en 1999-2000 à 72,6 % en 2000-2001. La subvention de fonctionnement octroyée dans le cadre des opérations courantes est en hausse de 14,6 % par rapport à l'exercice 1999-2000. Cette hausse provient des crédits supplémentaires accordés en fonction de la nouvelle politique de financement des universités et de la signature des contrats de performance. L'importance relative des droits de scolarité, seconde source de produits, est passée de 15,9 % en 1999-2000 à 14,6 % en 2000-2001.

Figure 17

Évolution des produits et des charges du Fonds de fonctionnement en 000 $

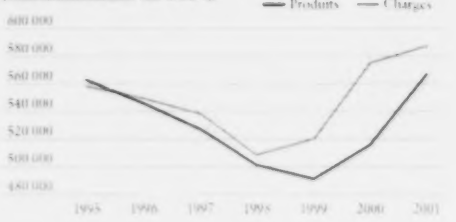

Figure 18

Évolution de la répartition des produits du Fonds de fonctionnement selon la source

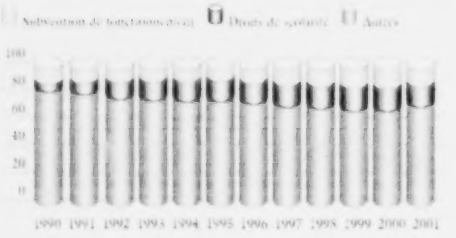

Répartition (%) des charges du fonds de fonctionnement selon la fonction (excluant les loyers, les frais financiers et les mauvaises créances)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
Enseignement, recherche et services à la collectivité (%)	64,0	66,4	69,2	68,8	64,8	69,1	62,8	62,0	62,6	69,9	63,8
Soutien (%)	28,0	28,0	26,3	27,9	29,8	28,1	37,1	36,7	30,7	27,8	30,5
Autres (%)	8,0	5,6	4,5	3,3	5,4	2,8	0,1	1,3	6,7	2,3	5,7
Charges par EETP (7)	10 326	12 014	12 682	13 150	12 044	16 544	N.A.P.	N.A.P.	13 787	9 786	11 728

L'Université du Québec consacre 63,8 % de ses dépenses de fonctionnement à l'enseignement, à la recherche et aux services à la collectivité *(figure 19)*. Bien que les proportions des trois grands regroupements demeurent relativement stables, soulignons que les charges spécifiques d'enseignement et de recherche ont augmenté de 2,2 % par rapport à 1999-2000, alors que l'importance relative de la fonction terrains et bâtiments a été réduite de 13,5 % à 10,4 % depuis 1994-1995.

Fonds avec restriction en 000 $ au 31 mai 2001

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	TOTAL
Charges (8)	37 686	10 484	9 677	5 766	3 811	6 374	23 562	3 634	6 368	2 974	166	108 502
% utilisé pour l'enseignement et la recherche	93,8	94,7	87,7	96,5	100,0	66,5	92,2	38,3	92,3	72,3	N.A.P.	90,0

Au fonds avec restriction, 90 % des charges sont affectées à la réalisation de projets de recherche. Cette somme de 97 601 000 $ équivaut à une charge moyenne de 45 207 $ par professeur.

Fonds des immobilisations en 000 $ au 31 mai 2001

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	TOTAL (3)
Acquisitions d'immobilisations (9)	17 949	9 891	3 271	4 488	2 260	2 452	6 348	624	13 424	4 184	3 340	67 848
Actifs en immobilisations au 31 mai	460 090	37 568	67 135	31 711	53 723	28 828	73 664	17 825	80 688	13 270	36 111	970 933

En 2000-2001, les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 67 848 000 $ et représentent 17,1 % des déboursés effectués au fonds des immobilisations. Cette somme a été versée pour la réalisation de projets de construction et le réaménagement d'édifices en propriété (26,2 %), l'achat de mobilier, d'appareils et d'équipement (62,4 %), ainsi que l'acquisition de volumes et collections (11,3 %).

Figure 19

Répartition des charges du Fonds de fonctionnement selon la fonction – excluant les loyers, les frais financiers et les mauvaises créances (en %)

1. Source : États financiers de l'Université du Québec et de ses établissements 2000-2001, états synoptiques.

Les écarts entre établissements doivent être interprétés à la lumière de la spécificité de chacun. Les calculs pour l'ensemble de l'Université du Québec incluent toujours les données du siège social, du Centre des services communs et des programmes réseau. Les commentaires font également partie du Rapport du vice-président à l'administration.

2. Comprend le Fonds de développement académique du réseau (FODAR) et autres projets spéciaux.
3. Excluant les écritures d'éliminations effectuées pour la consolidation des États financiers.
4. Comprend les placements et dotations, les entreprises auxiliaires, les remboursements de coûts indirects et les autres produits.
5. Comprend les bibliothèques, l'audiovisuel, l'informatique, l'administration excluant les frais financiers et les mauvaises créances, ainsi que les terrains et bâtiments excluant les loyers.
6. Comprend principalement les services aux étudiants et les entreprises auxiliaires.
7. Excluant les loyers ainsi que les frais financiers et les mauvaises créances.
8. Excluant les postes exceptionnels.
9. Incluant tous les biens : terrains et bâtiments, mobiliers, volumes de bibliothèque, etc. Excluant les intérêts sur emprunt bancaire.

N.A.P. : Ne s'applique pas.

Répartition en % des charges du fonds de fonctio
(excluant les loyers, les frais financiers et les mau

ment selon la fonction
es créances)

	UQAM	UQTR	UQAC	U	UQAH	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
Enseignement, recherche et services à la collectivité	64,0	66,4	69,2		64,8	69,1	62,8	62,0	62,6	69,9	63,8
Soutien (5)	28,0	28,0	26,3		29,8	28,1	37,1	36,7	30,7	27,8	30,5
Autres (6)	8,0	5,6	4,5		5,4	2,8	0,1	1,3	6,7	2,3	5,7
Charges par ecotp (7)	10 326	12 014	12 682	13	12 044	16 544	N.A.P.	N.A.P.	13 787	9 786	11 725

L'Université du Québec consacre 63,8 % de ses dépenses
et aux services à la collectivité *(figure 19)*. Bien que les pro
relativement stables, soulignons que les charges spécifiq
de 2,2 % par rapport à 1999-2000, alors que l'importan
réduite de 13,5 % à 10,4 % depuis 1994-1995.

onctionnement à l'enseignement, à la recherche
ions des trois grands regroupements demeurent
d'enseignement et de recherche ont augmenté
elative de la fonction terrains et bâtiments a été

Fonds avec restriction en 000 $ au 31 mai 2001

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQ	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	TOTAL
Charges (8)	37 686	10 484	9 677	5 766	1	6 374	25 562	1 634	6 368	2 974	166	108 502
% utilisé pour l'enseignement et la recherche	94,8	93,2	87,1	96,5	10	63,5	92,2	88,5	92,7	72,5	N.A.P.	90,0

Au fonds avec restriction, 90 % des charges sont affect
somme de 97 601 000 $ équivaut à une charge moyen
à la réalisation de projets de recherche. Cette
45 207 $ par professeur.

Fonds des immobilisations en 000 $ au 31 mai 2

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	I	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	TOTAL (3)
Acquisitions d'immobilisations (9)	17 949	9 331	5 271	4 485	2 240	2	6 548	624	15 424	4 184	3 540	67 848
Actifs en immobilisation au 31 mai	460 090	87 868	67 155	51 711	53 723	3	73 064	17 825	80 688	13 270	36 111	970 933

En 2000-2001, les acquisitions d'immobilisations s'éle
déboursés effectués au fonds des immobilisations. Cett
de construction et le réaménagement d'édifices en pro
d'équipement (62,4 %), ainsi que l'acquisition de volun

à 67 848 000 $ et représentent 17,1 % des
mme a été versée pour la réalisation de projets
é (26,2 %), l'achat de mobilier, d'appareils et
collections (11,3 %).

Figure 19

Répartition des charges du Fonds de fonctionnement selon la fonction – excluant les loyers, les frais financiers et les mauvaises créances (en %)

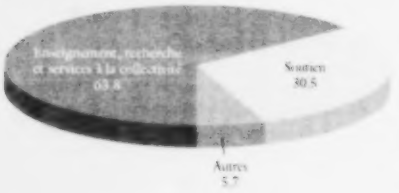

1 Source: États financiers de l'Université du Québec et de ses établissements 2000-2001: états synoptiques.

Les écarts entre établissements doivent être interprétés à la lumière de la spécificité de chacun. Les calculs pour l'ensemble de l'Université du Québec incluent toujours les données du siège social, du Centre des services communs et des programmes réseau. Les commentaires ont été tirés en partie du Rapport du vice-président à l'administration.

2 Comprend le Fonds de développement académique du réseau (FODAR) et autres projets spéciaux.

3 Incluant les écritures d'éliminations effectuées pour la consolidation des États financiers.

4 Comprend les placements et dotations, les entreprises auxiliaires, les recouvrements de coûts indirects et les autres produits.

5 Comprend les bibliothèques, l'audio-visuel, l'informatique, l'administration excluant les frais financiers et les mauvaises créances, ainsi que les terrains et bâtiments excluant les loyers.

6 Comprend principalement les services aux étudiants et les entreprises auxiliaires.

7 Excluant les loyers ainsi que les frais financiers et les mauvaises créances.

8 Excluant les postes exceptionnels.

9 Incluant tous les biens: terrains et bâtiments, mobiliers, volumes de bibliothèque, etc. Excluant les intérêts sur emprunt bancaire.

N.A.P.: Ne s'applique pas.

Université du Québec à Montréal

Roch Denis, recteur

L'UQAM met le cap sur la relance. L'année 2000-2001, en effet, marque le début du réinvestissement gouvernemental dans l'éducation supérieure. Dans ce contexte, l'UQAM a réussi à obtenir une somme de 98,5 M$ sur trois ans, dont un montant non récurrent de 21 M$, qui lui permet d'effacer le déficit accumulé.

Cette reconnaissance implicite, par le ministère de l'Éducation, du sous-financement chronique de l'UQAM met un terme à un contentieux de dix ans. Je veux souligner, à cet égard, le travail de M. Gilbert Dionne, recteur intérimaire, et du président du conseil d'administration, M. Jean-Marc Léger. Bien que partiel, ce réinvestissement permet à l'UQAM de relancer son développement selon les orientations distinctives qui la caractérisent et d'offrir à ses étudiants des conditions d'apprentissage et de recherche plus conformes à ses objectifs.

Les programmes d'études et les étudiants

Au 1er cycle, nous avons poursuivi l'examen des programmes de baccalauréat. Un comité, formé des vice-doyens aux études de chaque faculté ainsi que des membres du Bureau des études et présidé par la vice-rectrice à la formation, coordonne les travaux. À ce jour, c'est à l'École des sciences de la gestion que le processus de révision est le plus avancé. Par ailleurs, des programmes courts ont été créés en formation de formatrices et de formateurs en milieu de travail de même qu'en formation continue en enseignement secondaire. Le certificat en administration de service inclut maintenant un cheminement en gestion des services de garde.

Aux cycles supérieurs, l'UQAM a mis en place des programmes courts de 2e cycle en enseignement du français, en économie sociale ainsi qu'un post MBA pour cadres. Deux DESS ont été créés, l'un en exploration et gestion des ressources non renouvelables (conjoint avec l'Université d'Orléans) et l'autre en toxicologie de l'environnement. La maîtrise en histoire propose maintenant un profil en histoire appliquée, tandis que la maîtrise en gestion de projet (sans mémoire) offre un cheminement coopératif. La concentration en politique internationale et en droit international, commune aux maîtrises en science politique et en droit, a accueilli ses premiers étudiants en septembre 2000. Ce programme est unique à Montréal. Par ailleurs, les professeurs de physique, à la suite de la fermeture du Département, sont maintenant rattachés au Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère ou à celui d'informatique. Enfin, les Centres d'études universitaires, dont la clientèle est en croissance, offrent maintenant sept nouveaux programmes, dont trois de 2e cycle.

La recherche et les partenariats

La vitalité de la recherche se vérifie notamment par l'accroissement du financement et par la diversité des domaines abordés par les chercheurs. Comme ces derniers utilisent une partie de leurs fonds pour embaucher des assistants de recherche, cette ressource sert également à la formation de jeunes chercheurs. Les fonds ont augmenté de 21,9 % pour atteindre près de 34,5 M$, dont plus de 31,2 M$ de sources externes. Les subventions

provenant du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) ont crû de 8,5 % atteignant plus de 4,7 M$. Un projet, le réseau COMERN (Collaborative Mercury Research Network), sur les modes de transmission et d'accumulation du mercure au Canada et les impacts sur la santé, a récolté à lui seul 12,6 M$, dont plus de 2,5 M$ sont versés cette année. Ce grand projet, dirigé par Marc Lucotte, directeur de l'Institut des sciences de l'environnement, rassemble plusieurs partenaires universitaires. En outre, plusieurs projets d'envergure en biologie, en chimie, en informatique et en sciences de l'environnement sont soutenus par la Fondation canadienne pour l'innovation.

Les fonds du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) ont augmenté de nouveau de 50 % pour atteindre un total de plus de 5,4 M$. Un nouveau grand travail de recherche concertée du CRSH, *Le Soi et l'autre*, dirigé par Pierre Ouellet, professeur au Département d'études littéraires, a reçu plus de 2,4 M$. Hexagram – l'Institut de recherche et de création en arts et technologies médiatiques peut prendre son envol grâce à un financement de Valorisation-Recherche Québec de l'ordre de 6 M$, dont 1 M$ sera versé la première année. L'UQAM s'est associée à l'Université Concordia dans ce projet. Globalement, le financement obtenu du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) a augmenté de 3,2 à 4 M$. L'UQAM a notamment obtenu trois nouveaux postes au concours stratégique de professeurs-chercheurs.

Dans le domaine de la recherche en santé, l'UQAM a obtenu des octrois de plus de 5 M$. À titre d'exemples, Brian L. Mishara et Camil Bouchard, professeurs au Département de psychologie, ont reçu respectivement 1,8 et 2,3 M$ dans le cadre des Alliances communautaires de recherche en santé, programme géré par les Instituts de recherche en santé du Canada. L'Université a également obtenu quatre chaires de recherche du Canada de niveau 1 pour de nouveaux chercheurs éminents recrutés à l'extérieur de ses murs. Enfin, un nouveau centre institutionnel « Études internationales et mondialisation » (CEIM) est maintenant rattaché à la Faculté de science politique et de droit.

La valeur des contrats de recherche s'est maintenue par rapport à celle de l'année dernière grâce à la signature de 287 ententes, dont 156 nouvelles, avec des partenaires de différents milieux. La Chaire Bell en gestion des compétences a débuté ses activités sous la responsabilité de la professeure Ginette Legault, alors que le financement de trois chaires a été renouvelé.

Le personnel

Lors de la signature de la convention collective avec le syndicat des professeurs (SPUQ), trois comités afférents portant sur les salaires hors taux, la moyenne cible et la tâche des professeurs ont été mis sur pied. L'UQAM a également renouvelé cette année la convention collective avec le syndicat de ses chargés de cours (SCCUQ). Lors de cette entente, les sommes consacrées à l'intégration des chargés de cours ont été bonifiées de 50 %, ce qui aura pour effet d'offrir un meilleur encadrement aux étudiants et un soutien pédagogique plus effi-

■ *L'UQAM se distingue par l'importance qu'elle accorde à la formation pratique. Plus de 85 % des programmes de baccalauréat comportent des stages, dont certains se déroulent à l'extérieur du pays.* ■ *L'Amérique latine a pris une importance toute particulière à l'UQAM cette année. Celle-ci a reçu un Prix d'excellence de la Banque Scotia et de l'AUCC pour le projet en éducation relative à l'environnement EDAMAZ.* ■ *Martine Époque, professeure au Département de danse, et les membres de son équipe ont reçu des subventions totalisant plus de 300 000 $, provenant notamment du FCAR, pour la mise en œuvre du logiciel LIFEanimation.*

PHOTOS : SDC UQAM

■ *L'UQAM et les experts en bâtiment Pageau Morel et associés inc. ont gagné le premier prix de l'American Society of Heating Refrigeration and Air Conditioning pour l'efficacité des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation du pavillon President-Kennedy, l'un des pavillons des sciences de l'UQAM.* ■ *Dans l'ordre habituel, on reconnaît les membres du Comité scientifique de COMERN : Paul Arp de l'Université du Nouveau Brunswick, Holger Hintelmann de l'Université Trent, Marc Lucotte de l'UQAM, Mike Paterson de l'Université du Manitoba, Donna Mergler de l'UQAM et Marc Amyot de l'INRS-Eau.* ■ *Six nouvelles salles d'ordinateurs à l'usage des étudiants ont été implantées et huit salles de cours seront outillées en technologies du multimédia, portant le total de salles de cours médiatisées à 40.*

cace. Les négociations en vue du renouvellement de la convention collective avec le syndicat des employés de soutien (SEUQAM) ont débuté, tandis que celles visant à convenir d'une première convention avec les employés du Centre sportif se sont poursuivies.

Les ressources matérielles et financières

L'UQAM demeure pionnière dans l'utilisation des nouvelles technologies malgré ses faibles moyens. Elle a amorcé l'installation de lignes réseaux dans les bureaux des professeurs afin que ceux-ci reçoivent un ordinateur d'ici cinq ans. Les chargés de cours de chaque département auront également accès à un local équipé d'un ordinateur. Six nouvelles salles d'ordinateurs à l'usage des étudiants ont été implantées et huit salles de cours additionnelles seront outillées en technologies du multimédia portant le total de salles de cours médiatisées à 40. Par ailleurs, le Service des bibliothèques de l'UQAM a procédé au lancement d'InfoSphère. Ce tutoriel est à la fois un outil de référence, un support à l'enseignement et un outil d'autoapprentissage pour la recherche d'information et de documentation.

Les activités internationales

Le processus d'internationalisation a connu une étape importante cette année, notamment au chapitre de la mobilité étudiante. Grâce au programme de bourses du MEQ, 110 étudiants, soit plus du double de l'année précédente, ont profité d'un soutien financier lors de séjours à l'étranger. Par ailleurs, une centaine de projets ont donné lieu à des engagements contractuels représentant 3,3 M$. En outre, la création du Centre d'études et de recherches sur le Brésil confirme le leadership de l'UQAM en matière d'études sur le Brésil, notamment en littérature et en sciences de l'environnement. Enfin, l'UQAM a reçu le Prix d'excellence de la Banque Scotia et de l'AUCC, dans la catégorie Internationalisation par l'action communautaire, pour le projet EDAMAZ dirigé par la professeure Lucie Sauvé du Département des sciences de l'éducation, également associée à l'Institut des sciences de l'environnement.

Les perspectives d'avenir

Nous avons certainement de meilleurs atouts budgétaires en main aujourd'hui, qu'il y a un an. Mais ne perdons pas de vue que le réinvestissement ministériel porte le budget 2001-2002 à un niveau à peine supérieur à celui de 1994-1995. Néanmoins, en ce début d'année universitaire 2001-2002, le climat semble plus favorable à la relance, et j'espère que l'UQAM pourra s'y engager résolument.

L'UQAM est un partenaire de premier plan du réseau universitaire montréalais et québécois. Cette double allégeance lui permet de tirer profit d'échanges uniques que je compte raviver et élargir en tenant compte des singularités et des complémentarités de chaque établissement. Les universités de Montréal et du Québec ont tout à gagner d'une coopération forte et significative.

UQAM

Université du Québec à Montréal

ROCH DENIS
Recteur

DIRECTION

GILBERT DIONNE, recteur intérimaire • LOUISE DANDURAND, vice-rectrice à la recherche, à la création et à la planification • LYNN DRAPEAU, vice-rectrice à la formation • CLAUDETTE HOULD, vice-rectrice intérimaire aux services académiques et au support technologique • MAURO F. MALSERVISI, vice-recteur intérimaire aux ressources humaines et aux affaires administratives • PIERRE PARENT, secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: JEAN-MARC LEGER, président, Leger Marketing

Membres: LOUISE DANDURAND*, vice-rectrice à la recherche, à la création et à la planification • JACQUES DESMARAIS, directeur de département • RICHARD DESROSIERS, professeur • GILBERT DIONNE*, recteur intérimaire • LYNN DRAPEAU*, vice-rectrice à la formation • MICHÈLE DUBREUIL*, notaire et conseillère juridique • BERNARD ÉLIE*, professeur • YANNICK GAUTHIER, étudiant • RICHARD GUAY, vice-président exécutif, Banque Laurentienne du Canada • LIONEL P. HURTUBISE, président du conseil, Ericsson Canada inc. • RÉGINALD LAVERTU*, directeur général, Collège de Rosemont • FRANÇOIS LIMOGES*, étudiant • RENÉ ROY, secrétaire général, Fédération des travailleurs du Québec
• DOMINIQUE VACHON, vice-présidente, Banque Nationale du Canada • SUZANNE WALSH, chargée de cours

Secrétaire: DANIEL HÉBERT*, adjoint au secrétaire général et directeur, Secrétariat des instances

COMMISSION DES ÉTUDES

Président: GILBERT DIONNE, recteur intérimaire

Membres: ROBERT V. ANDERSON, directeur de département • LORRAINE BENIC, chargée de cours • RUBEN BODO, étudiant,
• JEAN P. BOUCHER, directeur de département • NANCY COLLIN, étudiante • ROBERT COMEAU, professeur • LOUISE DANDURAND, vice-rectrice à la recherche, à la création et à la planification • DAVID D'ARRISSO, étudiant • DIANE DEMERS, directrice de programme de 2e cycle • LYNN DRAPEAU, vice-rectrice à la formation • BERTRAND GERVAIS, professeur • CLAUDETTE HOULD, vice-rectrice intérimaire aux services académiques et au support technologique • PIERRE JASMIN, professeur • CLAUDETTE JODOIN, registraire • BENOIT LACOURSIÈRE, étudiant • PIERRE LALONGE, chargé de cours • PAUL LEMIEUX, étudiant • FRANCE L'HERAULT, agente à la gestion technique • SIEGFRIED MATHELET, étudiant • DANIELLE PILETTE, directrice de programme de 1er cycle • ANDRÉ RICHELIEU, étudiant • HUGUETTE VARIN, attachée d'administration

Secrétaire: DANIEL HÉBERT, adjoint au secrétaire général et directeur, Secrétariat des instances

* Membre du comité exécutif

Université du Québec à Trois-Rivières

Claire V. de la Durantaye, rectrice

L'UQTR a marqué des points importants en 2000-2001. Les choix stratégiques et les changements apportés à l'organisation ont été profitables. Un fait notable aura été la signature du contrat de performance avec le ministère de l'Éducation. Avec ces nouvelles perspectives, l'Université est maintenant en meilleure position pour rétablir sa santé financière et elle est remplie d'espoir pour le futur.

En poussant encore d'un cran la modernisation de l'organisation et en se faisant mieux reconnaître, l'Université vient de vivre une période charnière pour son développement. Elle est allée chercher de nouveaux leviers, notamment avec le contrat de performance, et ses initiatives de formation et de recherche l'ont placée sur la voie de l'innovation. Cela transparaît dans le renouveau de l'organisation académique, où toutes les forces sont désormais recentrées sur les départements. L'Université a d'ailleurs posé un geste historique, en mai 2001, en rattachant les modules aux départements. Chaque département devient responsable d'un plan d'innovation bien arrimé aux orientations communiquées à l'automne 2000, dans le cadre du plan institutionnel 2000-2003.

Les programmes d'études et les étudiants

La fierté de l'Université à la rentrée de l'automne 2000 fut l'augmentation du nombre d'étudiants aux cycles supérieurs (8 % d'augmentation à la maîtrise et 2,6 % au doctorat). Pour l'année, l'Université a connu une légère baisse de fréquentation surtout due à une perte d'inscriptions aux études à temps partiel. L'interruption de la session estivale d'immersion de l'École internationale de français et le conflit de travail qui a perturbé une partie des cours doivent ici être pris en compte.

Trois collations des grades, dont une en République du Tchad, ont à nouveau couronné le succès d'un millier d'étudiants qui se sont par ailleurs distingués par l'obtention de plusieurs premiers prix, notamment en génie, en sciences comptables et en communication, en plus d'être honorés au *Gala Forces Avenir* en environnement.

L'Université a continué de marquer le pas en prenant le leadership du nouveau baccalauréat en sécurité publique qui sera offert de concert avec l'École nationale de police du Québec et les autres universités. Elle a créé un DESS en administration scolaire et commence ses activités à la maîtrise réseau en sciences infirmières. Le nouveau baccalauréat de formation initiale en sciences infirmières est aussi réalité et démarre à l'automne 2001. L'accréditation du baccalauréat en sciences comptables par CMA Canada constitue, de plus, un fleuron dans un secteur hautement dynamique.

Afin d'optimiser les ressources de ses programmes de formation, l'Université a par ailleurs entrepris de revoir la structure d'offre des activités d'enseignement dans l'ensemble de ses départements. Un plan a été adopté à cet effet par les instances, en avril 2001. De plus, il y a eu gel des admissions à certains programmes, soit le certificat en informatique de gestion et les baccalauréats en économie de gestion et en traduction.

La recherche et la formation de chercheurs

La création du Programme des chaires de recherche du Canada a été l'occasion pour la plupart des universités de soumettre leur plan stratégique de la recherche. Dans le cadre de son plan, l'UQTR reconnaît neuf axes de recherche correspondant à des regroupements de chercheurs structurants liés à des programmes de cycles supérieurs. Cette première année, une chaire a été accordée au professeur Pierre Magnan, spécialiste des écosystèmes aquatiques. Un deuxième poste de professeur-chercheur a été obtenu par le Centre de recherche en études québécoises (Cédeq) dans le cadre du Programme stratégique de chercheurs du Fonds FCAR. Cette année, la somme totale des subventions et commandites avoisine les 10 M$.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

Le partenariat entre l'Université et son milieu a également connu une forte croissance. Il s'est réalisé des contrats de recherche et de services à la collectivité d'une valeur totale de 4 M$ et un intérêt croissant s'est manifesté pour la formation continue. Une centaine d'activités de formation continue ont été offertes par l'Université. La valeur financière de ces activités dépasse le million de dollars, soit trois fois ce qu'il était il y a deux ans.

L'apport de l'Université à la relance économique et technologique de la région a été reconnu dans le bilan technologique de la Technopole et dans les activités du Comité Grand Solidarité de Trois-Rivières. Des annonces gouvernementales ont de plus pavé la voie au futur Centre intégré en pâtes et papiers (CIPP) que l'Université développe conjointement avec le Cégep de Trois-Rivières, à la création de la société de valorisation des technologies de l'hydrogène (EH^2) et au projet EduTIC Mauricie soutenu par le programme fédéral des collectivités ingénieuses dans le cadre duquel l'UQTR médiatise son curriculum en sciences de l'éducation avec les milieux scolaires.

Le personnel

La coordination des ressources humaines a été l'objet d'une grande attention. Il y a eu l'implantation des services du nouveau vice-rectorat et le comité pilote du changement s'est acquitté de son mandat d'établir une nouvelle répartition des ressources touchées par le rattachement départemental des modules. L'entente négociée avec le Syndicat des chargés de cours est aussi à souligner. Elle introduit le concept de chargé de cours annuel et renforce l'intégration des chargés de cours à la vie universitaire. À l'exception des professeurs dont la négociation est en cours, l'Université bénéficie d'un nouveau partenariat avec tous les syndicats jusqu'en 2004-2005.

L'Université a comblé les postes de direction créés par la réorganisation des ressources humaines et elle a accueilli le titulaire du nouveau poste de vice-recteur associé aux services académiques et aux TIC, M. André Paradis. Ce fut aussi l'entrée en fonction de M. Daniel McMahon à titre de vice-recteur à l'administration et aux finances. Le décès subit, en janvier 2001, du directeur du Service aux étudiants, M. Pierre Bergeron, a jeté une grande tristesse.

■ *Championnat universitaire canadien de hockey 2001 remporté par Les Patriotes de l'UQTR.* ■ *Inauguration de la galerie d'art de l'UQTR, la Galerie r³, en présence de Pierre-Simon Doyon, directeur du Département des arts, d'Alain Gamelin, président de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, de Claire V. de la Durantaye, rectrice de l'UQTR, de Denis Pellerin, premier exposant à la galerie et de Richard Purdy, professeur au Département des arts et premier commissaire de la galerie.* ■ *L'équipe des étudiants de l'UQTR ayant décroché le premier rang des universités québécoises lors de la compétition de la Formule SAE 2000, en compagnie des superviseurs, le professeur Jean-Christophe Cuillière et Éric Précourt du Département de génie mécanique, des techniciens Raynald Gauvin et Robert Drolet et du directeur de l'École d'ingénierie de l'UQTR, René Rochette.*

PHOTOS : CLAUDE DESJARDINS UQTR

■ *Célébration du* Prix Avenir *dans la catégorie environnement, remporté par les étudiantes et les étudiants de communication sociale, sur la photo, les étudiants Francis Mayrand, Véronique Trepanier, Brigitte Gaselin et Kim Joly Patry, en compagnie des professeurs Yvon Laplante (à gauche) et Stephane Perrault (à droite) du Département des sciences du loisir et de la communication sociale.* ■ *Photographie souvenir des membres du conseil d'administration de l'UQTR (mai 2001).* ■ *Signature du Contrat de performance de l'UQTR (20 mars 2001), en présence de Jacques Bégin, président du conseil d'administration de l'UQTR, de François Legault, ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, et de Claire V. de la Durantaye, rectrice de l'UQTR.*

La direction de l'Université a rendu hommage pendant l'année à M. Jacques Bégin, président sortant du conseil d'administration, et à M. Cléo Marchand qui a quitté ses fonctions de cadre supérieur après une carrière à différents postes clés. Plusieurs honneurs ont aussi rejailli sur l'Université, dont l'Ordre national du Québec décerné à Mme Estelle Lacoursière, le Grand Prix culturel de Trois-Rivières attribué à M. Maurice Carrier et un doctorat *honoris causa* à M. Pierre-André Julien.

Les ressources matérielles et financières

L'Université a clos l'exercice financier avec un déficit d'opération de l'ordre de 6 M$, montrant que des efforts énergiques seront nécessaires au cours des prochaines années, afin de respecter l'engagement du contrat de performance de renouer avec l'équilibre budgétaire en 2003-2004.

Au plan des aménagements, l'Université a achevé la phase II des laboratoires de l'Institut de recherche sur l'hydrogène (IRH) et amorcé l'élargissement de l'avenue Gilles-Boulet. Les démarches visant à faire appel à un distributeur de boissons gazeuses sur le campus ont connu leur aboutissement en janvier 2001, alors qu'une entente d'exclusivité de dix ans a été paraphée avec la société Coca-Cola. Les retombées de cette entente serviront essentiellement au financement d'activités étudiantes.

Les activités internationales

Plusieurs initiatives ont donné le ton au défi d'internationalisation que l'Université a inscrit dans ses choix stratégiques. L'implantation du *Programme de bourses de courts séjours à l'étranger* du ministère de l'Éducation est chose faite et permet d'offrir aux étudiants 90 stages internationaux d'ici 2003. Un projet de Chaire en développement international Jacques-Couture a pris forme en vue d'enrichir l'expertise internationale de l'Université. Deux nouveaux projets ont démarré, l'un au Maroc, au service du développement régional par l'innovation et la formation, et un autre en Guinée en appui à la réforme AMORE de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Dans ce dernier cas, un consortium a été créé entre la firme CRC-SOGEMA, l'Université de Sherbrooke et l'UQTR.

Les événements marquants de l'année

L'Université a pris position sur plusieurs questions d'intérêt public dont la langue française, la politique jeunesse du Québec, la politique scientifique du Québec, le milieu communautaire et la santé. L'Université a accueilli le Conseil supérieur de l'éducation sur le thème du partenariat régional ainsi que le président du CRSH. Plusieurs rencontres ont eu un caractère historique, telles la quinzaine marquant le centenaire de St-Exupéry, le 2e Salon national d'histoire et de patrimoine, le 30e anniversaire de la Fondation du C.E.U. de Trois-Rivières et l'inauguration de la première galerie d'art du campus, la Galerie r^3^.

Les perspectives d'avenir

Laissant derrière elle les moments difficiles, l'Université aborde la prochaine année avec enthousiasme. Elle est prête à accueillir en force un nombre accru d'étudiants, une priorité. Elle continuera de mettre de l'avant l'esprit d'innovation et d'excellence afin d'offrir une grande qualité de services aux étudiants et aux étudiantes, et d'honorer son contrat de performance.

UQTR

Université du Québec
à Trois-Rivières

CLAIRE V.
DE LA DURANTAYE
Rectrice

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: JACQUES BÉGIN*, président directeur général, Cogéco Câble

Membres: JACQUES BÉGIN*, diplomate • JEAN-CLAUDE BERNATCHEZ, professeur • JEAN CERMAKIAN, professeur • PIERRE-ANDRÉ DESCHÊNES, entrepreneur-conseil • CLAIRE V. DE LA DURANTAYE*, rectrice • GUY FORGUES, directeur général, Cégep de Trois-Rivières • JEAN-PIERRE GAUDETTE, retraité, Krugerinc • CLAUDE G. GENEST, professeur • PATRICK LEBEL, étudiant • RAYMOND LEBLANC*, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche • LORRAINE LEMIRE, directrice pédagogique deuxième cycle, Collège Saint-Bernard • RENÉ LESAGE, professeur • LOUISE TELORD-BOLDUC*, généagogiste consultante, Ville de la Tuque • ALAIN MAIRE, doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche • DANIEL MCMAHON, professeur • LOUISE PARADIS, doyenne des études de premier cycle • NORMAND G. PRESCOTT, retraité • DENIS TREMBLAY, professeur • RAYMOND VAILLANCOURT, chargé de cours

Secrétaire: LUCIEN BÉDARD, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

* Membres du comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Président: CLAIRE V. DE LA DURANTAYE, rectrice

Membres: CLAUDE ARBOUR, doyen des études de premier cycle • AYMIE BROUSSEAU, étudiante • GUY CHARPENTIER, professeur • HÉLÈNE COSSETTE, chargée de cours • JEAN-LUC DUFOUR, chargé de cours • CATHERINE DROUIN, étudiante • CLAIRE V. DE LA DURANTAYE, rectrice • CATHERINE GENEREUX, étudiante • JOCELYNE GOSSELIN, professeure • LUCIE GUILLEMETTE, directrice • SOPHIE HOULE, étudiante • CLOÉ LAPOINTE, étudiante • RAYMOND J. LEBLANC, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche • ROBERT LORANGER, étudiant • ALAIN MAIRE, doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche • LOUIS MARCHILDON, directeur • LOUISE MATHIEU, directrice • ANNE-CLAUDE MORISSETTE OSMANN, étudiante • GAÉTAN OUELLET, professeur • JEAN-MARC PARADIS, professeur • LOUISE PARADIS, doyenne des études de premier cycle • GINETTE PLESSIS-BÉLAIR, professeure • MARC PROVOST, professeur • BRIGITTE VEILLEUX, étudiante • LOUISE VERREAULT, chargée de cours • HARRY WHITE, professeur

Secrétaire: LUCIEN BÉDARD, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

Université du Québec à Chicoutimi

Bernard Angers, recteur

Dans tous les domaines où elle œuvre, l'UQAC a poursuivi avec détermination son développement, se forgeant une place enviable sur l'échiquier universitaire et dans la société du savoir. En réaffirmant ses missions fondamentales et en misant sur la réalisation des orientations stratégiques du Schéma directeur 2001-2005, elle prépare l'avenir en favorisant les initiatives et les projets de développement, à partir des acquis et de l'immense potentiel de son personnel. Sa vision de demain exprime à la fois une ambition — le développement de la société — et une philosophie — l'exigence de la qualité et de la poursuite de l'excellence en matière de formation universitaire de haut calibre.

Les programmes d'études et les étudiants

À l'automne 2000, l'UQAC comptait 6 623 étudiants, dans 157 programmes, sur le campus et dans quatre centres d'études (Alma, Charlevoix, Saint-Félicien, Sept-Îles). Il s'agit d'une augmentation de près de 3 %.

Au premier cycle, l'année a été marquée par l'adoption d'un nouveau règlement des études, par l'évaluation de trois programmes de baccalauréat et par la mise à jour de plusieurs programmes.

Un nouveau type de programme est en train de se développer avec la formation technique au collégial, le DEC-BAC. Déjà, des protocoles ont été signés avec le Cégep de Chicoutimi pour des programmes en administration et en comptabilité, et avec le Cégep de Jonquière en chimie et en génie. De plus, un consortium a été mis en place avec les collèges régionaux et celui de Sept-Îles pour développer une formation intégrée en sciences infirmières.

Aux cycles supérieurs, le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en sciences infirmières, conjointement offert avec les universités de Hull, Rimouski et Trois-Rivières, a servi de tremplin à l'implantation d'une maîtrise conjointe. Sa mise en place est directement reliée au contrat de performance avec le ministère de l'Éducation. L'Université a aussi été officiellement autorisée à dispenser la maîtrise en art, autrefois en extension de l'UQAM. L'Université a, par ailleurs, élargi son offre de programmes avec un DESS en éco-conseil qui interpelle de façon explicite les deux seules institutions francophones qui dispensent cette formation, les instituts de Namur et de Strasbourg.

Enfin, le Conseil des études de l'Université du Québec a autorisé la création d'un DESS en intervention éducative, qui, en synergie avec celui en administration scolaire, amènera une redéfinition de la maîtrise en éducation.

La recherche et la formation de chercheurs

La Chaire industrielle sur le givrage atmosphérique des équipements des réseaux électriques (CIGELE) a obtenu un mégaprojet visant à rehausser la performance des équipements des postes de 735 kV. Ce projet bénéficie d'une subvention de plus de 2,4 M$ d'Hydro-Québec et du CRSNG.

Le Centre universitaire de recherche sur l'aluminium (CURAL) a embauché un chercheur principal, le professeur Reza Ghomashchi de

l'Université South Australia. Le CURAL a aussi contribué au rassemblement des principaux chercheurs du Québec en déposant une demande de regroupements stratégiques au FCAR. Le CURAL collabore avec les universités McGill et Laval, l'École Polytechnique et le Cégep de Trois-Rivières.

Le Centre d'études sur les ressources minérales (CERM) a démarré un projet dans le domaine du captage de l'eau souterraine pour l'alimentation humaine. La collaboration des villes de La Baie et de Saint-Félicien permettra d'utiliser les puits de ces deux municipalités.

Le Laboratoire international de matériaux antigivre a complété la construction d'une nouvelle soufflerie réfrigérée pour l'étude aérodynamique des fluides de dégivrage et la simulation en conditions dynamiques des brouillards givrants et de la bruine verglaçante.

Le volet génétique du Projet BALSAC a poursuivi des recherches sur des maladies multifactorielles; un enrichissement de sa nouvelle orientation en épidémiologie génétique. Le Projet BALSAC a obtenu une subvention de 200 000 $ du Fonds de recherche en santé du Québec, renouvelé sa subvention d'Hydro-Québec et reçu un montant de 1,8 M$ de Valorisation-Recherche Québec. Enfin, des pourparlers sont en cours pour un financement de Génome Québec et de Génome Canada. Quinze nouveaux emplois ont ainsi été créés.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

Un mémoire a été déposé dans le cadre de la révision de la *Loi sur les forêts*. Le mémoire s'inspire des travaux des chercheurs et met l'accent sur l'importance de la recherche forestière.

Le Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage d'entreprises (CEE-UQAC) a promu l'esprit entrepreneurial, en particulier par six midi-conférences, une semaine entrepreneuriale sur le commerce au détail, un atelier d'information publique sur les sources de financement et l'attribution de plusieurs bourses.

Le Collectif de recherche sur les Initiatives de Développement Économique et Social (Collectif-IDEES) a organisé le colloque Développement, économie sociale et démocratie locale. Cet événement a réuni des chercheurs québécois et français et des intervenants. Le développement local, l'évaluation des activités de développement et la démocratie locale ont été abordés, ainsi que la nécessaire dimension des rapports de genre.

Une entente concernant l'engagement de deux nouvelles personnes en recherche forestière a été conclue avec le Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale, le ministère des Ressources naturelles, le ministère des Régions et le Conseil régional de concertation et de développement. Il s'agit d'une nouvelle étape dans l'évolution du partenariat et de la synergie avec le milieu.

■ *L'historien Gérard Bouchard, directeur du Projet BALSAC, a reçu au cours de la dernière année quelques distinctions importantes, dont un doctorat honorifique de l'Université McGill ainsi que le prix Gérard-Parizeau décerné tous les deux ans à un historien du Québec. Le professeur Bouchard s'est également mérité, en novembre 2000, le Prix du Gouverneur général du Canada pour son ouvrage* Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde. *On le retrouve ici en compagnie du recteur de l'Université McGill, Bernard J. Shapiro.* ■ *Deux doctorats honoris causa ont été décernés par l'UQAC. L'un a été remis à M. Carroll L'Italien, vice-président principal chez Bombardier et président de la Campagne majeure de financement de l'Université. L'autre a été reçu par le comédien et metteur en scène originaire de Jonquière, Michel Dumont. Ils sont en compagnie du président de l'Université du Québec, Pierre Lucier, et du recteur de l'UQAC, Bernard Angers.* ■ *Stephan Brettschneider, étudiant au doctorat en ingénierie, a présenté sa thèse intitulée* Contribution à l'étude de l'apparition et du développement des décharges visibles à la surface de la glace. *M. Brettschneider a écrit une page d'histoire de l'UQAC en soutenant avec succès la toute première thèse du programme de doctorat en ingénierie implanté en 1996.*

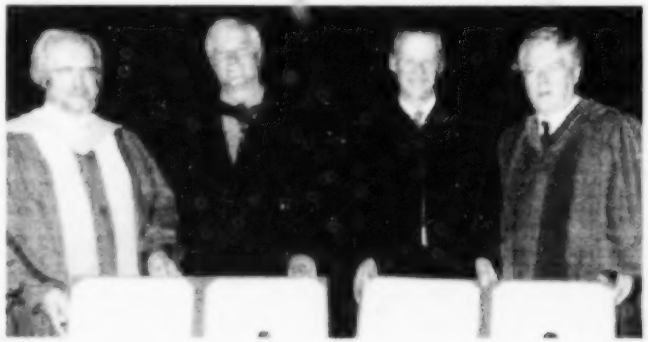

Le personnel

L'UQAC compte 501 employés dont 205 professeurs et une excellente équipe de soutien. S'ajoutent quelque centaines de chargés de cours. Vingt cadres assurent la coordination du personnel. L'UQAC a souligné la retraite de neuf employés et procédé à l'engagement de treize nouveaux professeurs.

Les négociations avec le Syndicat des chargé(e)s de cours se poursuivent en vue du renouvellement de la convention collective. L'UQAC a également accueilli un nouveau directeur de la formation continue, M. Damien Ferland.

Les ressources matérielles et financières

La réalisation du plan d'aménagement s'est poursuivie avec la construction d'une troisième résidence étudiante. Le campus compte ainsi une dizaine d'édifices modernes et des plus adéquats. Le contrat de performance avec le ministère de l'Éducation a été signé et un plan de retour à l'équilibre financier, pour l'année 2003-2004, a été préparé. Cette entente permettra de consolider les acquis, de poursuivre la modernisation des programmes et le développement des domaines d'excellence. L'exercice financier 2000-2001 se solde, comme prévu, par un déficit de 2 290 000 $.

Les activités internationales

Depuis 1999, l'UQAC s'est engagée dans des réseaux d'enseignement supérieur. Elle a déployé ses programmes en Tunisie, au Maroc, au Liban et au Brésil. Adaptés à un contexte spécifique, ces programmes sont dispensés par des professeurs des pays hôtes et de l'UQAC. Les programmes offerts sont, pour la plupart, liés aux domaines de la gestion de projet, de l'administration et de l'informatique. Des démarches dans deux autres pays se déroulent rondement et devraient permettre de recruter des cohortes d'étudiants et de démarrer des programmes dès l'an prochain. Une entente de coopération entre le Projet BALSAC et une équipe de chercheurs de la France (Projet de recherche sur l'émigration française en Nouvelle-France) a permis de mettre à la disposition de l'équipe française des systèmes et des instruments élaborés ici.

Les événements marquants de l'année

L'équipe de la Campagne majeure de financement 1998-2003 a dépassé l'objectif fixé. Plus de 8,4 M$ ont été recueillis et plus de 100 000 $ ont été versés cette année aux étudiants, en grande partie sous forme de bourses d'études.

La Médaille de l'UQAC a été attribuée à quatre personnalités et à un organisme renommé du milieu. Madame Hélène Vincent, MM. Gérald Bélanger, Jean-Marc Dion et Hervé Tremblay, de même que le Camp musical du Lac-Saint-Jean ont été honorés pour leur contribution exceptionnelle au développement éducatif, social, économique ou culturel de la région.

Les cinq établissements d'enseignement supérieur de la région (le Collège d'Alma et les cégeps de Chicoutimi, de Jonquière, de Saint-Félicien et l'UQAC) ont signé une entente en vue d'intensifier leurs échanges. Les contextes budgétaire, économique et démographique, l'importance d'une programmation adaptée aux besoins, ainsi que le besoin d'agir en concertation, ont conduit à cette association.

Un programme de baccalauréat en finance est nouvellement offert dans un environnement entièrement informatisé. Il a pour objectif l'acquisition et le développement d'un savoir-faire au niveau des technologies de l'information et de la communication. Les cours sont disponibles sur Internet et sont dispensés dans une salle multimédia.

L'étudiante Julie Côté s'est distinguée aux plans personnel et académique en obtenant la troisième place au Québec à l'Examen national d'admission de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA) avec l'excellente note de 87 %. *L'Union pour le développement durable a remis son certificat de mérite environnemental Gens d'action au professeur et géographe Jules Dufour. Cet honneur souligne sa contribution exceptionnelle à la conservation de la nature au Québec. De plus, la Fondation de la faune du Québec lui a octroyé un certificat de Partenaire essentiel pour sa contribution à la protection et à la mise en valeur de la faune et de ses habitats.*

Les perspectives d'avenir

Même si les années de compressions budgétaires ont pris fin, la situation financière requiert toujours une gestion serrée et efficiente. Imputable de ses actions, elle s'inscrit dorénavant dans un nouveau type dynamique de relations avec le ministère de l'Éducation. Il importe de rappeler, néanmoins, qu'en dépit des efforts réalisés, la question n'est pas entièrement résolue. Un investissement majeur s'avère toujours nécessaire, à la fois pour absorber les déficits accumulés et pour amenuiser l'écart du financement avec l'Ontario et le reste du Canada.

Malgré tout, avec la participation active des hommes et des femmes de sa communauté, l'UQAC ne vise rien de moins qu'à maintenir ses acquis et à conserver sa place d'université à part entière vouée à l'amélioration de l'accès aux études supérieures, à la recherche et à l'appui au développement régional. Sa contribution à la société du savoir et à l'avancement technologique paye la voie de son avenir.

UQAC

Université du Québec
à Chicoutimi

BERNARD ANGERS
Recteur

DIRECTION

BERNARD ANGERS, recteur • GHISLAIN BOURQUE, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche • GILLES BERGERON, vice-recteur à l'administration et aux finances • MARTIN CÔTÉ, secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: BERNARD ANGERS, recteur

Membres: GILLES BERGERON, vice-recteur à l'administration et aux finances • NICOLE BLUTEAU, vice-présidente FTQ • GASTON BOILY, courtier, Assurances Belley & Truchon • GERMAINE BOLDUC, chargée de cours • DOMINIQUE BOUCHARD, directeur Usine Arvida Alcan International • DENIS BOURQUE, professeur • GHISLAIN BOURQUE, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche • JEAN LEFEBVRE, directeur général Cégep d'Alma • MARCEL MARTEL, consultant • LORRAINE ROBERTSON-MOAR, membre socio-économique • MARTINE POTVIN, étudiante, • RICHARD VEZINA, professeur • DOUGLAS SCHROEDER-TABAH, étudiant

Secrétaire: MARTIN CÔTÉ, secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

Président: BERNARD ANGERS, recteur

Membres: STEPHANE AUBIN, professeur • GHISLAIN BOURQUE, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche • KEN BOUCHARD, étudiant • MICHAEL CÔTÉ, étudiant • GUILLAUME COUTURE, étudiant • FREDERIC DUMONT, étudiant • ANDRE FRANCOEUR, professeur • GILLES IMBEAU, doyen des études de premier cycle • ANDRE LECLERC, professeur • JEAN-FRANÇOIS MOREAU, doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche • MARC NADEAU, étudiant • DENIS PLAMONDON, professeur • JEAN-ROBERT POULIN, professeur • ALAIN ROUTEAU, professeur • STEEVE ROY, étudiant

Secrétaire: MARTIN CÔTÉ, secrétaire général

Université du Québec à Rimouski

Pierre Couture, recteur

L'année 2000-2001 a été couronnée par plusieurs succès dignes de mention, notamment l'acquisition d'un nouveau navire océanographique, l'obtention de deux chaires de recherche et la remise à un professeur du Prix d'excellence en recherche de l'Université du Québec.

Les programmes d'études et les étudiants

À l'automne 2000, l'UQAR a connu une augmentation de 9 % de sa clientèle à temps plein. On comptait 160 étudiants étrangers.

Un nouveau baccalauréat en développement social et analyse des problèmes sociaux a été lancé, tout comme une nouvelle majeure en transport maritime, en collaboration avec l'Institut maritime du Québec. Un programme de maîtrise conjoint en études littéraires a vu le jour, liant l'UQTR, l'UQAC et l'UQAR. Des ententes ont été signées avec les cégeps de Rimouski, Matane, Rivière-du-Loup et de la Gaspésie et des Îles, pour offrir des programmes DEC-BAC en administration et en sciences comptables. Une entente semblable a été signée avec le Séminaire de Sherbrooke, en services financiers. L'entente avec le Cégep de Lévis-Lauzon, pour le DEC-BAC en sciences comptables, a été revue. Signalons que huit thèses de doctorat ont été soutenues, quatre en océanographie et quatre en éducation. L'Université et la Fondation ont accordé 105 bourses d'excellence, soit 79 au 1er cycle et 26 aux 2e et 3e cycles. Le syndicat des professeurs a aussi investi 100 000 $, sur deux ans, pour des bourses d'excellence et Pêches et Océans Canada a versé 50 000 $ au Fonds Estelle-Laberge, pour la relève en sciences de la mer.

L'activité étudiante s'est manifestée avec éclat : Sébastien Cyr (biologie) a reçu le prix Avenir Arts, Lettres et Culture au Gala Forces Avenir. Majella Simard (développement régional) a remporté le Prix de rédaction de la revue L'Action nationale. Patricia Posadas, diplômée de l'UQAR, et Debbie Kate Quimper, étudiante en lettres, ont mérité des Prix d'écriture du Salon du livre de Rimouski. Le grand prix au concours du Prêt d'honneur de l'Est du Québec a été remporté par François Rioux (lettres). Siah Ahmed (océanographie) a présenté la meilleure communication orale au colloque du Chapitre Saint-Laurent, un organisme qui s'intéresse à la sauvegarde du fleuve et de ses rivages.

En comptabilité, trois étudiants de Lévis ont remporté le premier prix à un concours interuniversitaire de l'Ordre des comptables agréés. En génie, les étudiants se sont distingués lors de compétitions de conception de machines, au Québec, aux États-Unis et jusqu'au Mexique.

Des journées ont été organisées sur des thèmes comme l'environnement, la francophonie ou les carrières. Aussi, à Rimouski, le groupe Broc'échange a été créé pour aider les étudiants en quête d'un logement ou de meubles. À Lévis, le club Lévinux a implanté à tous les étages du campus un réseau de bornes Internet avec le système Linux. Le personnel et les étudiants ont leur site commun pour échanger des messages ou accéder aux services.

Enfin, pour le bénéfice des étudiants en sciences et génie, le programme CSDT-PME a été prolongé de quatre ans, pour les aider à s'intégrer plus facilement dans les entreprises et acquérir de l'expérience.

Recherche, création et formation des chercheurs

Quelques bonnes nouvelles sont arrivées. Les efforts pour obtenir un nouveau navire de recherche ont été récompensés, avec l'appui d'un consortium d'universités (Laval, UQAM, McGill) et un financement des deux niveaux de gouvernement. Le navire choisi, d'une longueur de 50 mètres, sera muni d'aménagements et d'équipements propres aux sciences de la mer. Il deviendra l'outil privilégié pour répondre aux besoins de l'enseignement et de la recherche océanographique au Québec et dans l'Est du Canada.

Une première chaire de recherche du Canada a été accordée à l'UQAR. Sous la direction de l'océanographe Émilien Pelletier, elle porte sur l'écotoxicologie moléculaire des milieux nordiques. Une seconde chaire, financée par trois ministères du gouvernement du Québec et par le Conseil régional de concertation et de développement, s'intéressera à la foresterie régionale.

Il faut aussi rappeler que le Prix d'excellence en recherche de l'Université du Québec a été remporté par un professeur de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER), M. Michel Gosselin, un passionné des milieux arctiques. Également, lors du Gala des Prix Gémeaux, deux chargés de cours au Campus de Lévis, Marcel Lafleur et Jean Robitaille, ont remporté le Prix du multiculturalisme 2000, avec *Pour mieux vivre ensemble*, un épisode de la série Terre comprise qui donne la parole à de jeunes Québécois d'origines diverses.

Tout cela fait une année bien remplie. Par ailleurs, signalons que des activités scientifiques ont eu lieu à Rimouski tout comme à Lévis, sur divers thèmes : biologie du comportement, nouvelles technologies et perspectives d'emploi en ingénierie, conservation et gestion des ressources fauniques, soins infirmiers, pédagogie, adaptation scolaire, etc.

D'autres projets de recherche ont pris de l'expansion, par exemple, en mariculture, en santé, en littérature ou sur la ruralité.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

La collaboration de l'UQAR à différentes manifestations, telles le Forum sur la réorganisation municipale, le Rendez-vous rural, la Quinzaine de l'entrepreneurship ou le Carrefour maritime, exprime bien la volonté de partenariat et d'engagement dans le milieu.

Cette présence dynamique se vit de multiples façons. Parmi de nombreux exemples, signalons que le pavillon sportif a accueilli les compétitions de badminton lors des Jeux du Québec Hiver 2001 et que le congrès de l'Association québécoise d'information scolaire et professionnelle s'est déroulé à Rimouski.

Il faut également mentionner l'engagement dans le projet *Rimouski ville étudiante*, qui regroupe de nombreux intervenants et vise à faciliter l'accueil et l'intégration des nouveaux étudiants. Enfin, une mission exploratoire a été organisée aux Îles-de-la-Madeleine, pour déterminer des champs de recherche pertinents.

Il est arrivé à Rimouski à l'été 2001, le nouveau navire dédié aux sciences de la mer. *Le chercheur en océanographie Émilien Pelletier, au centre, est devenu le titulaire de la première chaire de recherche à être accordée à l'UQAR, dans le domaine de l'écotoxicologie moléculaire des milieux nordiques. Le recteur Pierre Couture et le directeur de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski, Serge Demers, étaient présents à cette annonce.* *Parmi les invités qui ont participé au lancement du programme de majeure en transport maritime, on retrouvait Claude Dumais, vice-président de la Table sectorielle de l'industrie maritime du Québec; Gaetan Boivin, directeur de l'Institut maritime du Québec; Jacques Baril, ministre délégué aux Transports et à la Politique maritime du Québec; Pierre Couture, recteur de l'UQAR et président de la Technopole maritime du Québec; et Solange Clavet, députée de Rimouski.*

■ *Les étudiants pourront profiter d'un nouveau programme de bourses d'excellence, une initiative du syndicat des professeurs.* ■ *Trois personnes d'une même famille qui reçoivent leur diplôme de la même université, le même jour... C'est rare, mais c'est arrivé à l'UQAR, pour une famille de Matane. Suzanne Leblanc, la mère (au centre), a reçu son diplôme de 2e cycle en administration publique régionale en même temps que ses filles Julie Roy (à gauche, baccalauréat en enseignement secondaire) et Sophie Roy (baccalauréat en biologie). Trois fois bravo!*

Dans la région de Lévis, l'UQAR est engagée dans le développement socioéconomique en étant représentée à divers organismes dont le Conseil régional de concertation et de développement, le Conseil local de développement et la Corporation des services universitaires.

Par ailleurs, l'Association des diplômés de l'UQAR a souligné l'engagement de Mme Jeanne-Paule Berger. Diplômée de l'UQAR en enseignement secondaire et en éthique, elle a été jusqu'à récemment directrice générale de la Commission scolaire des Phares. Notons enfin que l'UQAR a remporté deux prix au dernier Gala des entreprises et des marchands du Bas-Saint-Laurent, pour le développement maritime et l'efficacité énergétique.

Le personnel

Sous le signe de la continuité, un second mandat a été accordé au recteur et au vice-recteur à la formation et à la recherche.

Une entente syndicale a été signée avec les professeurs. L'Université a aussi procédé à l'embauche de six nouveaux professeurs.

Lors d'une fête spéciale, on a reconnu le travail de 16 employés qui avaient atteint 25 ans de service. Mme Jacqueline Proulx a alors reçu le prix Reconnaissance 2000, pour la qualité de son travail.

Les ressources matérielles et financières

La signature du contrat de performance avec le ministère de l'Éducation a eu un impact significatif sur les résultats financiers, en ramenant le déficit prévu à 1 280 000 $. Nous avons connu une croissance de l'effectif étudiant mais devons aussi faire face à des dépenses croissantes, notamment pour les coûts de système et les frais financiers. Le budget d'immobilisation était de 826 500 $, ce qui est bien inférieur aux besoins. Enfin, les revenus du fonds avec restrictions ont dépassé les 6 M$, un sommet.

Les activités internationales

Nous avons accueilli plusieurs visiteurs, notamment de la France, de la Tunisie, de l'Île de la Réunion, de la République dominicaine et de l'Amérique du Sud, soit pour renforcer des collaborations en cours, soit pour en développer de nouvelles. Notamment, un groupe d'employés cadres d'Électricité de France (EDF-Gravelines) a participé à un stage de perfectionnement sur l'importance des facteurs humains dans la gestion.

Par ailleurs, nos chercheurs et nos étudiants ont participé à diverses missions, notamment au Costa Rica, au Pérou, au Brésil, au Togo et en Chine. L'un des principaux événements aura été l'organisation conjointe, en Tunisie, d'un colloque sur les écosystèmes marins, après deux ans de coopération avec l'Institut tunisien des sciences et technologies de la mer.

Témoignant aussi de cette atmosphère de mondialisation, la revue *Ethica* a fait paraître un numéro en collaboration avec le Brésil.

Les événements marquants de l'année

L'UQAR a été l'une des premières universités à signer son contrat de performance avec le ministère de l'Éducation, en février. Si le contrat oblige l'Université à répondre à de nouvelles exigences en termes d'efficience et de restructuration, il a surtout le mérite de fournir un réinvestissement et de laisser entrevoir de nouvelles perspectives de développement.

Lors de la cérémonie de collation des grades, Sœur Pauline Charron, une éducatrice et musicienne de renom, très active dans la région, a reçu un doctorat honorifique. Les Médailles de la Gouverneure générale ont été remises à Renée Guimond-Plourde et à Nancy Michaud. Éric Dion a pour sa part mérité le Prix du Lieutenant-gouverneur.

Les perspectives d'avenir

Nous continuons de travailler à la préparation du Plan d'orientation stratégique, un projet qui nécessite diverses consultations. Il s'agira maintenant de partager les réflexions et pistes d'action avec l'ensemble de la communauté universitaire.

La prochaine année sera également fort active pour la préparation du Congrès de l'ACFAS qui se déroulera à l'UQAR en mai 2003, soit dix ans après que nous ayons accueilli pour la première fois en nos murs ce congrès de prestige.

UQAR

Université du Québec à Rimouski

PIERRE COUTURE
Recteur

DIRECTION

PIERRE COUTURE*, recteur • MICHEL RINGUET*, vice-recteur à la formation et à la recherche • LOUIS GOSSELIN*, vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration

Membres: ADRIAN ILINCA*, professeur régulier • PIERRE LAPLANTE, professeur régulier • CLAUDE LIVERNOCHE (retraite), professeur régulier • FRANCE RUEST*, professeur régulier • LOUISE BERUBE, chargée de cours • CAROLE BOUCHER* (enseignement secondaire), chargée de cours • ROBERT GAGNÉ* (développement régional), chargé de cours • MARC DOUCET, socioéconomique, Ville de Rimouski • FRANCINE JULIEN*, socioéconomique, présidente du C.A. Telos • JEAN-CLAUDE PARENTEAU*, socioéconomique, UPA • CÉLINE PLANTE, socioéconomique, avocate • PIERRE PROVOST, socioéconomique, CLSC Chaleurs • ROLAND AUGER, membre désigné, directeur général, Cégep de la Gaspésie et des Îles • JEAN-MARC CLICHE (fin de mandat), membre désigné, représentant de l'Association des diplômés • GUYLAINE BÉLANGER, Fédération des caisses populaires BSL

Secrétaire d'assemblée: MICHEL BOURASSA

Attachée d'assemblée: CLAUDETTE BÉDARD

Personnes convoquées: SERGE DEMERS, directeur ISMER • HUGUETTE ST-LAURENT, présidente SCFP, section 1575 MARIO BÉLANGER, Service des communications

COMMISSION DES ÉTUDES

Président: PIERRE COUTURE, *recteur*

Membres: MICHEL RINGUET, *vice-recteur à la formation et à la recherche* • DANIELLE E. CYR, *doyenne des études avancées et de la recherche* • DENIS RAJOTTE, *doyen des études de premier cycle* • PAUL CHANEL MALENFANT, *enseignement et recherche* • CLAUDE RIOUX, *enseignement et recherche* • JEAN BROUSSEAU, *enseignement et recherche* • NICOLE OUELLET, *enseignement et recherche* • BENOÎT BEAUCAGE, *professeur* • JEAN-CLAUDE HUOT, *professeur* • JEANA ROY, *professeur* • CÉCILE ANGOT (*3e cycle*), *étudiante* • LUIS ADOLFO GOMEZ GONZALEZ (*3e cycle*), *étudiant* • EMILIE CARON FOURNIER, *étudiante* • CHRISTINE BOULAY, *étudiante* • CHANTALE DESROSIERS, *étudiante* • JULIE ROY, *étudiante* • ISABELLE GUERRETTE, *étudiante* • MARIE EVE DUBÉ, *étudiante* • ÉRIC COTÉ (*2e cycle*), *étudiant* • SYLVIE LEFEBVRE, *étudiante* • MÉLANIE MALENFANT, *étudiante* • CHANTAL DESROSIERS, *chargée de cours*

Secrétaire d'assemblée: MICHEL BOURASSA

Attachée d'assemblée: CLAUDETTE BÉDARD

Université du Québec à Hull

Francis R. Whyte, recteur

L'Université en Outaouais a maintenant vingt ans. S'appuyant sur son dynamisme, son esprit d'entreprise ainsi que sur la qualité de ses programmes et de ses ressources, elle contribue à l'essor de la région tout en assurant son développement sous tous les aspects de sa mission.

Développement de nouveaux créneaux d'activités, renforcement des liens avec le milieu, plus grande intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC), internationalisation de l'université, voilà autant d'actions qui ont contribué cette année à l'épanouissement de l'Université du Québec à Hull.

Les programmes d'études et les étudiants

Sur le plan des nouveaux programmes, l'Université a donné la priorité au développement des sciences sociales en 2000-2001. Elle a effectué une refonte générale de sa programmation au premier cycle où elle a opté pour une formule majeures-mineures.

Au deuxième cycle, l'Université a instauré deux nouveaux programmes de maîtrise – l'un en informatique et l'autre en sciences infirmières. De plus, l'UQAH offrira, dès 2002, une maîtrise en développement régional.

L'UQAH innove en proposant un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en localisation. De plus, elle a créé le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en finance.

L'UQAH s'approprie de plus en plus les TIC à des fins d'enseignement. En outre, l'usage de la vidéoconférence pour l'enseignement à distance continue de s'intensifier graduellement. L'UQAH élabore de plus en plus de contenus pédagogiques médiatisés qu'elle intègre dans son site Web et à d'autres moyens de diffusion. Qui plus est, la notoriété de l'UQAH en matière de TIC lui a également valu l'organisation du colloque de l'UQ sur les TIC et la pédagogie universitaire et une présence remarquée dans les médias régionaux et nationaux.

À l'occasion des festivités de la rentrée universitaire, 111 bourses d'admission et de renouvellement ont été remises à des étudiants pour souligner l'excellence de leurs résultats scolaires. Pour sa part, la Fondation de l'Université a remis 79 bourses d'études et 22 bourses d'excellence.

En 2000-2001, la répartition de la population étudiante était la suivante : 1 894 à l'été 2000, 4 650 à l'automne 2000 et 4 317 à l'hiver 2001. Au trimestre d'automne 2000, 2 073 étudiants, soit 43 % de l'effectif étudiant, poursuivaient des études de premier cycle à temps plein. Les personnes inscrites aux cycles supérieurs, soit 657 étudiants, représentaient 14 % de la population étudiante.

La recherche et la formation de chercheurs

Le rythme de développement de la recherche, initié au cours des dernières années, s'est accéléré en 2000-2001. On peut souligner la signature du protocole d'entente avec le Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES).

Les professeurs sont toujours soucieux de développer et de maintenir des partenariats avec le milieu local. L'Université a reconduit l'entente cadre avec le Centre hospitalier Pierre-Janet, entente dont les retombées sont déjà fort importantes.

La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) a octroyé une subvention majeure à l'Université en vue de mettre à niveau le réseau des télécommunications de l'établissement. L'Université a aussi procédé au lancement d'une chaire dans le domaine de l'informatique des télécommunications, la Chaire de recherche en calcul distribué (Chaire CALDI).

Par ailleurs, l'UQAH a été l'hôte du 23e congrès annuel de la Société québécoise en psychologie. On y a fait le point sur ce qui se fait en recherche dans tous les champs d'application de la psychologie.

En novembre 2000, la Chaire de recherche en développement communautaire (CRDC) et le Groupe d'étude et de recherche en intervention sociale (GERIS) de l'UQAH organisaient conjointement un colloque intitulé Économie sociale, coopération internationale et développement : enjeux et perspectives, lequel devait préparer les participants à la deuxième rencontre internationale d'économie solidaire qui se tiendra à Québec en octobre 2001.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

En 2000-2001, l'UQAH a intensifié davantage sa présence en région. En effet, en avril 2001, et ce, pour la première fois de son histoire, une réunion du conseil d'administration s'est tenue à l'extérieur de ses locaux habituels, soit à Maniwaki. Elle a également profité de son 20e anniversaire pour lancer son nouveau magazine haut en couleur et en contenu *Savoir Outaouais*. Cette publication s'adresse à tous ceux qui ont à cœur l'enseignement supérieur et l'avenir de notre société. Par l'entremise de cette prestigieuse publication qui paraît trois fois l'an, l'UQAH souhaite partager sa fierté et ses réalisations.

Parmi ses activités avec le milieu, notons que deux de ses professeurs ont été nommés au comité de transition dans le cadre de la fusion des villes en Outaouais. De plus, le Centre d'entrepreneuriat et d'innovation (CEI) a développé un réseau de personnes-ressources en vue de collaborer au développement des projets d'entreprise d'étudiants. L'UQAH a par ailleurs participé à une étude sur la situation des infirmières en Outaouais menée en collaboration avec l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Le personnel de l'Université

Au cours de l'année, l'Université a élargi son équipe en embauchant 22 nouveaux membres du personnel.

Comme le veut la tradition, l'Université a organisé une cérémonie spéciale destinée à rendre hommage à douze membres du personnel ayant acquis 25 années de service dans le réseau de l'UQ ainsi qu'à deux membres du personnel ayant pris leur retraite au cours de l'année.

Les ressources matérielles et financières

L'année financière a été marquée par la signature du contrat de performance entre le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) et l'UQAH. Cette entente prévoit, entre autres, le retour à l'équilibre budgétaire sur trois ans. L'UQAH a en effet réussi à terminer l'année avec un déficit

■ *Pavillon Alexandre-Taché.* ■ *Remise des Prix d'excellence à la Collation des grades 2000. Dans l'ordre habituel : Denis Dubé, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Pierre Lucier, président de l'Université du Québec, Yao Assogba, lauréat du Prix d'excellence annuel, Thierry Karsenti, lauréat du Prix d'excellence en enseignement, et Francis R. Wiseman, recteur.* ■ *L'UQAH reçoit le prix Hommages 2001 pour son site Web. Monique Lepère, directrice de la bibliothèque, accepte le prix au nom du comité du site Web de l'UQAH.*

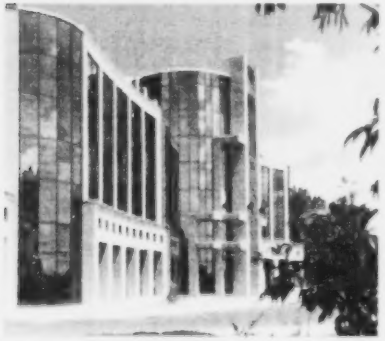

■ *Le professeur Andrzej Pelc, titulaire de la Chaire de recherche en calcul distribué de l'UQAH.* ■ *Dans le cadre des Fêtes du 20e anniversaire de l'UQAH, remise d'un doctorat honorifique en éducation à Paul Gérin-Lajoie (au centre) en compagnie de Pierre Lucier, président de l'Université du Québec (à gauche), et de Francis R. Wiste, recteur.* ■ *Première cohorte d'étudiants français (CESEM Méditerranée de Marseille) diplômés de l'UQAH en administration des affaires, cheminement international.*

budgétaire inférieur à ce qui était prévu. Dans le cadre de cette entente, le gouvernement s'est engagé, le printemps dernier, à investir 17,4 M$ supplémentaires sur trois ans dans l'Université en Outaouais. L'investissement récurrent sera de 6,8 M$ à compter de 2002-2003, soit une augmentation de 34 %.

Les activités internationales

L'UQAH mise depuis toujours sur la qualité, la pertinence et l'ouverture sur le monde dans toutes ses activités d'enseignement. En janvier 2001, elle a participé au Salon des formations internationales qui se tenait à Paris. L'UQAH a également joué un rôle de premier plan dans l'organisation et le déroulement du Colloque international Outaouais sur les alliances stratégiques en sport, loisir et culture. Plus de 250 participants venant de quinze pays ont ainsi eu l'occasion d'échanger avec des spécialistes.

Divers accords de collaboration ont été négociés tout au cours de l'année. Par exemple, un protocole d'entente a été signé avec l'Institut supérieur des matériaux du Mans (ISMANS) en vue d'offrir conjointement une formation en gestion de projet et en informatique. Une autre entente a également été conclue avec l'Université Rey Juan Carlos de Madrid en Espagne afin d'élaborer notamment un programme de maîtrise conjoint en gestion de projet.

Soulignons qu'une première cohorte d'étudiants français provenant du CESEM Méditerranée (Marseille, en France) ont reçu leur baccalauréat en administration des affaires, cheminement international, à l'automne 2000.

Les événements marquants de l'année

En 2001, l'UQAH fêtait le 20e anniversaire de l'obtention de ses lettres patentes, étape importante de son histoire. Dans le cadre de diverses activités organisées à cette occasion, l'Université a honoré des pionniers de l'éducation et a décerné un doctorat honorifique en éducation à Paul Gérin-Lajoie, principal instigateur des transformations profondes apportées au système d'éducation du Québec pendant la Révolution tranquille.

En septembre 2000, l'UQAH inaugurait son tout nouveau site Web, lequel a été modifié en vue de répondre aux nombreuses exigences administratives, informationnelles et pédagogiques de ses usagers. L'Université a d'ailleurs reçu le prix Hommages 2001 dans la catégorie « éducation » pour le dynamisme et le concept de son portail d'intégration des technologies.

Les perspectives d'avenir

Forte des acquis des vingt dernières années, l'UQAH aborde maintenant sa troisième décennie bien positionnée pour relever les défis posés par les profondes transformations sociales et économiques que nous sommes de plus en plus appelés à vivre. Au cours de l'année 2000-2001, les échanges avec le ministère de l'Éducation, dans le cadre du réinvestissement gouvernemental, ont amené l'Université à se doter d'un plan très détaillé visant le développement de l'enseignement et de la recherche, ainsi que le renforcement de sa présence régionale, nationale et internationale. Avec l'engagement de tous les membres de la communauté universitaire, les années à venir seront marquées par une nouvelle phase importante de développement de l'Université en Outaouais.

UQAH

Université du Québec
à Hull

FRANCIS R. WHYTE
Recteur

DIRECTION

FRANCIS R. WHYTE, recteur • DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche • LOUIS CHAPELAIN, vice-recteur à l'administration et aux ressources • MICHELINE BONDU, secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: PIERRE-JACQUES IPPERSIEL*

Membres: GUYBELLEMARE*, professeur • DENIS BROCHU, professeur • BERNARD CAMPEAU, étudiant • LOUIS CAMPEAU, président-directeur général, Industries Davidson inc. • LOUIS CHAPELAIN, vice-recteur à l'administration et aux ressources • HUGUETTE COUSINEAU, chef de l'administration des programmes, CLSC des Draveurs • DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche • RICHARD FILION, représentant des collèges, directeur des études par intérim, Collège de l'Outaouais • JOCELYNE GADBOIS, consultante • JEAN-PIERRE GIROUX*, diplômé, gestionnaire - marketing et développement, Groupe ADGA • JACQUELINE GRÉGOIRE, propriétaire dirigeante, Univers de la promotion • HUBERT LACROIX, chargé de cours • FRANCINE RANCOURT, professeure • ANNIE VIGNEAULT*, étudiante • FRANCIS R. WHYTE*, recteur

Secrétaire: MICHELINE BONDU, secrétaire générale

COMMISSION DES ÉTUDES

Président: FRANCIS R. WHYTE, recteur

Membres: DAVID AUBRY, étudiant • CHRISTIANE BOURDAGES-SIMPSONS, chargée de cours • BERNARD CAMPEAU, étudiant • BENOÎT CHARBONNEAU, professeur • AUDREY CURE, étudiante • DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche • MICHEL FILION, professeur • LUC LACROIX, professeur • MARIEM MALAK, étudiante • BRENDA MARCOUX, étudiante • JEAN-MARC MEUNIER, professeur • DANIEL PELLETIER, professeur • ANNIE VIGNEAULT, étudiante

Secrétaire: MICHELINE BONDU, secrétaire générale

* Membre du comité exécutif

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Jules Arsenault, recteur

Former les personnes et développer la connaissance: voilà la mission de notre université en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec. C'est dans le contexte d'une situation économique particulièrement difficile, dans une région aux prises avec un déficit démographique qui s'aggrave, que l'UQAT doit réaliser ses engagements envers le milieu et entreprendre le contrat de performance qui la lie au ministère de l'Éducation.

Les programmes d'études et les étudiants

Les unités d'enseignement et de recherche ont consacré beaucoup d'efforts à l'ouverture des nombreux programmes adoptés au cours des années précédentes, dans le cadre de l'opération visant à compléter notre patrimoine académique. Citons, entre autres, le DESS en administration scolaire, qui a fait l'objet de demandes d'ouverture de l'ensemble des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

La Commission des études a adopté des programmes courts de 1er cycle en commerce électronique et en peinture, ainsi qu'un programme court de 2e cycle en pédagogie renouvelée. Le programme court en anesthésie et soins critiques a été prolongé en un certificat. La commission a autorisé l'adhésion de l'UQAT au programme conjoint de la maîtrise en psychoéducation du réseau de l'Université du Québec.

La politique institutionnelle pour l'évaluation périodique des programmes a été modifiée, afin de tenir compte du rapport d'évaluation de la CREPUQ.

Au cours de l'année, plusieurs étudiants se sont illustrés par leur performance académique et par leur implication dans la communauté. Citons, à titre d'exemple, les taux exceptionnels de réussite de nos étudiants en sciences comptables aux examens des corporations CA et CMA, qui démontrent que la tradition d'excellence de l'UQAT dans ce domaine se poursuit. Nos étudiants en génie ont mis sur pied et animé un club de robotique qui a la particularité d'associer des étudiants des niveaux secondaire et collégial, afin de les intéresser aux carrières scientifiques.

En novembre, l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec saluait par le Grand prix d'innovation clinique l'initiative de Mmes Josée Carrière, Carole Lahaie et Jacynthe Bérubé qui, dans le cadre de leur baccalauréat en sciences infirmières, ont élaboré et implanté un mécanisme de suivi systématique des soins à domicile, unique au Québec.

Soulignons que nos clientèles de l'année 2000-2001 ont connu une diminution de 4 %.

La recherche

Le tableau du financement de la recherche est particulièrement positif, puisque 6,475 M$ ont été investis par les organismes subventionnaires, la Fondation, les entreprises et les organismes régionaux.

Les projets de nos chercheurs ont des impacts majeurs sur le développement socioéconomique de la région, tout en ayant pour assises des problématiques applicables à l'échelle planétaire.

L'évaluation du potentiel de la région pour la découverte de gîtes minéraux industriels, le développement de ventilateurs de mines, la détermination de l'ensilage et de son effet sur la conservation des fourrages, la constitution d'un répertoire de récits de pratique évaluative en éducation, l'analyse comparée des croyances seyantes à l'égard des abus financiers chez les adultes âgés, voilà quelques exemples qui démontrent la vivacité et la pertinence des recherches conduites à l'UQAT.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

L'UQAT est une université construite sur des collaborations et son engagement dans le milieu constitue une voie privilégiée de son développement. Parmi les projets réalisés cette année, citons l'établissement d'un nouveau réseau de cinq salles d'enseignement à distance par vidéoconférence, réalisé en collaboration avec la Fondation, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, le Conseil régional de développement et des commissions scolaires. Ces cinq salles s'ajoutent au réseau déjà installé dans nos campus de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or, ainsi qu'à la construction d'une salle à laquelle nous avons contribué au Centre d'études collégiales de Chibougamau.

Une formule inédite de partenariats permet maintenant à l'Unité d'enseignement et de recherche en sciences du développement humain et social d'offrir le certificat en intervention auprès des groupes à des bénévoles membres d'organisations communautaires. La Société de technologie de l'Abitibi-Témiscamingue, corporation mise sur pied par l'Université, s'est vue confier l'important mandat d'implanter un réseau de transformation mobilisant les intervenants de la région en vue d'assurer un meilleur développement industriel des produits forestiers. Soulignons enfin l'aboutissement de notre projet d'implantation d'un laboratoire régional d'imagerie médicale par résonance magnétique.

Les ressources humaines

Au cours de l'année, le vice-rectorat aux ressources a terminé les négociations des conventions collectives des professeurs et des chargés de cours.

Le conseil d'administration a par ailleurs nommé Mme Johanne Jean à titre de vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche. Il a aussi modifié la structure administrative et académique de l'Université, en remplaçant la direction regroupée des ressources matérielles et financières par une direction des ressources financières à la tête de laquelle M. Ghislain Girard a été nommé. Les unités d'enseignement et de recherche en sciences du comportement et en sciences sociales et de la santé ont été regroupées en une nouvelle unité en sciences du développement humain et social. L'Unité d'enseignement et de recherche en sciences de la santé regroupe désormais les programmes et les équipes en sciences cliniques et en sciences de la santé.

Les ressources matérielles et financières

L'année universitaire 2000-2001 s'est terminée par un déficit d'exercice de l'ordre de 860 000 $.

En mai, l'UQAT signait son contrat de performance avec le ministère de l'Éducation. Pour les parties, ce contrat s'inscrit dans une volonté commune d'offrir de meilleurs services à la population. En ce sens, le contrat de performance constitue un processus continu de dialogue avec l'État.

■ *L'équipe d'étudiants de l'UQAT a remporté le premier concours international de création en multimédia, devant ses collègues de Belgique.* ■ *Johanne Jean, nouvelle vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche.* ■ *Roger Claux, adjoint au recteur, en compagnie des professeurs Moubsine Berrada et Nacer Elkadri, devant le chantier de l'Institut Polytechnique de Casablanca, avec lequel l'UQAT collabore dans l'enseignement du génie.*

PHOTO : UQAT

Les activités internationales

Deux événements ont retenu l'attention au plan des activités internationales de l'UQAT. Le premier a été réalisé chez nous, lors du Salon Internet tenu à Amos au printemps. Sous l'égide des professeurs du baccalauréat en multimédia, une équipe de nos étudiants s'est mesurée à des collègues venus de Belgique, dans le cadre d'un concours de création en multimédia interactif. Il s'agit d'une première qui grandira et deviendra probablement un événement annuel couru par des représentants de plusieurs universités.

Le deuxième événement est issu de la signature d'une entente de collaboration avec l'Institut Polytechnique privé de Casablanca, au Maroc, en vertu de laquelle les étudiants de cet établissement ayant terminé les deux premières années de leurs programmes de génie pourront venir compléter leur formation en s'inscrivant à notre baccalauréat en génie électromécanique. L'UQAT a été associée de près à la création de cet institut qui a ouvert ses portes en septembre 2001.

■ *Les professeurs Nicole Racette, Suzanne Dugré, Jacques Giroux, Daniel Beaupré et Réal Bergeron, honorés par le prix d'enseignement de la Corporation de formation professionnelle et de l'enseignement supérieur de Rouyn-Noranda.*

■ *Émery Gbodossou, Maxime Poulin, Jean-François Martel, étudiants en génie électromécanique, membres du club de robotique.*

Les événements marquants de l'année

Le Bureau canadien d'accréditation des programmes en ingénierie a répondu favorablement à notre appel, accréditant sans réserve notre baccalauréat en génie électromécanique. L'Ordre professionnel des CMA accréditait notre baccalauréat en sciences comptables, contribuant ainsi à accroître la fierté de notre communauté à l'endroit de ceux et celles qui font l'enseignement au quotidien.

Plusieurs membres de la communauté universitaire se sont mérités des honneurs en cours d'année : la professeure Suzanne Brais a reçu le Prix Domtar du Forum canadien des opérations forestières. M. Steeve Trinque, chargé de cours en multimédia, a raflé le Félix du meilleur site Internet de l'année au Gala de l'ADISQ. Son collègue Jean-Pierre Leclercq a été honoré par l'Unité d'enseignement et de recherche en sciences de la gestion. Mme Nicole Racette a reçu le Prix d'excellence en enseignement de la Corporation de l'enseignement professionnel et supérieur de Rouyn-Noranda qui soulignait également l'excellence des professeurs Réal Bergeron, Daniel Beaupré, Suzanne Dugré et Jacques Giroux.

Enfin, notre Association des diplômés a terminé la deuxième phase de son opération Relance, ayant retrouvé 93 % des diplômés depuis 1970. À la première de ses cinq années de réalisation, sa campagne *Des chiffres et des lettres* a permis d'amasser 60 000 $ destinés au Fonds des diplômés, dont les intérêts soutiendront un programme de bourses aux cycles supérieurs et participeront au financement de nos bibliothèques.

Les perspectives d'avenir

L'UQAT est une université qui vit en symbiose avec l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec. Avec ces deux régions, elle subit les conséquences de la crise démographique et de la situation économique difficile qui les frappent. Notre performance en recherche, nos partenariats avec les autres établissements d'enseignement et avec les entreprises, l'excellence de notre patrimoine académique nous encouragent à nous tourner vers l'avenir avec optimisme, car nous disposons de la volonté et des outils nécessaires pour apporter une contribution significative au développement de nos régions. Accompagnés par l'État, nous continuerons à rendre nos programmes et notre recherche accessibles à ceux qui en ont le plus besoin.

UQAT

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

JULES ARSENAULT
Recteur

DIRECTION

JULES ARSENAULT, recteur • LUC BERGERON, vice-recteur aux ressources • ROGER CLAUX, adjoint au recteur • JOHANNE JEAN, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche et registraire • JEAN TURGEON, secrétaire général et directeur des Services aux étudiants

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente: RITA B. BARRETTE*

Membres: JULES ARSENAULT*, recteur • LOUISE BÉDARD, chargée de cours • LUC BERGERON, vice-recteur aux ressources • GILLES CLOUTIER, directeur du Service des affaires étudiantes et des communications, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue • SUZANNE DUGRÉ, professeure • ROGER GAUTHIER, diplômé • DENIS GEOFFROY, étudiant • FRANÇOIS GODARD, professeur • JOHANNE JEAN, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche • HUGO JOLETTE, étudiant • YOLETTE LÉVY*, membre socioéconomique • JEAN-PIERRE MARQUIS*, professeur • JOHANNE MORASSE*, professeure, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue • FANNY TREMBLAY, directrice, Société de développement du Témiscamingue • RAYNALD VÉZINA, premier vice-président, Cambior inc.

Observateurs: CLAIRE HOGAN, technicienne en administration • ROBERT PAQUIN, directeur du campus de Val-d'Or

Secrétaire: JEAN TURGEON, secrétaire général

*Membre du comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Président: JULES ARSENAULT, recteur

Membres: PIERRE ARSENAULT, professeur • MURIELLE BOLDUC-BOURDOUXHE, professeure • EVE BOYER, étudiante • DENISE CHARLEBOIS, étudiante • CHRISTINA GINGRAS, étudiante • JOHANNE JEAN, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche • KARINE JOBIN, étudiante • HUGO JOLETTE, étudiant • VIATEUR PARADIS, professeur • NICOLE ROBERT, chargée de cours • FRANÇOIS RUPH, professeur • FRANCINE TREMBLAY, professeure • KAZIMIERZ ZARAS, professeur

Observateurs: ANDRÉ BÉLAND, directeur de la bibliothèque • JEAN-CLAUDE BOURASSA, coordonnateur au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche • DENIS VERRET, responsable du Bureau du registraire

Secrétaire: JEAN TURGEON, secrétaire général

Institut national de la recherche scientifique

Pierre Lapointe, directeur général

L'INRS a vécu une année de projets et de réalisations, une année d'engagement et de changement marquée par la volonté de se dépasser. Avec la signature du contrat de performance, l'INRS peut réinvestir dans l'avenir et offrir à ses professeurs-chercheurs, à ses étudiants et à tout son personnel un environnement de recherche et de formation adapté aux besoins actuels de la société québécoise. L'INRS s'est engagé à réorganiser ses activités et, par conséquent, a entrepris de regrouper ses huit centres. Déjà, le regroupement des centres INRS-Urbanisation et INRS-Culture et Société a été complété. La démarche a été amorcée pour regrouper les autres centres de la façon suivante : l'INRS-Énergie et Matériaux et l'INRS-Télécommunications, l'INRS-Géoressources et l'INRS-Eau, de même que l'INRS-Institut Armand-Frappier – Santé humaine et l'INRS-Institut Armand-Frappier – Microbiologie et Biotechnologie.

La recherche

La ville est au cœur des préoccupations des professeurs-chercheurs. Le centre Urbanisation, Culture et Société pilote un projet, financé par Valorisation-Recherche Québec, visant à aider les villes québécoises à mieux se positionner dans un contexte où la compétition mondiale s'accroît. Des professeurs-chercheurs de l'INRS-Eau ont posé un diagnostic sur l'état des réseaux d'aqueduc et d'égout de différentes villes alors que ceux du secteur Urbanisation, Culture et Société documentent les dimensions socioéconomiques des galeries multiréseaux dans les municipalités québécoises.

Toujours du côté des infrastructures, des professeurs-chercheurs de l'INRS-Institut Armand-Frappier – Microbiologie et Biotechnologie s'intéressent aux microorganismes pathogènes dans les stations de traitement des eaux usées, en vue d'évaluer l'efficacité de plusieurs types de traitement d'assainissement appliqués au Québec. Leurs collègues de l'INRS-Institut Armand-Frappier – Santé humaine ont poursuivi leurs recherches en toxicologie environnementale afin d'élucider les mécanismes d'action des contaminants, plus particulièrement des métaux et polluants organiques persistants. En plus de s'intéresser au facteur de risque pour le cancer, les chercheurs développent de nouvelles thérapies.

Fait à noter, les professeurs-chercheurs de l'INRS obtiennent le financement le plus élevé dans le réseau universitaire québécois. À cet égard, le ministre délégué à la Recherche, à la Science et à la Technologie a annoncé l'octroi d'une importante subvention à l'INRS-Énergie et Matériaux pour des recherches en fusion magnétique. En plus de mener des activités de veille, les professeurs-chercheurs du Centre développent de nouveaux outils numériques et de nouveaux matériaux pour les futurs réacteurs de fusion. En outre, l'INRS a obtenu une chaire de recherche sur les infections et l'immunité, ainsi que sur la décontamination de rejets industriels et urbains pollués par les métaux toxiques. Grâce à la Fondation canadienne pour l'innovation, l'Institut se dote de nouvelles capacités d'analyse avec un laboratoire de scanographie à l'INRS-Géoressources, un laboratoire de radio-fréquences à l'INRS-Télécommunications et un laboratoire d'hydrométallurgie environnementale à l'INRS-Eau.

La formation de chercheurs

En 2000-2001, l'INRS a accueilli 545 étudiants dans 23 programmes de 2e et de 3e cycles. Il affiche un fort taux de diplomation. Fait remarquable, celui-ci atteint 88,5 % à la maîtrise et 71,6 % au doctorat. De plus, le taux de placement des diplômés s'élève à près de 96 % un an après la fin des études.

La Fondation Armand-Frappier a attribué une trentaine de bourses à des étudiants en sciences de la santé. Soulignons la remise d'un prix du Concours de vulgarisation scientifique de l'ACFAS à Marc-André Fortin, étudiant à la maîtrise à l'INRS-Énergie et Matériaux, pour un article intitulé *Des artères radioactives…*

Les partenariats et l'implication dans le milieu

Un partenariat de recherche et d'action animé par des professeurs-chercheurs du centre Urbanisation, Culture et Société réunit des chercheurs de toutes les villes universitaires québécoises et des organismes intéressés à l'insertion et à la participation des jeunes en région. Le partenariat de recherche multidisciplinaire et intersectoriel Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles a été renouvelé pour une seconde fois. Les professeurs-chercheurs du Centre se sont également vu confier des activités de veille sur les jeunes et les économies régionales périphériques.

Les professeurs-chercheurs de l'INRS ont organisé des colloques ou des conférences autour d'enjeux tels la transmission de la culture dans un contexte de mondialisation, la requalification des espaces urbains, les problèmes de l'environnement ou la situation du littoral. À la veille du Sommet des Amériques, ils ont tenu, en collaboration avec le ministère des Relations internationales du Québec, le colloque *Le grand récit des Amériques*, enrichissant ainsi la réflexion autour de l'établissement de la nouvelle zone de libre-échange.

L'expertise des professeurs-chercheurs de l'INRS en physique des plasmas leur a valu d'organiser une conférence internationale qui a réuni à Québec des centaines de scientifiques d'ici et d'ailleurs. Le Forum mondial sur l'activité physique et le sport et la Gendarmerie royale du Canada ont invité la directrice du Laboratoire de contrôle du dopage de l'INRS-Institut Armand-Frappier – Santé humaine, Christiane Ayotte, à titre de présidente d'honneur de la conférence *Le dopage sportif chez les jeunes au Canada*. Rappelons que ce laboratoire est le seul accrédité au Canada par le Comité international olympique.

Les ressources humaines

M. Gérard Divay a été nommé directeur du centre Urbanisation, Culture et Société, et M. Sinh LeQuoc, directeur scientifique de l'Institut. Quant à M. Jean Lavoie, directeur de l'administration et des finances, il a assuré l'intérim à la direction des ressources humaines dont tout le volet relié au corps professoral a été confié à la direction scientifique.

En lien direct avec la signature du contrat de performance, l'Institut a élaboré un plan d'action pour l'embauche de 50 professeurs-chercheurs. Par ailleurs, 24 employés se sont prévalus du programme de retraite anticipée, ce qui a permis de réduire le nombre de personnes en mobilité à la suite de l'intégration de l'Institut Armand-Frappier. Enfin, la direction a joué un rôle de

■ *Des chercheurs de l'INRS travaillent à élucider les mécanismes d'actions des contaminants, en plus de montrer et d'expliquer comment certains polluants peuvent jouer un rôle dans des maladies.* ■ *Mme Pauline Marois, vice-première ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances, procède à la première pelletée de terre du Centre de développement des biotechnologies, en compagnie du ministre délégué à la Recherche, à la Science et à la Technologie, David Cliche, du directeur de Laval Technopole, Pierre Bélanger, du maire de Laval, Gilles Vaillancourt, et du directeur général de l'INRS, Pierre Lapointe.* ■ *La recherche sur les infections et l'immunité constitue une priorité à l'INRS.*

PHOTOGRAPHIE : INRS

■ *Des chercheurs étudient la possibilité de mettre en place des galeries multiréseaux qui pourraient s'avérer une option avantageuse pour les municipalités québécoises et contribuer à une gestion intégrée du sous-sol urbain.*

soutien et de conseil pour le redéploiement harmonieux des effectifs dans le contexte du regroupement des centres.

La convention des professeurs a été renouvelée pour un an et les discussions se poursuivent avec le syndicat pour la mise en place d'une nouvelle convention. Une entente de cinq ans a été signée avec les employés du SCOMM. Les négociations se sont également poursuivies avec les deux autres syndicats d'employés de soutien en vue de la signature de nouvelles conventions.

Les ressources matérielles et financières

La situation financière s'est améliorée de façon notable, puisque le déficit prévu de 3 798 000 $ s'est transformé en un surplus de 356 000 $. Cette amélioration de 4 154 000 $ s'explique par les délais de recrutement des professeurs-chercheurs, un congé de primes au RRUQ réservé pour usage stratégique, ainsi qu'une gestion plus serrée du programme de mobilité et des dépenses.

Par ailleurs, le projet de regroupement des installations de l'INRS dans la région de Québec a progressé de manière importante et est en voie d'être concrétisé. L'Institut est également engagé dans la mise en œuvre du Centre de développement des biotechnologies de Laval, un projet d'immeuble multilocatif qui s'inscrit dans le cadre de la Cité de la Biotech.

Les activités internationales

Des professeurs-chercheurs de l'INRS-Eau coopèrent à des activités de formation et de recherche dans le domaine de l'eau avec l'Argentine, l'Algérie et l'Inde. En plus de participer à des projets internationaux dans le domaine de la fusion magnétique, les chercheurs de l'INRS-Énergie et Matériaux étudient la faisabilité d'implanter un grand parc d'éoliennes au Vermont. Les chercheurs du centre Urbanisation, Culture et Société analysent le risque politique et les questions de gestion urbaine et municipale en Afrique.

Les événements marquants de l'année

La vice-première ministre, Pauline Marois, a procédé au lancement de la Cité de la Biotechnologie et de la Santé humaine du Montréal métropolitain, un projet conjoint de l'INRS et de Laval Technopole qui bénéficie d'investissements de 250 M$ sur cinq ans. Le ministre de l'Environnement, André Boisclair, a également annoncé la participation de son ministère à une étude sur l'efficacité des équipements de traitement des eaux usées municipales. Par ailleurs, la ministre Louise Beaudoin a présidé le lancement de l'Histoire de Charlevoix alors que le lancement des histoires du Haut-Saint-Laurent et du Richelieu-Yamaska-Rive-Sud était sous la présidence d'honneur de la vice-première ministre du Québec.

Le professeur-chercheur Michel Fournier de l'INRS-Institut Armand-Frappier – Santé humaine, un pionnier en toxicologie de l'environnement, a reçu le prix Michel-Jurdant 2000. Ce prix, dédié aux sciences de l'environnement, est attribué par l'Association francophone pour le savoir. Enfin, l'INRS a décerné un doctorat *honoris causa* au président-directeur général d'Hydro-Québec, André Caillé, et au fondateur et directeur du Centre Jacques-Cartier, Alain Bideau, rendant ainsi hommage à deux personnalités dont l'action a enrichi la société québécoise.

Les perspectives d'avenir

L'INRS continuera à réorganiser l'ensemble de ses activités de recherche autour d'axes stratégiques cruciaux pour le développement du Québec, en faisant appel aux multiples compétences de ses professeurs-chercheurs et de leurs équipes. Le défi pour l'INRS n'est pas seulement d'être toujours au cœur de l'action, mais d'y exceller. D'où la nécessité de mettre l'imagination au service de l'innovation !

INRS

Institut national
de la recherche
scientifique

PIERRE LAPOINTE
Directeur général

DIRECTION

PIERRE LAPOINTE, directeur général • RENÉ-PAUL FOURNIER, directeur des études avancées et de la recherche et directeur scientifique associé par intérim • JEAN LAVOIE, directeur de l'administration et des finances • SINH LEQUOC, directeur scientifique • PAULINE ROY-CADIEUX, secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: ARMAND COUTURE *, président, La Société Bédelmar ltée

Membres: PIERRE BÉLANGER, directeur général, Laval Technopole • MARY-ANN BELL, vice-présidente au Service à la clientèle, Bell Canada • BERNARD BOBEE, professeur, INRS-Eau • NICOLE BOULET, bureau d'audiences publiques sur l'environnement • RÉMY BRODEUR, directeur général, Soutien stratégique, Bell Canada • PIERRE COULOMBE, président et chef de la direction, Infectio Diagnostic (IDI) Inc. • MADELEINE GAUTHIER, professeure, Centre Urbanisation, Culture et Société • PAVEL HAMET, directeur de la recherche, Centre hospitalier de l'Université de Montréal • PIERRE LAPOINTE *, directeur général, INRS • SINH LEQUOC *, directeur scientifique, INRS • CHRISTINE MARTEL *, directrice générale, Institut du tourisme et d'hôtellerie du Québec • CLAUDE PICHETTE, Huis clos limitée, conseillers en conflits et litiges • JACK SIEMIATYCKI, professeur, INRS-Institut Armand-Frappier–Santé humaine • DOMINIC THERRIEN, étudiant, INRS-Institut Armand-Frappier-Microbiologie et Biotechnologie • JEAN-PIERRE VILLENEUVE *, directeur, INRS-Eau

Secrétaire: PAULINE ROY-CADIEUX, secrétaire générale

* Membres du comité exécutif

COMMISSION DE LA RECHERCHE

Président: Pierre Lapointe, directeur général

Membres: AÏCHA ACHAB, directrice, INRS-Géoressources • SOFIÈNE AFFES, professeur, INRS-Télécommunications • MONIQUE BERNIER, professeure, INRS-Eau • RUDOLPH BERTRAND, professionnel de recherche, INRS-Géoressources • JEAN-GUY BISAILLON, directeur, INRS-Institut Armand-Frappier-Microbiologie et Biotechnologie • CLAUDE BOUCHER, professeur, INRS-Énergie et Matériaux • MOHAMED CHAKER, directeur, INRS-Énergie et Matériaux • GUILLAUME CÔTÉ, étudiant, Centre Urbanisation, Culture et Société • JANICK D. LALONDE, étudiante, INRS-Eau • GÉRARD DIVAY, directeur, Centre Urbanisation, Culture et Société • ALAIN FOURNIER, professeur, INRS-Institut Armand-Frappier-Santé humaine • RENÉ-PAUL FOURNIER, directeur, Service des études avancées et de la recherche • FARID GHANEM, étudiant, INRS-Télécommunications • ANDRÉ GIRARD, directeur, INRS-Télécommunications • MARTIN GIROUX, étudiant, INRS-Institut Armand-Frappier-Santé humaine • ÉRIC HOFFMANN, étudiant, INRS-Géoressources • ERIC IRISSOU, étudiant, INRS-Énergie et Matériaux • JEAN-FRANÇOIS LALIBERTÉ, professeur, INRS-Institut Armand-Frappier-Microbiologie et Biotechnologie • BENOÎT LATREILLE, professionnel de recherche, INRS-Institut Armand-Frappier–Santé humaine • SINH LEQUOC, directeur scientifique • RACHEL PAGÉ-BÉLANGER, étudiante, INRS-Institut Armand-Frappier-Microbiologie et Biotechnologie • MARC RICHER-LAFLÈCHE, professeur, INRS-Géoressources • RICHARD SHEARMUR, professeur, Centre Urbanisation, Culture et Société • PIERRE TALBOT, directeur, INRS-Institut Armand-Frappier-Santé humaine • JEAN-PIERRE VILLENEUVE, directeur, INRS-Eau

Secrétaire: PAULINE ROY-CADIEUX, secrétaire générale

École nationale d'administration publique

Marcel Proulx, directeur général

L'année 2000-2001 aura été pour l'ENAP une année sombre en raison du décès, après une courte et violente maladie, de M. Pierre De Celles qui aura été directeur général de l'ENAP de 1989 à 2001. Ce triste événement a secoué toute la communauté énapienne et marqué cette année. Celle-ci aura été aussi marquée par les discussions entourant le contrat de performance.

Dans les orientations générales du contrat de performance, l'ENAP retient: le développement de la recherche, la consolidation des études créditées, la redéfinition de l'accompagnement organisationnel et le maintien de la présence internationale.

Le bilan général, au terme de cette année, est positif et permet de considérer l'avenir avec optimisme. L'année 2000-2001 est riche de réussites encourageantes dans tous les secteurs.

Les programmes d'études et les étudiants

Au cours de l'année 2000-2001, l'École a connu une augmentation de près de 10 % des inscriptions à ses programmes d'études créditées. La relève dans les secteurs public et parapublic québécois a entraîné un plus grand besoin de formation pour des gestionnaires appelés à assumer de nouvelles fonctions ou aux employés nouvellement embauchés par les ministères et organismes.

Pour la plupart à temps partiel, particulièrement pour la maîtrise Option A, parce qu'ils sont en situation de travail, les étudiants se sont inscrits à moins de cours qu'ils le faisaient auparavant, mais ils persévèrent plus longtemps améliorant ainsi le taux de rétention. La maîtrise Option A est le programme qui attire le plus grand nombre d'étudiants et le niveau des inscriptions est stable alors que pour la maîtrise Option B, où les étudiants s'inscrivent en plus grand nombre à temps plein, le niveau des inscriptions est en hausse.

En ce qui a trait au programme de doctorat, le nombre d'étudiants se maintient et demeure au maximum de la capacité d'accueil de l'École. Au cours de l'année 2000-2001, jusqu'à 28 étudiants étaient inscrits au programme de doctorat et onze étudiants au programme court de 3e cycle. Au total, à la session d'hiver 2001, 1 207 étudiants étaient inscrits aux différents programmes d'études créditées alors qu'à la collation des grades, l'École remettait 241 diplômes. Cette année, exceptionnellement à l'occasion du 25e anniversaire de la présence de l'ENAP à Hull, l'École y a organisé une collation des grades pour les diplômés de cette région.

Le perfectionnement et les activités d'accompagnement

L'augmentation constante, au cours des dernières années, des revenus du secteur du perfectionnement démontre que la vaste gamme de sessions qui s'adressent aux gestionnaires des secteurs public, parapublic et péripublic répond adéquatement aux besoins des gestionnaires en place. Le calendrier des programmes généraux publié annuellement se veut la vitrine des produits que peut offrir l'École, à partir de laquelle plusieurs ministères et

organismes se sont inspirés pour faire élaborer un produit sur mesure pour leur personnel. De plus, l'expérience de microprogrammes conjuguant une partie de formation créditée plus lourde et une autre de perfectionnement court a été également bien accueillie.

Au cours des deux dernières années, le nombre de jours de formation a connu une hausse de 41 %. L'augmentation effective des dernières années est d'ailleurs principalement le fait de produits sur mesure des programmes élaborés pour une clientèle particulière et offerts en organisation. Le secteur de l'évaluation des compétences a lui aussi connu une année remarquable, en raison de l'augmentation des revenus qu'il génère et du nombre des participants.

La recherche

Au cours de la dernière année, la recherche institutionnelle, la recherche subventionnée et la recherche commanditée ont connu une hausse appréciable. Trente-quatre projets de recherche sont d'ailleurs en cours et le nombre de publications du personnel est impressionnant compte tenu du nombre de professeurs et de chercheurs à l'emploi de l'École. De plus, un nombre record de demandes de subventions ont été déposées au cours de l'année par un nombre croissant de professeurs.

La création par le Secrétariat du Conseil du trésor, l'Université Laval et l'ENAP du Centre d'expertise en gestion des ressources humaines a permis aux professeurs de l'École de déposer plusieurs demandes de subventions en ce domaine dont trois ont déjà été acceptées par le Centre. Ces projets représentent près de 400 000 $. De plus, dans le cadre de la Fondation universitaire de l'Université du Québec a été créée la Chaire Pierre-de-Celles en administration publique qui se consacrera à la recherche en gestion.

Par ailleurs, l'Observatoire en administration publique a connu une autre année intéressante alors que sa notoriété lui a apporté des contrats de recherches comparatives sur divers aspects de l'administration publique et menées à travers le monde.

Les activités internationales

L'année 2000-2001 peut être qualifiée d'année de « transition » au plan de la coopération internationale. Soulignons d'abord l'arrivée à terme de la première étape de la mise en place du réseau de la Didacthèque internationale en management public animé par l'École. Au cours de cette période, un travail important de concertation a été effectué à l'interne ainsi qu'avec les partenaires externes afin de concevoir la deuxième et dernière phase de développement du réseau. Les conditions de succès étant réunies, tous considèrent avec optimisme la poursuite intensifiée des activités au cours de l'hiver 2002.

Soulignons aussi que l'ENAP a conclu avec la firme conseil CRC-SOGEMA et l'Agence canadienne de développement international, une entente de service pour la diffusion d'un programme de formation spécialisée en gestion de la fiscalité, à l'intention des dirigeants de la Direction nationale des Impôts du gouvernement du Mali. Cette formation, offerte en partie à distance, conjointement avec l'Université de Sherbrooke, mène à l'obtention d'un diplôme d'études de 2e cycle en administration publique et d'une attestation de microprogramme en fiscalité. Ce partenariat constitue une première pour l'École au niveau international.

■ *Remise du Prix d'excellence en enseignement à Marie-Michèle Guay, professeure à l'ENAP de Montréal.* ■ *Remise de la Médaille de l'ENAP à Raymonde Chantigny de l'ACDI lors du 25e anniversaire de l'ENAP à Hull.* ■ *El Houssine Aziz, ministre de la Fonction publique du Maroc, lors de la clôture du stage en ressources humaines des participants marocains.*

PHOTOGRAPHIES : ENAP

■ *Michael A. Bruntnall, directeur exécutif de la NASPAA, Marcel Proulx, directeur Enseignement et recherche à l'ENAP et José Natividad Gonzalez Paras, président de l'INAP de Mexico et président du conseil d'administration du CLAD lors du colloque* La gouvernance dans les Amériques.

L'ENAP participe depuis peu également avec l'École nationale de santé publique de Rennes et l'Ecole nationale d'administration de la Côte d'Ivoire à la diffusion d'un programme francophone de formation des dirigeants d'établissements de santé. Cette collaboration est soutenue par la Commission permanente de la coopération franco-québécoise et fait l'objet d'un accord général de coopération.

En marge du Sommet des Amériques, en collaboration avec l'Institut national d'administration publique du Mexique, le Centre latino-américain d'administration et de développement et la National Association of Schools of Public Affairs and Administration des États-Unis, l'ENAP a organisé le symposium *Gouvernance et administration publique*. Cet événement a regroupé à Québec une centaine d'invités, provenant d'une dizaine de pays des Amériques; il a aussi réuni par vidéoconférence plusieurs participants au Mexique et tous les échanges ont été transmis en direct sur le site Web de l'École. Une communication sur le rôle central de l'administration publique dans la gouvernance des pays des Amériques, qui reprend les grandes conclusions du symposium, a été remise aux représentants des États présents au Sommet.

Le personnel et les ressources matérielles et financières

En 2000-2001, l'effectif de l'ENAP était de 121 employés. L'École a par ailleurs recruté deux nouveaux professeurs.

Sur le plan financier, une hausse de 209 000 $ est constatée en droits de scolarité. Les revenus de l'enseignement régulier ont augmenté en 2001 alors que les revenus de l'enseignement périuniversitaire ont connu une hausse importante. Les revenus de subventions de l'Université du Québec ont légèrement diminué. Une somme de 129 000 $ a été versée à titre de bourses du millénaire.

Les revenus d'interventions d'aide conseil et les revenus de perfectionnement ont augmenté et cette augmentation est attribuable à une hausse des revenus des programmes en organisation et des revenus des programmes généraux.

Enfin, à même le solde du fonds 2000-2001 de 1 817 731 $, une somme de 1 271 000 $ a fait l'objet d'une affectation d'origine interne à l'accroissement de la masse salariale, à l'entretien des bâtisses, aux bibliothèques et au service informatique ainsi qu'à l'allocation de bourses d'études.

Les perspectives d'avenir

Au terme de l'année 2000-2001, les perspectives pour l'année suivante sont favorables. Les projets de développement en vue d'une relance auxquels l'ENAP entend donner priorité, conformément à son contrat de performance, sont les suivants : le développement pédagogique (NTIC), le soutien aux regroupements thématiques de professeurs, les activités de perfectionnement offertes aux gestionnaires publics, le développement de l'Observatoire de l'administration publique, le développement des ressources documentaires (NTIC), l'augmentation des bourses et stages pour les étudiants, l'évaluation des programmes d'études et la relance auprès des étudiants et des diplômés.

Il faudra également accorder une attention toute particulière aux besoins de la fonction publique québécoise : l'ENAP souhaite poursuivre ses interventions d'accompagnement en matière de réforme administrative et de modernisation et elle veut demeurer un acteur majeur sur le plan de la formation de la relève. De même, l'ENAP devra renforcer ses relations avec le réseau de l'Université du Québec afin de mieux profiter de son appartenance à ce réseau et de continuer à y être d'un apport positif.

Les perspectives budgétaires appellent une gestion budgétaire prudente et parcimonieuse. La taille de l'École nous rend fragiles et nous oblige à investir dans la croissance : croissance des clientèles créditées, croissance des activités non subventionnées, développement de la recherche et de la coopération internationale.

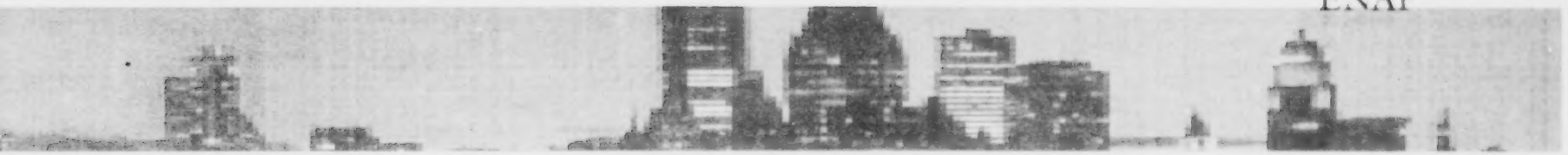

ENAP
École nationale
d'administration publique

MARCEL PROULX
Directeur général

In memoriam
PIERRE DE CELLES
1940-2001

DIRECTION

SYLVIE BEAUCHAMP, directrice générale par intérim, directrice de l'administration et secrétaire générale • MARCEL PROULX, directeur de l'enseignement et de la recherche

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente: SYLVIE BEAUCHAMP, directrice générale par intérim

Membres: SYLVIE BEAUCHAMP*, directrice de l'administration et secrétaire générale • CLAUDE BEAUREGARD, professeur • MONIQUE L. BÉGIN*, secrétaire générale associée, Conseil exécutif du gouvernement du Québec • FRANCINE BOUCHARD-BOUTET, consultante, Les logiciels de Marque et les technologies EVI • JEAN-PIERRE DUPLANTIE*, directeur général, Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de l'Estrie • LOUISE GIROUX, consultante en communication et gestion • NICOLE LAFLEUR, directrice générale, Cégep de Lévis-Lauzon • DENIS LAFORTE*, professeur, Université du Québec à Hull • JEAN LAROCHELLE, chargé de mission, Conseil exécutif du gouvernement du Québec • HÉLÈNE LEE-GOSSELIN, professeure, Université Laval • YVES POULIN, conseiller en administration publique • MARCEL PROULX, directeur de l'enseignement et de la recherche
• SERGE VALLÉE, étudiant • SERGE VIAU, directeur général, Ville de Québec

Secrétaire: SYLVIE BEAUCHAMP, secrétaire générale

* Membre du comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente: SYLVIE BEAUCHAMP, directrice générale par intérim

Membres: JEAN ASSELIN, professeur associé • ANDRÉ BAZINET, chef du service des politiques de personnel, Conseil du trésor du Québec
• SERGE BELLEY, professeur • LUC BERNIER, directeur des études à Montréal • MARC BILOCQ, directeur, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec • MOHAMED CHARIH, directeur des études à l'ENAP-Hull • FRÉDÉRICK DUMAS, étudiant • KARL GAGNÉ, étudiant • RICHARD GAGNON, directeur régional pour le Québec, Formation et perfectionnement Canada • RENÉE LAMONTAGNE, directrice générale, CLSC des Hautes-Marées • PATRICK NUGENT, conseiller en administration publique • EMMANUEL NYAHOHO, professeur
• MONIA PRÉVOST, étudiante • MARCEL PROULX, directeur de l'enseignement et de la recherche • NATALIE RINFRET, professeure
• ROBERT BRULOTTE, registraire de l'ENAP (membre non votant).

Secrétaire: SYLVIE BEAUCHAMP, secrétaire générale

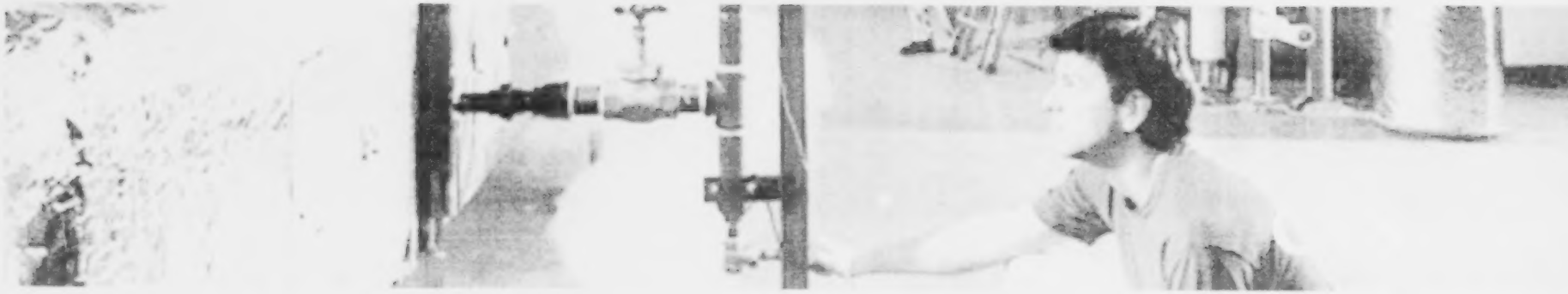

École de technologie supérieure

Robert L. Papineau, directeur général

L'année 2000-2001 en a été une de croissance. La poursuite notable de l'augmentation de la clientèle étudiante, la création d'un nouveau programme d'études et les projets d'expansion du campus en témoignent. En 2001, le nombre d'inscriptions à l'ETS a poursuivi sa croissance de façon très marquée. L'École a donc mis en œuvre divers moyens pour continuer à répondre aux besoins de sa clientèle : construction de la phase 2 de ses résidences, mise sur pied du programme de baccalauréat en génie logiciel, création du Décanat à la formation, réaménagement de certaines aires de l'établissement. De plus, la première campagne de financement a été couronnée de succès.

Les programmes d'études et les étudiants

À l'automne 2001, l'augmentation de la clientèle de l'ETS se chiffrait à 30 %. Cette forte hausse s'explique en partie par la création du nouveau programme de baccalauréat en génie logiciel qui sera officiellement lancé cet automne en conformité avec les engagements pris par l'École dans son contrat de performance. En effet, à lui seul, ce programme regroupe 11 % des nouveaux étudiants, ce qui témoigne du vif intérêt des étudiants pour le génie logiciel.

Au chapitre des études supérieures, les étudiants inscrits aux programmes de 2e et de 3e cycles, à l'hiver 2001, représentaient environ 10 % de la population étudiante, sans compter les 175 étudiants de l'École de technologie de l'information (ETI). Au 2e cycle, un programme de maîtrise en génie aérospatial est présentement en instance d'approbation. L'ETS se joint ainsi aux cinq autres universités québécoises offrant déjà ce programme. L'ETI a regroupé ses activités à l'ETS dans le but de rapprocher ses services de sa clientèle, laquelle se trouve à plus de 95 % dans la région métropolitaine, et de se donner une visibilité plus concrète. À l'automne 2001, l'ETI comptait plus de 240 étudiants inscrits.

La recherche et la formation de chercheurs

L'École a créé ses deux premières chaires en 2001 : la Chaire TransEnergie – ETS sur la simulation et la commande des réseaux électriques, un investissement de 1,5 M$ sur cinq ans, ainsi que la Chaire industrielle en télécommunications sans fil ETS-CMC Électronique, qui a obtenu un financement de 750 000 $ sur trois ans.

Durant la dernière année, les fonds de recherche ont atteint plus de 5,8 M$, dont 42 % proviennent de contrats de recherche. De cette somme, près de 1,4 M$ a été accordé aux professeurs par le CRSNG. Une subvention de Valorisation-Recherche Québec et une autre du ministère de l'Éducation pour les nouvelles technologies de l'information ont respectivement été versées au développement d'une plate-forme de recherche en imagerie radiologique 3D basse radiation et au projet Téléprésentiel de l'ETI. De plus, la Fondation canadienne pour l'innovation a accordé, dans le cadre de son Fonds de relève, une partie du financement nécessaire à la mise sur pied du Laboratoire de recherche en caractérisation et mise en forme des alliages à mémoire de forme. Par rapport à l'an passé, le budget de recherche a augmenté de 22 %.

Dans le cadre du programme de financement de projets particuliers visant à augmenter le nombre de diplômés dans le domaine des technologies de l'information, l'ETS a reçu plus de 3 M$ en subventions. Cette somme est constituée d'une contribution directe du ministère de l'Éducation du Québec à hauteur de 1,5 M$ et d'une égale participation des partenaires industriels de l'École.

L'École remet annuellement ses prix d'excellence en enseignement et en recherche aux professeurs. En 2001, deux prix seront décernés pour la toute première fois : le Prix d'excellence pour une contribution exceptionnelle à la qualité de l'environnement éducatif remis à un professeur et le Prix d'excellence en enseignement attribué à un chargé d'enseignement. Les noms des récipiendaires ont été dévoilés à l'automne 2001.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

À sa quatrième année d'existence, le projet Découverte connaît toujours autant de succès. Cette année, seize étudiants de l'École, jumelés à quatre adolescents de l'Ancre des jeunes, un organisme communautaire voué à la réinsertion sociale des jeunes décrocheurs, ont animé les ateliers scientifiques à l'intention des 54 élèves de 6e année de l'école de la Petite-Bourgogne.

Le personnel

L'ETS compte 353 postes réguliers, incluant 115 professeurs et chargés d'enseignement. À chaque trimestre, près de 80 chargés de cours sont venus appuyer le corps professoral dans sa tâche.

L'École a renouvelé les conventions collectives des professeurs et des chargés d'enseignement jusqu'en 2004. De plus, comme suite à la révision de la structure administrative effectuée en 2000, l'ETS a créé le Décanat à la formation. Ce nouveau décanat est responsable de l'élaboration des programmes d'enseignement de 1er cycle, de leur fonctionnement d'ensemble, de leur développement et de leur évaluation. Il met en place des activités pour le développement pédagogique du corps enseignant, administre les services aux étudiants et s'assure de l'application et de la mise à jour des règlements qui concernent les études de 1er cycle.

Les ressources matérielles et financières

La construction de la phase 2 des résidences de l'ETS est maintenant terminée. Ainsi, 200 étudiants supplémentaires peuvent y loger, ce qui porte à 390 le nombre de locataires des résidences. À l'intérieur même de l'École, 2 500 mètres carrés d'espace ont été réaménagés pour mieux répondre aux besoins.

Près de 200 invités du milieu des affaires et de la communauté universitaire se sont réunis pour la cérémonie de clôture de la première campagne de financement de l'ETS. L'objectif de 10 M$ a été dépassé, puisque 10 103 000 $ ont été amassés. Le Fonds de développement de l'ETS (FDETS) y est allé d'une première en soutenant deux projets de développement institutionnel et d'avancement éducatif. Le FDETS a en outre remis 360 000 $ en bourses et en prix d'excellence. Au cours des prochaines années, le FDETS orientera ses

■ *La construction de la phase 2 des résidences maintenant terminée. 390 étudiants peuvent y loger durant leurs études.* ■ *Le laboratoire de technologies de l'information permet de s'intéresser à plusieurs domaines d'applications dont la conception d'interfaces multi-modales. Cette dernière consiste à communiquer avec une machine par plusieurs médias simultanément, comme la commande vocale, le gant de données et le casque d'immersion.* ■ *La première campagne de financement de l'ETS a permis d'amasser la somme de 10 103 000 dollars. Dans l'ordre habituel, Patrick Charpentier, président de l'Association étudiante de l'ETS, Robert L. Papineau, directeur général, Louis A. Tanguay, président d'honneur de la campagne de financement ETS 2000, Un avenir de génie, Michel Laurence, professeur au Département de génie électrique, Henri-Paul Martel, président du conseil d'administration du Fonds de développement de l'ETS (FDETS) et Yvon M. Dubois, directeur du FDETS.*

PHOTOGRAPHIES ETS

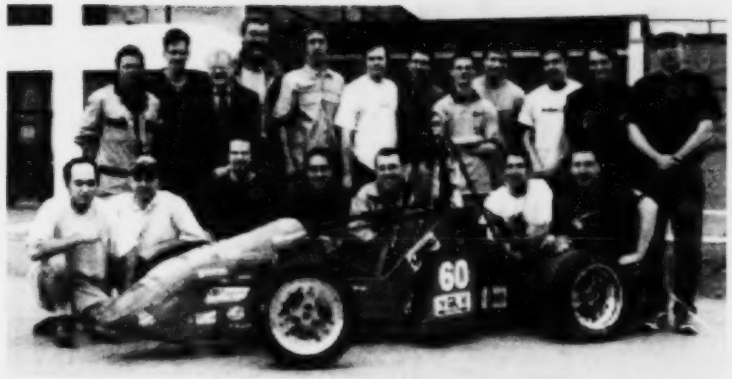

■ *À Birmingham, en Angleterre, les étudiants de l'École ont pris le deuxième rang du classement général du concours « Formula Student » en plus de remporter les prix du meilleur moteur et du meilleur constructeur.*

efforts sur la recherche de dons philanthropiques et d'alliances stratégiques ETS-entreprises permettant le développement de l'institution.

Les activités internationales

Le Bureau des relations internationales (BRI) a vu le nombre des étudiants participant à des programmes d'échange internationaux progresser pour une quatrième année consécutive. Ainsi, treize étudiants de l'ETS sont allés poursuivre leur formation en France ou en Islande, et quelque 50 étudiants de la France et du Brésil sont venus étudier chez nous. Les treize étudiants poursuivant leurs études à l'étranger se sont partagés plus de 90 000 $ en bourses d'excellence de mobilité étudiante du ministère de l'Éducation du Québec et de l'École.

En 2000, l'équipe du Programme de regroupement étudiant pour la coopération internationale (PRECI) s'est rendue au Cambodge pour y construire une banque de riz. Le PRECI, une initiative créée et entièrement gérée par des étudiants, permet à des étudiants de vivre une expérience d'aide humanitaire en mettant à profit leurs connaissances en ingénierie dans un pays en voie de développement.

Les événements marquants

L'École est de plus en plus fréquemment le sujet de reportages d'émissions de télévision à caractère scientifique ou technologique. Les prix qui lui sont décernés ainsi que les performances notables de ses clubs étudiants y contribuent largement.

L'ETS a reçu un prix d'efficacité énergétique décerné par Ressources naturelles Canada et l'Office de l'efficacité énergétique. Le Service des stages de l'École s'est lui aussi distingué en recevant le 2e prix du Programme de prix de la qualité et de la productivité de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU).

Le Gala Forces Avenir 2000 a couronné deux équipes de l'ETS : celle du Programme de regroupement étudiant pour la coopération internationale (PRECI) et celle du véhicule tout-terrain amphibie Mini-Baja.

Du côté des compétitions, l'équipe d'Éclipse III, avec son véhicule solaire, a pris le 2e rang du concours Energia 2000, organisé par l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie. Au Maryland, le sous-marin à propulsion humaine Omer 4 a inscrit le record du monde de vitesse à deux reprises avant de remporter le prix pour la meilleure utilisation de matériaux composites.

À Kingston, en Ontario, l'équipe du toboggan de béton s'est hissée au 2e échelon du classement général. Quant à la nouvelle équipe du Mini-Baja, elle a été déclarée meilleure équipe nord-américaine de l'année. Finalement, le club de la Formule SAE (Society of Automotive Engineering) est revenu d'Angleterre avec la 2e place du classement général, le prix du meilleur moteur remis par Ford Cosworth et celui du meilleur constructeur octroyé par Rolls-Royce et Bentley.

Les perspectives d'avenir

La croissance de la clientèle étudiante est telle que l'École doit agrandir son campus et, pour ce faire, elle a acquis un terrain adjacent. Un plan de développement a été soumis aux instances concernées. En outre, la réponse à la croissance étudiante passe aussi par l'accroissement du nombre des professeurs ainsi que par l'augmentation de stages de qualité pour les étudiants.

De plus, tel que stipulé dans son contrat de performance, l'ETS portera une attention accrue au soutien et à la réussite de ses étudiants. Ainsi, elle accentuera le budget qu'elle consacre à la participation étudiante aux différentes compétitions en matière d'ingénierie, puisque ces événements constituent un puissant instrument de motivation et une incitation à la performance. Trois mesures supplémentaires devraient contribuer à améliorer la réussite des étudiants : l'amélioration de l'encadrement par l'augmentation du corps professoral, la mise sur pied du Décanat à la formation, incluant l'ajout de postes consacrés au soutien à la réussite étudiante, de même que l'analyse des motifs d'abandon. Enfin, l'École déposera en cours d'année son plan de développement 2001-2006.

ETS
École de technologie supérieure

ROBERT L. PAPINEAU
Directeur général

DIRECTION

ROBERT L. PAPINEAU, directeur général • YVES BEAUCHAMP, directeur de l'enseignement et de la recherche • YVON DUBOIS, directeur des relations avec l'industrie • ROBERT NELSON, directeur de l'administration • NORMAND TRUDEL, secrétaire général et adjoint au directeur général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: ALAIN BELLEMARE*, premier vice-président, Pratt & Whitney Canada

Présidente sortante: MICHELLE OTIS*, ingénieure, planification maintenance, Hydro-Québec

Vice-présidente: MARTINE CORRIVEAU-GOUGEON*, consultante

Membres: YVES BEAUCHAMP, directeur de l'enseignement et de la recherche • DAVID BENSOUSSAN, professeur • ODILE BOISJOLI, ingénieure, planification du réseau d'accès, Bell Canada • NICOLE BOUTIN, directrice générale, Collège Montmorency • MICHEL BRISSON, directeur général, Collège Édouard-Montpetit • ANDRÉ DUPONT, président-directeur général, CITEQ et vice-président Recherche et Développement, Asea Brown Boveri • RICHARD GIROUX, étudiant • CHRISTIANE MARCOUX*, directrice générale adjointe, BPR CSO • HENRI-PAUL MARTEL*, vice-président exécutif, Société d'implantation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (SICHUM) • ROBERT NELSON, directeur de l'administration • CLAUDE OLIVIER, professeur • ROBERT L. PAPINEAU*, directeur général

Observateurs: ALAIN HÉNAULT, chargé d'enseignement • PATRICK SHÉRIDAN, technicien de l'application technologique et informatique

Secrétaire: NORMAND TRUDEL, secrétaire général et adjoint au directeur général

* Membre du comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Président: ROBERT L. PAPINEAU, directeur général

Membres: YVES BEAUCHAMP, directeur de l'enseignement et de la recherche • FRANÇOIS BRISSETTE, professeur • LOUISE CARTIER, consultante • FRANCE DUPÉRÉ, vice-présidente, ressources humaines, Disque Américinc. • FRANÇOIS GAGNON, professeur • CHRISTIAN LARDINOIS, doyen des études supérieures et de la recherche • ROLAND MARANZANA, professeur • KATHLEEN PINEAU, chargée d'enseignement • JEAN-CLAUDE PROVOST, associé, CMA Chalifour, Marcotte et Associés inc. • JEAN SAUVÉ, directeur, rémunération et avantages sociaux, CAE Électronique ltée, • ROBERT STAMPFLER, doyen à la formation • MARTIN TREMBLAY, étudiant • JÉRÉMIE VOIX, étudiant

Observateurs: FRANCINE GAMACHE, registraire • PAUL GELY, doyen de la gestion des ressources • LOUISE THIBAUDEAU, directrice du Service de la bibliothèque

Secrétaire: NORMAND TRUDEL, secrétaire général et adjoint au directeur général

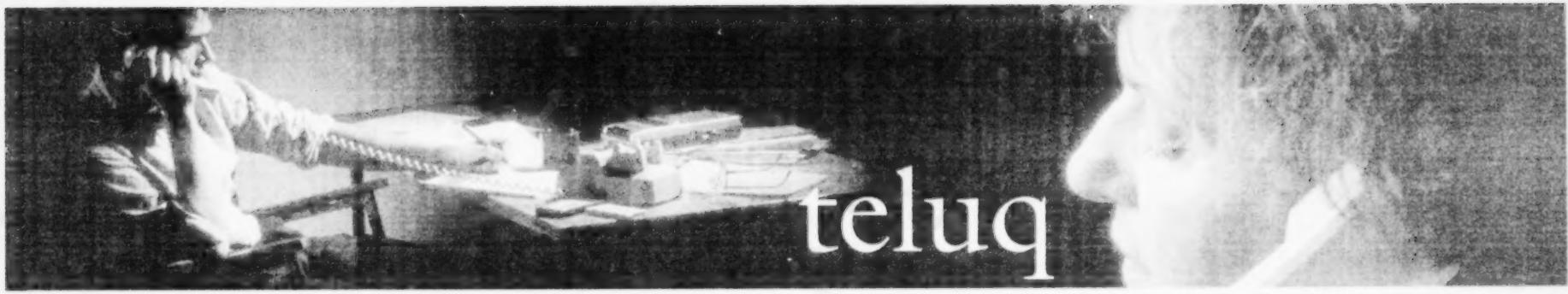

Télé-université

Anne Marrec, directrice générale

L'année 2000-2001 fut de loin l'année où il y a eu le plus de changements majeurs au sein de l'institution soulevant des défis de taille et nécessitant des efforts particuliers de la part de toutes les personnes engagées auprès de la Télé-université. C'est grâce à cette solidarité et grâce à cet engagement de tous que l'organisation a franchi, étape par étape, ces mutations. De plus, la Télé-université a maintenant pignon sur rue dans un secteur en plein développement, et ce, à l'image de notre institution. Cette implantation physique est certes la démonstration la plus tangible de la saine évolution d'un organisme, mais d'autres combats furent livrés durant cette année, qui témoignent d'une progression constante.

Les programmes et les étudiants

Parmi ces défis, maintenir le nombre d'EEETP ainsi que la qualité de service tout en implantant le nouveau système de gestion du dossier académique (GDA) fut certainement le plus éprouvant. Cette opération, vu les circonstances, fut menée avec succès. En effet, le nombre d'étudiants à temps plein s'est pratiquement maintenu à un sommet historique. Le taux d'étudiants et d'étudiantes en provenance d'autres universités s'est également maintenu par rapport à l'an dernier.

La Télé-université a implanté six nouveaux programmes dont deux de cycles supérieurs, soit la maîtrise en formation à distance, profil avec mémoire, et le doctorat en informatique cognitive, programme offert conjointement avec l'UQAM. Plusieurs programmes ont été également approuvés et sont en préparation dont, entre autres, le diplôme d'études supérieures spécialisées en santé mentale et la majeure en éducation aux adultes. Finalement, certains programmes ont été modifiés et révisés, tels les programmes en communication.

Soucieuse d'améliorer les services d'encadrement, notamment grâce aux possibilités offertes par les nouveaux environnements technologiques, la Télé-université a étendu la disponibilité d'un encadrement télématique, tout en demeurant attentive aux besoins particuliers de sa clientèle. Désormais, les étudiants disposent d'un encadrement télématique optionnel dans tous les cours ainsi qu'un complément au matériel traditionnel sur le site Web dans un nombre croissant de cours. Les unités d'enseignement et de recherche ont poursuivi la réorganisation du système d'encadrement en modifiant les fonctions des spécialistes à l'encadrement devenus des coordonnateurs à l'encadrement. Elles ont aussi identifié des mesures visant à améliorer le service, notamment par la pratique du tutorat conjoint, la permanence d'encadrement et le resserrement des délais de rétroaction.

La recherche et la formation des chercheurs

En matière de recherche, la Télé-université maintient toujours sa performance de façon aussi remarquable. En effet, plus de 60 % des professeurs ont reçu des subventions de recherche pour 53 projets. Le LICEF progresse sans cesse et les chercheurs ont obtenu cette année un financement de 1,9 M$ permettant le travail à la réalisation de 62 projets distincts. La

Télé-université a finalement reçu une chaire senior de recherche de 200 000 $ dans le domaine des technologies d'enseignement et dont le titulaire est Gilbert Paquette.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

Notre réseau de partenariat ne cesse de s'accroître et de se ramifier. À ce titre, la Télé-université est devenue membre de l'Université virtuelle canadienne et a participé à la première réunion ayant eu lieu à Victoria, les 4 et 5 février 2001. Plusieurs ententes de collaboration se sont soit poursuivies, soit concrétisées, et ce, particulièrement avec les HEC et l'Université Athabasca. Il faut souligner la signature d'un protocole d'entente avec l'association franco-yukonaise, avec le Centre romand d'enseignement à distance (CRED) et la poursuite d'un partenariat avec six établissements universitaires étrangers dans le cadre du CAERENAD pour la diffusion de cours sur la formation à distance.

Le service d'évaluation linguistique (SEL) continue à se démarquer tant au niveau du recrutement de nouvelles clientèles que par sa rentabilité. Parmi ses nouveaux clients, on retrouve l'OLF (Office de la langue française), Loto-Québec, Hydro-Québec et Clarica.

Le personnel

L'implantation du GDA a certainement mobilisé une grande partie du personnel de la Télé-université, et sans la solidarité de tous les intervenants ce défi n'aurait pu être relevé. En effet, nombreux furent les mouvements de personnel régulier pour prêter main-forte aux secteurs affectés par le GDA. Son implantation commence à se faire sentir. Par exemple, durant les trimestres d'été et d'automne 2000, la Direction des ressources humaines a traité 3 522 assignations manuellement. Par contre, à l'hiver 2001, le GDA a signé automatiquement près de 9 000 inscriptions !

En septembre 2000, la Direction des ressources humaines a procédé à la majoration des taux de rémunération conformément à la politique salariale en vigueur. Concernant les relations de travail, une lettre d'entente a été signée relativement à l'intégration des tuteurs à la politique salariale du réseau de l'Université du Québec et du versement de la rétroactivité en découlant. À noter que la Télé-université a recruté de nouveaux tuteurs par le biais d'une trentaine d'appels de candidature.

Enfin, une entente de principe est intervenue avec le syndicat du personnel de soutien dans le cadre des négociations en vue du renouvellement de la convention collective.

Les ressources matérielles et financières.

Sur le plan financier, l'année a été marquée par la négociation d'un contrat de performance avec le ministère de l'Éducation, qui fut signé le 28 mars 2001, et l'ajustement de la Télé-université à une nouvelle formule de financement des universités.

Quant aux ressources matérielles, leur gestion a été fortement orientée par l'appropriation d'un nouvel édifice qui marque le premier enracinement dans l'histoire de l'établissement.

Anne Mavrec, directrice générale de la Télé-université, François Legault, le ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, lors de la signature du contrat de performance. ■ *Pierre Lucier, président de l'Université du Québec, Louise Sauvé, professeure et directrice de SAVIE, Lucienne Robillard, présidente du Conseil du trésor et ministre de l'Infrastructure, Anne Mavrec, directrice générale et Rémi Racine, président de Technologies Multipartn'r inc. (TMI), au lancement du carrefour virtuel de jeux éducatifs de la Société d'apprentissage (SAVIE).* ■ *Paul Bleton, professeur à la Télé-université et président du conseil professoral remet le Prix du Lieutenant-gouverneur à Mme Claire Brochu.*

PHOTOGRAPHES : JOCELYN LEBLANC

PHOTO : GILLES BRUCHETTE

■ *Pierre Lucier, président de l'Université du Québec, Pierre De Celles, directeur général de l'ENAP, Michel Rouleau, président d'honneur de la campagne et président de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec, Pierre Lapointe, directeur général de l'INRS, Anne Marrec, directrice générale de la Télé-université, au lancement de la Fondation de l'Université du Québec.*

Les activités internationales

La deuxième année d'existence du programme CAERENAD a permis de démarrer plus de douze projets dont six de type académique pour le développement de programmes et de cours et pour la recherche. À la fin de l'année, le nombre de projets académiques est donc passé à neuf dont quatre cours dans les domaines de l'administration, des sciences de l'environnement, de la communication et de la formation à distance, et deux programmes en sciences de l'environnement et en formation pédagogique des professeurs universitaires.

Cette année encore, la Télé-université fut l'hôte de plusieurs délégations telles la délégation du laboratoire de recherche et de développement (LANIA) de l'Université de Veracruz, la délégation du ILCE, Mexique et la délégation d'une vingtaine de membres de la chambre de commerce de Paris. Les missions à l'étranger ont également mené plusieurs professeurs dans différents pays, notamment en mission de gestion du programme CAERENAD ou encore en mission d'exploration pour un projet de consortium Canada-Europe et plusieurs à l'Université du Mans dans le cadre du projet LEA.

Une démarche proactive concernant le recrutement international a été entreprise et la Télé-université accueille de plus en plus de demandes d'étudiants hors-Québec.

Les événements marquants de l'année

S'ajoute aux événements de l'année 2000-2001, le lancement de la première campagne de financement de la Fondation de l'Université du Québec. Les objectifs spécifiques pour la Télé-université sont d'implanter un programme de soutien à la matérialisation du campus virtuel et à la socialisation en ligne des étudiants, de créer un programme de soutien à la bibliothèque virtuelle ainsi qu'un programme de bourse.

La fondation a bénéficié d'une importante contribution financière du Mouvement Desjardins. La Télé-université a d'ailleurs, conjointement avec le siège social, désigné la salle du conseil d'administration, la salle Alphonse-et-Dorimène-Desjardins.

Marquant l'aboutissement et la reconnaissance de bien des efforts pour les étudiants et étudiantes, la collation des grades s'est déroulée le 9 septembre 2000 à Montréal. Lors de cette cérémonie, Mme Claire Brochu s'est vu attribuer la Médaille de la Gouverneure générale et Mme Marie-Élaine Michaud, le Prix du Lieutenant-gouverneur.

Cette année, la Télé-université a participé au lancement du carrefour virtuel de jeux éducatifs de la Société pour l'apprentissage à vie (SAVIE) et ce, en présence de la présidente du Conseil du trésor et ministre de l'Infrastructure, Mme Lucienne Robillard.

On ne peut passer sous silence l'inauguration officielle de l'immeuble qui a été célébrée le 7 juin 2001 en présence du ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, François Legault, du ministre de la justice Paul Bégin et du maire de Québec, Jean-Paul L'Allier. La relocalisation s'est déroulée telle que prévue.

Les perspectives d'avenir

La Télé-université a beaucoup évolué ces dernières années et ses engagements envers ses étudiants et la population du Québec, matérialisés notamment par le contrat de performance signé avec le ministre de l'Éducation, supposent encore beaucoup de nouvelles étapes à franchir. Elle les franchira en améliorant de façon qualitative l'encadrement des étudiants, en développant encore les activités de socialisation dans son campus virtuel, en offrant de nouveaux programmes (MBA, DESS en santé mentale, majeure en éducation), en consolidant et maintenant à jour ses programmes déjà offerts et en travaillant avec sa nouvelle fondation.

L'objectif supérieur qui anime l'ensemble vise à offrir à la population québécoise et au marché international plus de diplômés de haut calibre rompus à la fois aux nouvelles connaissances disciplinaires et à la maîtrise des technologies de la virtualité.

TELUQ
Télé-université
ANNE MARREC
Directrice générale

DIRECTION

ANNE MARREC*, directrice générale • LOUISE BERTRAND, directrice de l'enseignement et de la recherche • FRANCE BILODEAU, directrice du développement des marchés • PIERRE LE GALLAIS, secrétaire général et directeur des affaires juridiques • ROBERT MARANDA, directeur des affaires administratives

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Gabriel Giguère*, président fondateur F.D.Jul inc.

Membres: LOUISE BERTRAND*, directrice de l'enseignement et de la recherche • MARIE-THÉRÈSE BOURBONNAIS, spécialiste en sciences de l'éducation • SERGE COURVILLE, professeur, Université Laval • BERNARD FORTIN, étudiant • FRANÇOIS GILBERT, vice-président et chef de l'exploitation Gestion Charles Sirois • YVES JEAN, professeur • ANDRÉ L'ÉCUYER*, président et chef d'exploitation, SGF Rexfor inc. • ANDRÉE LONGPRÉ, diplômée • ROBERT MARANDA*, directeur des affaires administratives • ANNE MARREC*, directrice générale • CHANTAL TELLIER, vice-présidente Marketing, Marché Consommateur Bell Canada • JACQUES SIMARD, étudiant • HUBERT A. WALLOT*, professeur

Secrétaire: PIERRE LE GALLAIS, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

* Membre du Comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Membres: ÉTIENNE BEAUREGARD, étudiant • LOUISE BERTRAND, directrice de l'enseignement et de la recherche • RAYMOND DUCHESNE, directeur des études • OTTO IKOME, professeur • DENIS JUNEAU, directeur des études, Cégep Sainte-Foy • FRANCE GAGNON, directrice de l'unité d'enseignement et de recherche • DENIS LACHANCE, professeur • MICHEL LAMONTAGNE, coordonnateur à l'encadrement • ALAIN LARAMÉE, directeur de l'unité d'enseignement et de recherche Sciences humaines, lettres et communications • ANNE MARREC*, directrice générale • JEAN-PIERRE MASSON, spécialiste en sciences de l'éducation • ANNICK PROULX, étudiante • DIANE-GABRIEL LE TREMBLAY, directrice de la recherche • ROCH TREMBLAY, directeur des études, Collège Ahuntsic • EVELYNE VALLIÈRES, professeure

Secrétaire: PIERRE LE GALLAIS, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

États financiers

Université du Québec et ses universités constituantes, écoles supérieures, institut de recherches et autres unités constituantes

Rapport des vérificateurs

Aux membres de l'Assemblée des gouverneurs
Université du Québec

Nous avons vérifié les bilans consolidés et synoptiques des fonds de fonctionnement, avec restriction, des immobilisations et de dotation de l'Université du Québec au 31 mai 2001, les états consolidés et synoptiques des résultats et de l'évolution des soldes de fonds des fonds de fonctionnement, avec restriction, des immobilisations et de dotation, ainsi que l'évolution de la situation financière du fonds des immobilisations de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers consolidés et synoptiques incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés et synoptiques en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés et synoptiques sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés et synoptiques. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés et synoptiques.

À notre avis, ces états financiers consolidés et synoptiques donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 31 mai 2001, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2.

Raymond Chabot Grant Thornton

Comptables agréés
Québec
Le 29 octobre 2001

Fonds de fonctionnement

Évolution des soldes de fonds synoptique de l'exercice terminé le 31 mai 2001 (en milliers de dollars)

	UQAM $	UQTR $	UQAC $	UQAR $	UQAH $	UQAT $	ENAP $	TELUQ $	ETS $	INRS $	UQ $	CSCUQ $	Réseau $	Élimi-nations $	2001 Total $	2000 Total $
SOLDE (déficit) AU DÉBUT	(19 082)	(12 972)	(7 476)	(4 274)	(3 621)	(3 819)	2 071	2 387	(573)	(8 979)	199	65	(16 270)	-	(72 344)	(39 602)
EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	5 471	(6 083)	(2 241)	(991)	(950)	(820)	(127)	(1 906)	(205)	356	(227)	(5)	(929)	-	(8 657)	(31 959)
VIREMENTS INTERFONDS	-	-	-	-	-	-	(30)	(15)	-	(90)	-	-	-	-	(135)	(783)
SOLDE (DÉFICIT) À LA FIN	(13 611)	(19 055)	(9 717)	(5 265)	(4 571)	(4 639)	1 914	466	(778)	(8 713)	(28)	60	(17 199)	-	(81 136)	(72 344)

Fonds des immobilisations

Évolution de la situation financière consolidée de l'exercice terminé le 31 mai 2001 (en milliers de dollars)

	2001 $	2000 $
PROVENANCE DES FONDS		
PRODUIT NET DES ÉMISSIONS DE BILLETS ET DÉBENTURES ET AUTRES DETTES	263 863	174 414
CONTRIBUTIONS DU FONDS		
FONCTIONNEMENT	19 771	18 771
AVEC RESTRICTION	11 444	12 241
DOTATION	52	431
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS		
MEQ		
SUBVENTIONS	25 050	15 293
SERVICE DE LA DETTE	87 798	82 307
SIUQ	738	797
GOUVERNEMENT DU CANADA	1 722	1 549
AUTRES	2 048	3 226
VENTE D'IMMOBILISATIONS	156	111
INTÉRÊTS À RECEVOIR	205	205
AUTRES REVENUS	1 572	795
OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION ACQUISITION	-	73
VIREMENT INTERFONDS	-	744
	414 419	310 957
UTILISATION DES FONDS		
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	67 848	76 399
CONTRATS DE LOCATION ACQUISITION		
VARIATION NETTE DES OBLIGATIONS	550	633
INTÉRÊTS SUR CONTRATS DE LOCATION ACQUISITION	152	203
ACQUISITION D'UN AUTRE ACTIF (RISQ)	576	6 360
SERVICE DE LA DETTE		
CAPITAL	194 230	96 606
INTÉRÊTS	69 043	60 799
FRAIS INHÉRENTS AUX ÉMISSIONS DE BILLETS ET DÉBENTURES	157	21
AUTRES	56 106	55 056
INTÉRÊTS SUR EMPRUNT BANCAIRE	7 334	6 877
	395 996	302 954
AUGMENTATION DES FONDS	18 423	8 003
SOLDE DISPONIBLE (non pourvu) AU DÉBUT	(208 876)	(216 879)
SOLDE DISPONIBLE (non pourvu) À LA FIN	(190 453)	(208 876)

Pour l'Assemblée des gouverneurs,

Pierre Lucier
Président

Jacques Plamondon
Vice-président à l'administration

Fonds de fonctionnement

Évolution des soldes de fonds synoptique de l'exercice terminé le 31 mai 2001 (en milliers de dollars)

	UQAM $	UQTR $	UQAC $	UQAR $	UQAH $	UQAT $	ENAP $	TELUQ $	ETS $	INRS $	UQ $	CSCUQ $	Reseau $	Élimi-nations $	2001 Total $	2000 Total $
SOLDE (déficit) AU DÉBUT	(19 082)	(12 972)	7 476	(4 274)	(3 621)	(3 819)	2 071	2 387	(573)	(8 979)	199	65	(16 270)	-	(72 344)	(39 602)
EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	5 471	6 083	(2 241)	(991)	950	(820)	(127)	(1 906)	(205)	856	(227)	(5)	(929)	-	(8 657)	(31 959)
VIREMENTS INTERFONDS	-	-	-	-	-	-	(30)	(15)	-	(90)	-	-	-	-	(135)	(785)
SOLDE (DÉFICIT) À LA FIN	(13 611)	(19 055)	(9 717)	(5 265)	(4 571)	(4 639)	1 914	466	(778)	(8 213)	(28)	60	(17 199)	-	(81 136)	(72 344)

Fonds des immobilisations

Évolution de la situation financière consolidée de l'exercice terminé le 31 mai 2001 (en milliers de dollars)

	2001 $	2000 $
PROVENANCE DES FONDS		
PRODUIT NET DES ÉMISSIONS DE BILLETS ET DÉBENTURES ET AUTRES DETTES	263 863	174 414
CONTRIBUTIONS DU FONDS		
FONCTIONNEMENT		
AVEC RESTRICTION	19 771	18 771
DOTATION	11 444	12 241
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS	52	431
MEQ		
SUBVENTIONS	25 050	15 293
SERVICE DE LA DETTE	87 798	82 807
SUQ	738	797
GOUVERNEMENT DU CANADA	1 722	1 549
AUTRES	2 048	3 226
VENTE D'IMMOBILISATIONS	156	111
INTÉRÊTS À RECEVOIR	205	205
AUTRES REVENUS	1 572	395
OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION	-	73
VIREMENT INTERFONDS	-	744
	414 419	310 967
UTILISATION DES FONDS		
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	67 848	76 399
CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION		
VARIATION NETTE DES OBLIGATIONS	550	633
INTÉRÊTS SUR CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION	152	203
ACQUISITION D'UN AUTRE ACTIF (RISQ)	576	6 560
SERVICE DE LA DETTE		
CAPITAL	194 230	96 606
INTÉRÊTS	69 043	60 799
FRAIS INHÉRENTS AUX ÉMISSIONS DE BILLETS ET DÉBENTURES	157	21
AUTRES	56 106	55 056
INTÉRÊTS SUR EMPRUNT BANCAIRE	7 334	6 577
	395 996	302 954
AUGMENTATION DES FONDS	18 423	8 013
SOLDE DISPONIBLE (mouvement) AU DÉBUT	(208 876)	(216 879)
SOLDE DISPONIBLE (mouvement) À LA FIN	(190 453)	(208 876)

Pour l'Assemblée des gouverneurs,

Pierre Lucier
Président

Jacques Plamondon
Vice-président à l'administration

de l'exercice terminé le 31 mai 2001 (en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation	
	2001 $	2000 $	2001 $	2000 $	2001 $	2000 $	2001 $	2000 $
PRODUITS								
DROITS DE SCOLARITÉ	82 652	82 258						
SUBVENTIONS								
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC								
FONCTIONNEMENT – MEQ	410 257	358 087	4 703	1 678	95 241	90 611		
AUTRES	6 141	5 601	27 779	28 878	389	795		
GOUVERNEMENT DU CANADA	298	207	44 070	46 868	1 798	8 071		
CONTRIBUTIONS – UQ		4 950						
AUTRES	1 385	1 867	13 944	13 210	18 806	2 114		
PLACEMENTS ET DOTATIONS	697	797					4 247	1 668
ENTREPRISES AUXILIAIRES	15 871	15 098						
AUTRES REVENUS	43 502	42 687	25 542	25 186	1 525	1 344	1 778	1 164
VENTES EXTERNES			934	1 074				
RECOUVREMENT DE COÛTS INDIRECTS	3 674	4 262						
CONTRIBUTION INTERFONDS	740	938	347	61	30 732	31 413		
CONTRIBUTION – SIUQ					738	797		
GAIN SUR LA CESSION D'IMMOBILISATIONS					73	83		
DONS EN NATURE					1 535	725		
	565 197	516 249	117 819	111 400	150 837	135 973	6 022	2 832
CHARGES								
ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE	342 401	335 024	26 815	25 833			656	554
RECHERCHE SUBVENTIONNÉE	10 538	10 431	71 786	65 517				
SERVICES À LA COLLECTIVITÉ	11 168	9 485	4 602	4 490				
BIBLIOTHÈQUE	24 384	24 478		8				
AUDIOVISUEL	5 687	5 665						
INFORMATIQUE	25 712	24 564	100					
ADMINISTRATION	75 561	69 581	19	16				
TERRAINS ET BÂTIMENTS	60 033	59 716						
SERVICES AUX ÉTUDIANTS	13 802	13 615	1 008	144			4	1
ENTREPRISES AUXILIAIRES	15 649	14 798						
REDRESSEMENT DES BASES – UQ	658	5 616						
CONTRIBUTIONS INTERFONDS	236	201	2 320	807			299	94
TRANSFERTS DE COÛTS INDIRECTS			2 705	3 290				
INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS	1 241	1 493			76 534	67 882		
RADIATION ET PERTE SUR LA CESSION D'IMMOBILISATIONS					2 433	2 258		
AMORTISSEMENT DES FRAIS DE FINANCEMENT REPORTÉS ET DES IMMOBILISATIONS					56 036	53 098		
FRAIS ANNUELS ET D'ÉMISSION DE BILLETS ET DÉBENTURES					16	21		
AUTRES	717	516	147	141	2 284	2 178	49	133
	588 787	575 118	108 502	100 046	137 303	125 437	1 008	1 082
EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	(20 540)	(58 869)	8 817	11 354	13 534	10 536	5 014	1 750
PRODUITS EXCEPTIONNELS								
SUBVENTION FORMATAIRE	13 000							
AMÉLIORATION SANTÉ FINANCIÈRE (note 8)		27 742						
AUTRES	107	392						
	13 107	28 134						
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
ALLOCATIONS DE DÉPART	(1 224)	(1 224)						
REDEVANCE CONVERTIE EN PLACEMENT					220			
	(1 224)	(1 224)			220			
	11 883	26 910			220			
EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(8 657)	(31 959)	8 817	11 354	13 754	10 536	5 014	1 750

Résultats consolidés

de l'exercice terminé le 31 mai 2001 (en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation	
	2001	2000	2001	2000	2001	2000	2001	2000
	$	$	$	$	$	$	$	$
PRODUITS								
DROITS DE SCOLARITÉ	82 632	82 258	-	-	-	-	-	-
SUBVENTIONS								
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC								
FONCTIONNEMENT - MEQ	410 257	358 087	4 703	1 628	95 241	90 611	-	-
AUTRES	6 141	5 601	27 779	23 878	389	795	-	-
GOUVERNEMENT DU CANADA	298	207	44 070	46 363	1 798	8 071	-	-
CONTRIBUTIONS - UQ	-	4 950	-	-	-	-	-	-
AUTRES	1 385	1 367	13 944	13 210	18 806	2 114	-	-
PLACEMENTS ET DOTATIONS	697	797	-	-	-	-	4 247	1 668
ENTREPRISES AUXILIAIRES	15 871	15 095	-	-	-	-	-	-
AUTRES REVENUS	43 502	42 687	25 542	25 186	1 525	1 334	1 775	1 164
VENTES EXTERNES	-	-	934	1 074	-	-	-	-
RECOUVREMENT DE COÛTS INDIRECTS	3 674	4 262	-	-	-	-	-	-
CONTRIBUTION INTERFONDS	740	938	347	61	30 732	31 443	-	-
CONTRIBUTION (SIUQ)	-	-	-	-	738	797	-	-
GAIN SUR LA CESSION D'IMMOBILISATIONS	-	-	-	-	73	83	-	-
DONS EN NATURE	-	-	-	-	1 535	725	-	-
	565 197	516 249	117 319	111 400	150 837	135 973	6 022	2 832
CHARGES								
ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE	342 401	335 024	25 815	25 833	-	-	656	854
RECHERCHE SUBVENTIONNÉE	10 538	10 431	71 786	65 317	-	-	-	-
SERVICES À LA COLLECTIVITÉ	11 168	9 483	4 602	4 490	-	-	-	-
BIBLIOTHÈQUE	24 354	24 478	-	8	-	-	-	-
AUDIOVISUEL	5 687	5 665	-	-	-	-	-	-
INFORMATIQUE	25 712	24 553	100	-	-	-	-	-
ADMINISTRATION	73 561	69 531	19	16	-	-	-	-
TERRAINS ET BÂTIMENTS	60 033	59 716	-	-	-	-	-	-
SERVICES AUX ÉTUDIANTS	13 802	13 613	1 008	144	-	-	4	1
ENTREPRISES AUXILIAIRES	15 649	14 798	-	-	-	-	-	-
REDRESSEMENT DES BASES - U Q	638	5 616	-	-	-	-	-	-
CONTRIBUTIONS INTERFONDS	236	201	2 320	607	-	-	299	94
TRANSFERTS DE COÛTS INDIRECTS	-	-	2 705	3 290	-	-	-	-
INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS	1 241	1 493	-	-	76 534	67 882	-	-
RADIATION ET PERTE SUR LA CESSION D'IMMOBILISATIONS	-	-	-	-	2 433	2 258	-	-
AMORTISSEMENT DES FRAIS DE FINANCEMENT REPORTÉS ET DES IMMOBILISATIONS	-	-	-	-	56 036	53 098	-	-
FRAIS ANNUELS ET D'ÉMISSION DE BILLETS ET DÉBENTURES	-	-	-	-	16	21	-	-
AUTRES	717	516	147	141	2 284	2 178	49	133
	585 737	575 118	108 502	100 046	137 303	125 437	1 008	1 082
EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	(20 540)	(58 869)	8 817	11 354	13 534	10 536	5 014	1 750
PRODUITS EXCEPTIONNELS								
SUBVENTION FORFAITAIRE	13 000	-	-	-	-	-	-	-
AMÉLIORATION SANTÉ FINANCIÈRE (note 8)	-	27 742	-	-	-	-	-	-
AUTRES	107	392	-	-	-	-	-	-
	13 107	28 134	-	-	-	-	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
ALLOCATIONS DE DÉPART	(1 224)	(1 224)	-	-	-	-	-	-
REDEVANCE CONVERTIE EN PLACEMENT	-	-	-	-	220	-	-	-
	(1 224)	(1 224)	-	-	220	-	-	-
	11 883	26 910	-	-	220	-	-	-
EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(8 657)	(31 959)	8 817	11 354	13 754	10 536	5 014	1 750

Bilans consolidés

au 31 mai 2001 (en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2001 $	2000 $	2001 $	2000 $	2001 $	2000 $	2001 $	2000 $	2001 $	2000 $
ACTIF										
Actif à court terme										
Encaisse	11 885	19 246	–	–	–	–	2 102	1 606	13 987	20 852
Placements à court terme	1 804	3 496	13	13	–	–	4 014	2 024	5 831	5 533
Comptes à recevoir										
Droits de scolarité	3 905	4 253	–	–	–	–	–	–	3 905	4 253
Autres	15 824	12 178	13 242	10 500	6 847	1 629	58	157	35 971	24 519
Subventions à recevoir	9 741	20 832	21 527	23 240	23 259	20 948	–	–	54 527	65 020
Intérêts à recevoir	–	–	–	–	–	–	27	24	27	24
Avances interfonds	11 868	6 999	54 247	45 600	122	470	3 124	1 854	69 361	54 923
Stocks et frais payés d'avance	5 391	5 033	340	511	–	6	11	–	5 742	5 550
	57 918	72 032	89 369	79 914	30 228	23 053	9 336	5 665	180 851	180 664
Avances interfonds	16 787	20 668	–	–	–	–	–	–	16 787	20 668
Placements au coût (note 3)	–	180	–	–	161 302	107 200	2 525	1 063	163 827	108 443
Immobilisations (note 4)	–	–	–	–	970 933	959 223	–	–	970 933	959 223
Intérêts à recevoir	–	–	–	–	218	471	–	–	218	471
Allocations de départ reportées, au coût non amorti	25	1 275	–	–	–	–	–	–	25	1 275
Frais de financement différés - escompte, au coût non amorti	–	–	–	–	5 183	6 212	–	–	5 183	6 212
Frais reportés, au coût non amorti	–	–	–	–	–	–	43	64	43	64
Autres, au coût (note 5)	–	–	–	–	6 936	6 360	–	–	6 936	6 360
	74 730	94 155	89 369	79 914	1 174 800	1 102 519	11 904	6 792	1 350 803	1 283 380
PASSIF										
Passif à court terme										
Emprunts bancaires (note 6)	58 026	52 854	–	–	139 701	172 958	–	–	197 727	225 812
Comptes à payer et frais courus	45 156	41 382	6 455	7 260	24 788	24 139	17	8	76 416	72 789
Retenues sur contrats	–	–	–	–	1 107	567	–	–	1 107	567
Produits reportés	8 273	16 271	35	20	–	–	–	–	8 308	16 291
Avances interfonds	49 316	40 706	1 354	92	18 219	13 689	472	476	69 361	54 923
Versements sur la dette à long terme	–	–	–	–	117 968	192 726	–	–	117 968	192 726
	140 771	151 343	7 844	7 372	321 780	404 049	489	484	470 884	563 248
Dette à long terme (note 7)	14 208	14 208	240	259	752 676	607 898	–	–	767 124	622 365
Incitatif relatif à un bail	887	948	–	–	–	–	–	–	887	948
Avances interfonds	–	–	–	–	16 787	20 669	–	–	16 787	20 669
	155 866	166 499	8 084	7 631	1 091 243	1 032 716	489	484	1 255 682	1 207 330
SOLDES DE FONDS (négatif)										
Non affecté	(93 726)	(85 804)	–	–	–	–	–	–	(93 726)	(85 804)
Affecté à l'affectation d'origine interne	12 590	10 960	360	408	–	200	151	149	13 101	11 717
Affecté à l'affectation d'origine externe	–	–	80 925	72 075	–	–	11 264	6 162	92 189	78 237
Investi en immobilisations	–	–	–	–	83 557	69 803	–	–	83 557	69 803
	(81 136)	(72 844)	81 285	72 483	83 557	69 803	11 415	6 311	95 121	76 153
	74 730	94 155	89 369	79 914	1 174 800	1 102 519	11 904	6 792	1 350 803	1 283 380

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bilans consolidés

au 31 mai 2001 (en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2001 $	2000 $	2001 $	2000 $	2001 $	2000 $	2001 $	2000 $	2001 $	2000 $
ACTIF										
ACTIF À COURT TERME										
ENCAISSE	11 885	19 246	-	-	-	-	2 102	1 606	13 987	20 852
PLACEMENTS À COURT TERME	1 804	3 496	13	13	-	-	4 014	2 024	5 831	5 533
COMPTES À RECEVOIR										
DROITS DE SCOLARITÉ	3 905	4 253	-	-	-	-	-	-	3 905	4 253
AUTRES	13 324	12 178	13 242	10 560	6 847	1 629	58	157	33 471	24 519
SUBVENTIONS À RECEVOIR	9 741	20 832	21 527	23 230	23 259	20 948	-	-	54 527	65 010
INTÉRÊTS À RECEVOIR	-	-	-	-	-	-	27	24	27	24
AVANCES INTERFONDS	11 868	6 999	54 247	45 600	122	470	3 124	1 854	69 361	54 923
STOCKS ET FRAIS PAYÉS D'AVANCE	5 391	5 033	340	511	-	6	11	-	5 742	5 550
	57 918	72 032	89 369	79 914	30 228	23 053	9 336	5 665	186 851	180 664
AVANCES INTERFONDS	16 787	20 668	-	-	-	-	-	-	16 787	20 668
PLACEMENTS, AU COÛT (note 3)	-	180	-	-	161 302	107 200	2 525	1 063	163 827	108 443
IMMOBILISATIONS (note 4)	-	-	-	-	970 933	959 223	-	-	970 933	959 223
INTÉRÊTS À RECEVOIR	-	-	-	-	218	471	-	-	218	471
ALLOCATIONS DE DÉPART REPORTÉES, AU COÛT NON AMORTI	25	1 275	-	-	-	-	-	-	25	1 275
FRAIS DE FINANCEMENT DIFFÉRÉS - ESCOMPTE, AU COÛT NON AMORTI	-	-	-	-	5 183	6 212	-	-	5 183	6 212
FRAIS REPORTÉS, AU COÛT NON AMORTI	-	-	-	-	-	-	43	64	43	64
AUTRE ACTIF, AU COÛT (note 5)	-	-	-	-	6 936	6 360	-	-	6 936	6 360
	74 730	94 155	89 369	79 914	1 174 800	1 102 519	11 904	6 792	1 350 803	1 283 380
PASSIF										
PASSIF À COURT TERME										
EMPRUNTS BANCAIRES (note 6)	38 026	52 884	-	-	159 701	172 928	-	-	197 727	225 812
COMPTES À PAYER ET FRAIS COURUS	45 156	41 482	6 455	7 160	24 785	24 139	17	5	76 413	72 786
RETENUES SUR CONTRATS	-	-	-	-	1 107	567	-	-	1 107	567
PRODUITS REPORTÉS	8 273	16 271	35	20	-	-	-	-	8 308	16 291
AVANCES INTERFONDS	49 316	40 706	1 354	52	18 219	13 689	472	476	69 361	54 923
VERSEMENTS SUR LA DETTE À LONG TERME	-	-	-	-	117 968	192 726	-	-	117 968	192 726
	140 771	151 343	7 844	7 232	321 780	404 049	489	481	470 884	563 105
DETTE À LONG TERME (note 7)	14 208	14 208	240	259	752 676	607 998			767 124	622 465
INCITATIF RELATIF À UN BAIL	887	948	-	-	-	-	-	-	887	948
AVANCES INTERFONDS	-	-	-	-	16 787	20 669	-	-	16 787	20 669
	155 866	166 499	8 084	7 491	1 091 243	1 032 716	489	481	1 255 682	1 207 187
SOLDES DE FONDS (négatif)										
NON AFFECTÉ	(93 726)	(83 304)	-	-	-	-	-	-	(93 726)	(83 304)
AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE	12 590	10 960	360	408	-	200	151	149	13 101	11 717
AFFECTATION D'ORIGINE EXTERNE	-	-	80 925	72 015	-	-	11 264	6 162	92 189	78 177
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	-	-	-	-	83 557	69 603	-	-	83 557	69 603
	(81 136)	(72 344)	81 285	72 423	83 557	69 803	11 415	6 311	95 121	76 193
	74 730	94 155	89 369	79 914	1 174 800	1 102 519	11 904	6 792	1 350 803	1 283 380

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Résultats synoptiques de l'exercice terminé le 31 mai 2001 (en milliers de dollars)

	UQAM $	UQTR $	UQAC $	UQAR $	UQAH $	UQAT $	ENAP $	TELUQ $	ETS $	INRS $	UQ $	C.S.C. $	RÉSEAU $	Éliminations $	2001 Total $	2000 Total $
PRODUITS																
DROITS DE SCOLARITÉ	41 005	10 664	6 931	4 688	5 777	1 957	1 633	5 811	6 030	634	–	–	–	–	82 632	82 258
SUBVENTIONS																
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC																
FONCTIONNEMENT – MEQ	160 491	50 894	36 867	27 459	23 384	15 009	7 770	15 504	25 477	33 481	8 714	3 448	5 429	(5 206)	410 357	358 087
AUTRES	1 928	50	739	277	417	131	1 656	6	456	454	–	–	27	–	6 141	5 601
GOUVERNEMENT DU CANADA			60			44	87	1	106	–	–	–	–	–	298	207
CONTRIBUTION – UQ															–	4 950
AUTRES		210		7			279	648		241					1 385	1 367
PLACEMENTS ET DOTATIONS	107	31		9	60		90	112	79	160	14		35		697	797
ENTREPRISES AUXILIAIRES	11 012	1 437	454	856	957		106		1 549						15 871	15 095
AUTRES REVENUS	19 267	4 461	3 626	1 113	1 611	1 491	594	2 784	1 317	5 822	724	330	386		43 502	42 687
RECOUVREMENT DE COÛTS INDIRECTS		369	172	201		7	190	144	598	1 993					3 674	4 262
CONTRIBUTION INTERFONDS	–	631	9	100											740	938
	233 810	68 747	48 858	34 240	32 206	18 639	12 207	22 510	35 612	42 785	8 952	3 934	5 897		565 197	516 249
CHARGES																
ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE	143 003	47 414	32 856	20 987	20 441	12 295	5 712	14 424	19 056	24 805	1 440		1 822	(1 822)	342 401	335 024
RECHERCHE SUBVENTIONNÉE	4 024	520	757	2 773	402	421	461	1 280							10 538	10 431
SERVICES À LA COLLECTIVITÉ	2 942	774	1 816	84	797	169	1 651	1 289	1 976						11 168	9 483
BIBLIOTHÈQUE	10 659	3 933	2 267	1 657	1 731	566	737	357	1 341	867	188		291		24 354	24 478
AUDIOVISUEL	2 855	978	288	375	347		578	265	253						5 687	5 665
INFORMATIQUE	7 985	2 507	2 065	1 500	1 894	561	295	1 753	2 474	1 236		3 939			26 712	24 553
ADMINISTRATION	21 683	8 388	5 299	3 211	3 282	3 076	2 165	3 307	5 332	6 886	6 303		2 907	(1 375)	73 561	69 531
TERRAINS ET BÂTIMENTS	21 611	5 868	4 272	2 882	2 427	1 598	1 620	1 997	5 809	8 442	1 248		1 255		60 033	59 716
SERVICES AUX ÉTUDIANTS	3 960	2 594	1 780	774	908	247	91	545	903						13 802	13 613
ENTREPRISES AUXILIAIRES	11 087	1 430	557	521	901	34	63	9	1 481						15 649	14 398
REDRESSEMENT DES BASES – UQ	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	688	–	688	8 616
CONTRIBUTION INTERFONDS	–	–	–	81	–	155	–	–	–	–	–	–	–	–	236	201
INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS	1 045	–	169							27					1 241	1 493
AUTRES	505	100				90				22					717	516
	239 339	74 606	51 599	35 231	33 656	19 459	12 334	24 416	38 817	42 536	9 179	3 939	6 826		888 737	875 118
EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	(5 529)	(5 859)	(2 741)	(991)	(1 450)	(820)	127	(1 906)	(3 205)	249	(227)	(5)	(929)		(20 540)	(58 869)
PRODUITS EXCEPTIONNELS																
SUBVENTION FORMATAIRE (NOTE 8)	11 000	1 000	500		500										13 000	37 742
AUTRES										107					107	392
	11 000	1 000	500		500					107					13 107	38 134
CHARGES EXCEPTIONNELLES																
AFFECTATIONS DE DÉPART	–	1 224													(1 224)	1 224
		1 224													(1 224)	1 224
	11 000	(224)	500		500					107					11 883	26 910
EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	5 471	(6 083)	(2 241)	(991)	(950)	(820)	127	(1 906)	(205)	356	(227)	(5)	(929)		(8 657)	(31 959)

Résultats synoptiques de l'exercice terminé le 31 mai 2001 (en milliers de dollars)

	UQAM $	UQTR $	UQAC $	UQAR $	UQAH $	UQAT $	ENAP $	TELUQ $	ETS $	INRS $	UQ $	C.S.C. $	RESEAU $	Élimi-nations $	2001 Total $	2000 Total $
PRODUITS																
DROITS DE SCOLARITÉ	41 005	10 664	6 951	4 688	5 777	1 957	1 635	3 811	6 030	634	-	-	-	-	82 632	82 258
SUBVENTIONS																
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC																
FONCTIONNEMENT - M.E.Q.	160 491	50 894	36 867	27 489	23 384	15 009	7 770	15 504	25 477	33 481	8 214	3 448	5 429	(3 200)	410 257	358 087
AUTRES	1 928	50	739	277	417	131	1 656	6	456	454	-	-	27	-	6 141	5 601
GOUVERNEMENT DU CANADA	-	-	60	-	-	44	87	1	106	-	-	-	-	-	298	207
CONTRIBUTION - U.Q.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 950
AUTRES	-	210	-	7	-	-	279	648	-	241	-	-	-	-	1 385	1 367
PLACEMENTS ET DOTATIONS	107	31	-	9	60	-	90	112	79	160	14	-	35	-	697	797
ENTREPRISES AUXILIAIRES	11 012	1 437	454	356	957	-	106	-	1 549	-	-	-	-	-	15 871	15 095
AUTRES REVENUS	19 267	4 461	3 626	1 113	1 611	1 491	394	2 784	1 317	5 822	724	486	406	-	43 502	42 687
RECOUVREMENT DE COÛTS INDIRECTS	-	369	172	201	-	7	190	144	598	1 993	-	-	-	-	3 674	4 262
CONTRIBUTION INTERFONDS	-	631	9	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	740	938
	233 810	68 747	48 858	34 240	32 206	18 639	12 207	22 510	35 612	42 785	8 952	3 934	5 897	-	565 197	516 249
CHARGES																
ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE	143 003	47 414	32 856	20 957	20 441	12 295	5 712	14 424	19 056	24 803	1 440	-	1 822	(1 822)	342 401	335 024
RECHERCHE SUBVENTIONNÉE	4 024	520	757	2 773	402	321	461	1 280	-	-	-	-	-	-	10 538	10 431
SERVICES À LA COLLECTIVITÉ	2 942	774	1 516	54	797	169	1 651	1 289	1 976	-	-	-	-	-	11 168	9 483
BIBLIOTHÈQUE	10 659	3 933	2 287	1 687	1 731	566	737	357	1 241	867	188	-	201	-	24 354	24 478
AUDIOVISUEL	2 835	978	258	373	347	-	378	265	253	-	-	-	-	-	5 687	5 665
INFORMATIQUE	7 985	2 507	2 068	1 500	1 394	561	295	1 753	2 474	1 236	-	3 939	-	-	25 712	24 553
ADMINISTRATION	24 683	8 488	5 299	4 211	4 282	3 076	2 165	3 307	3 332	6 886	6 303	-	2 907	(1 378)	73 561	69 531
TERRAINS ET BÂTIMENTS	24 611	5 868	4 272	2 883	2 427	1 598	1 620	1 997	3 809	8 442	1 248	-	1 258	-	60 033	59 716
SERVICES AUX ÉTUDIANTS	5 960	2 594	1 780	774	908	247	91	545	903	-	-	-	-	-	13 802	13 613
ENTREPRISES AUXILIAIRES	11 087	1 430	337	311	901	34	63	5	1 481	-	-	-	-	-	15 649	14 798
REDRESSEMENT DES BASES - U.Q.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	638	-	638	5 616
CONTRIBUTION INTERFONDS	-	-	-	81	-	155	-	-	-	-	-	-	-	-	236	201
INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS	1 045	-	169	-	-	-	-	-	-	27	-	-	-	-	1 241	1 493
AUTRES	505	100	-	-	-	90	-	-	-	22	-	-	-	-	717	516
	239 339	74 606	51 599	35 231	33 656	19 459	12 334	24 416	35 817	42 536	9 179	3 939	6 826	-	585 737	575 118
EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	(5 529)	(5 859)	(2 741)	(991)	(1 450)	(820)	(127)	(1 906)	(205)	249	(227)	(5)	(929)	-	(20 540)	(58 869)
PRODUITS EXCEPTIONNELS																
SUBVENTION FORFAITAIRE (NOTE 8)	11 000	1 000	500	-	500	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13 000	27 742
AUTRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	107	-	-	-	-	107	392
	11 000	1 000	500	-	500	-	-	-	-	107	-	-	-	-	13 107	28 134
CHARGES EXCEPTIONNELLES																
ALLOCATIONS DE DÉPART	-	(1 224)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 224)	(1 224)
	-	(1 224)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 224)	1 224
	11 000	(224)	500	-	500	-	-	-	-	107	-	-	-	-	11 883	26 910
EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	5 471	(6 083)	(2 241)	(991)	950	(820)	(127)	(1 906)	(205)	356	(227)	(5)	(929)	-	(8 657)	(31 959)

Évolution des soldes de fonds consolidés

de l'exercice terminé le 31 mai 2001 (en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2001 $	2000 $	2001 $	2000 $	2001 $	2000 $	2001 $	2000 $	2001 $	2000 $
SOLDE (déficit) AU DÉBUT	(72 344)	39 602	72 423	61 035	69 803	58 524	6 811	4 555	76 193	84 512
EXCÉDENT (insuffisance) DES										
PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(8 657)	31 959	8 817	11 354	13 754	10 536	5 014	1 750	18 928	8 519
VIREMENTS INTERFONDS	(135)	(783)	45	34	-	743	90	6	-	-
SOLDE (déficit) À LA FIN	(81 136)	(72 344)	81 285	72 423	83 557	69 803	11 415	6 811	95 121	76 193

Fonds de fonctionnement

Bilan synoptique au 31 mai 2001 (en milliers de dollars)

	UQAM $	UQTR $	UQAC $	UQAR $	UQAH $	UQAT $	ENAP $	TELUQ $	ETS $	INRS $	UQ $	Élimi-nations $	2001 Total $	2000 Total $
ACTIF														
ENCAISSE	-	-	4 670	-	1 902	-	880	2 302	4 336	2 888	265	(5 358)	11 885	19 246
PLACEMENTS À COURT TERME	-	-	-	1	-	-	750	-	-	1 053	-	-	1 804	1 [illegible]
COMPTES À RECEVOIR														
DROITS DE SCOLARITÉ	2 740	149	57	56	392	263	-	61	187	-	-	-	3 905	4 253
AUTRES	8 187	903	589	619	743	448	1 127	868	409	2 673	818	1 740	18 324	12 173
SUBVENTIONS À RECEVOIR	5 659	644	1 067	469	291	276	232	875	2 633	1 132	9 741	(11 278)	9 741	20 532
AVANCES INTERFONDS	4 346	-	2 634	-	-	2 394	-	168	436	-	1 890	-	11 868	6 999
STOCKS ET FRAIS PAYÉS D'AVANCE	2 814	159	648	315	448	98	108	121	841	118	24	-	5 891	8 033
	16 746	1 855	9 665	1 460	3 776	3 479	3 097	3 895	8 542	7 861	12 438	-	57 918	72 032
AVANCES INTERFONDS	16 787	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16 787	20 668
PLACEMENTS AU COÛT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	180
AFFECTATIONS DE DÉPART REPORTÉES AU COÛT NON AMORTI										25			25	1 275
	33 533	1 855	9 665	1 460	3 776	3 479	3 097	3 895	8 542	7 886	12 438		74 730	94 155
PASSIF														
PASSIF À COURT TERME														
DÉCOUVERT BANCAIRE	3 791	940	-	627	-	-	-	-	-	-	-	5 358	-	-
EMPRUNTS BANCAIRES (note 6)	8 444	3 275	-	1 425	2 000	5 399	-	-	-	-	17 485	-	38 026	52 884
COMPTES À PAYER ET FRAIS COURUS	17 362	3 509	6 715	1 907	4 281	2 483	569	2 224	1 737	1 759	2 352	-	45 156	41 482
SUBVENTIONS À PAYER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9 538	(9 538)	-	-
PRODUITS REPORTÉS	3 194	1 246	875	201	643	236	271	450	849	276	32	-	8 273	16 271
AVANCES INTERFONDS	14 153	2 075	8 753	1 175	1 423	-	343	755	6 744	13 677	218	-	49 316	40 706
	47 144	11 135	16 341	5 335	8 347	8 118	1 183	3 429	9 320	15 712	29 605	-	140 771	151 343
DETTE À LONG TERME (note 7)	-	9 775	3 041	1 392	-	-	-	-	-	-	-	-	14 208	14 208
INCITATIF RELATIF À UN BAIL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	887	-	-	887	948
	47 144	20 910	19 382	6 725	8 347	8 118	1 183	3 429	9 320	16 599	29 605		155 866	166 499
SOLDES DE FONDS (négatif)														
NON AFFECTÉ	(20 926)	(19 405)	(10 295)	(5 799)	(5 839)	(4 777)	768	104	(778)	(9 213)	(17 358)		(93 720)	(83 804)
AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE	7 315	350	578	534	1 268	188	1 146	570	-	500	191		12 590	10 960
	(13 611)	(19 055)	(9 717)	(5 265)	(4 571)	(4 589)	1 914	466	(778)	(8 713)	(17 167)		(81 136)	(72 344)
	33 533	1 855	9 665	1 460	3 776	3 479	3 097	3 895	8 542	7 886	12 438		74 730	94 155

Engagements et éventualités (note 9)

Évolution des soldes de fonds consolidés

de l'exercice terminé le 31 mai 2001 (en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2001 $	2000 $	2001 $	2000 $	2001 $	2000 $	2001 $	2000 $	2001 $	2000 $
SOLDE (déficit) AU DÉBUT	(72 344)	(39 602)	72 423	61 035	69 803	58 524	6 311	4 555	76 193	84 512
EXCÉDENT (insuffisance) DES										
PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(8 657)	(31 959)	8 817	11 354	13 754	10 536	5 014	1 750	18 928	(8 319)
VIREMENTS INTERFONDS	(135)	(783)	45	34	-	743	90	6	-	-
SOLDE (déficit) À LA FIN	(81 136)	(72 344)	81 285	72 423	83 557	69 803	11 415	6 311	95 121	76 193

Fonds de fonctionnement

Bilan synoptique au 31 mai 2001 (en milliers de dollars)

	UQAM $	UQTR $	UQAC $	UQAR $	UQAH $	UQAT $	ENAP $	TELUQ $	ETS $	INRS $	UQ $	Élimi-nations $	2001 Total $	2000 Total $
ACTIF														
ENCAISSE	-	-	4 670	-	1 902	-	880	2 302	4 336	2 888	265	(5 358)	11 885	19 246
PLACEMENTS À COURT TERME	-	-	-	1	-	-	750	-	-	1 053	-	-	1 804	3 496
COMPTES À RECEVOIR														
DROITS DE SCOLARITÉ	2 740	149	57	56	392	263	-	61	187	-	-	-	3 905	4 253
AUTRES	3 187	903	589	619	743	448	1 127	868	409	2 673	518	1 740	13 324	12 173
SUBVENTIONS À RECEVOIR	3 659	644	1 067	469	291	276	232	875	2 633	1 132	9 741	(11 278)	9 741	20 832
AVANCES INTERFONDS	4 346	-	2 634	-	-	2 394	-	168	436	-	1 890	-	11 868	6 999
STOCKS ET FRAIS PAYÉS D'AVANCE	2 814	159	648	315	448	98	108	121	541	115	24	-	5 391	5 033
	16 746	1 855	9 665	1 460	3 776	3 479	3 097	3 895	8 542	7 861	12 438	-	57 918	72 032
AVANCES INTERFONDS	16 787	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16 787	20 668
PLACEMENTS AU COÛT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	180
ALLOCATIONS DE DÉPART REPORTÉES, AU COÛT NON AMORTI							-			25	-		25	1 275
	33 533	1 855	9 665	1 460	3 776	3 479	3 097	3 895	8 542	7 886	12 438		74 730	94 155
PASSIF														
PASSIF À COURT TERME														
DÉCOUVERT BANCAIRE	3 791	940	-	627	-	-	-	-	-	-	-	(5 358)	-	-
EMPRUNTS BANCAIRES (note 6)	8 444	3 275	-	1 423	2 000	5 399	-	-	-	-	17 485	-	38 026	52 884
COMPTES À PAYER ET FRAIS COURUS	17 562	3 599	6 713	1 907	4 281	2 483	569	2 224	1 727	1 759	2 882	-	45 156	41 482
SUBVENTIONS À PAYER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9 538	(9 538)	-	-
PRODUITS REPORTÉS	3 194	1 246	875	201	643	236	271	450	849	276	32	-	8 273	16 271
AVANCES INTERFONDS	14 153	2 075	8 753	1 175	1 423	-	343	755	6 744	13 677	218	-	49 316	40 706
	47 144	11 135	16 341	5 333	8 347	8 118	1 183	3 429	9 320	15 712	29 605	-	140 771	151 343
DETTE À LONG TERME (note 7)	-	9 775	3 041	1 392	-	-	-	-	-	-	-	-	14 208	14 208
INCITATIF RELATIF À UN BAIL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	887	-	-	887	948
	47 144	20 910	19 382	6 725	8 347	8 118	1 183	3 429	9 320	16 599	29 605	-	155 866	166 499
SOLDES DE FONDS (négatif)														
NON AFFECTÉ	(20 926)	(19 405)	(10 295)	(5 799)	(5 839)	(4 777)	768	(104)	(778)	(9 213)	(17 358)	-	(93 726)	(83 304)
AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE	7 315	350	578	534	1 268	138	1 146	570	-	500	191	-	12 590	10 960
	(13 611)	(19 055)	(9 717)	(5 265)	(4 571)	(4 639)	1 914	466	(778)	(8 713)	(17 167)	-	(81 136)	(72 344)
	33 533	1 855	9 665	1 460	3 776	3 479	3 097	3 895	8 542	7 886	12 438	-	74 730	94 155

Engagements et éventualités (note 9)

1 - ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés et synoptiques comprennent les données de l'Université du Québec (UQ) et de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), de l'Université du Québec à Hull (UQAH), de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), de l'École nationale d'administration publique (ENAP), de la Télé-université (TÉLUQ), de l'École de technologie supérieure (ÉTS) et de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), dont les biens, en cas de liquidation, sont dévolus à l'Université du Québec. Les données des Presses de l'Université du Québec et de la Société Immobilière de l'Université du Québec font l'objet d'états financiers distincts. Pour les fins de consolidation, seules les éliminations importantes au niveau du bilan et des produits et des charges ont été effectuées. Des modifications ont été apportées aux états financiers de certaines unités constituantes afin de rendre comparables, aux fins des états financiers synoptiques et consolidés, les données des différentes unités à l'intérieur de la même année.

2 - CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers sont dressés selon les principes comptables imposés par le cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel 2000-2001.

a) Classification des fonds

Les fonds sont divisés en quatre catégories :

i) Le fonds de fonctionnement sert à l'enregistrement des transactions relatives aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient assujetties ou non à des restrictions internes.

ii) Le fonds avec restriction regroupe les ressources utilisées pour défrayer le coût de certaines opérations désignées spécifiquement et qui sont assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur.

iii) Le fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions dont les ressources proviennent de legs ou de donations dont le capital est maintenu intact ou est affecté, tout comme les revenus, aux fins déterminées par le donateur.

iv) Le fonds des immobilisations sert à l'enregistrement des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement.

b) Comptabilisation des transactions

Les transactions sont enregistrées conformément aux principes comptables généralement reconnus, dont certains sont précisés ou modifiés comme suit :

i) Les produits de subventions regroupent les subventions, contrats, commandites et dons reçus dans le cadre de la mission de l'entité, soit à l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité.

ii) Les produits de subventions pour le fonds de fonctionnement sont enregistrés aux livres selon les règles de financement de la Direction générale de l'Enseignement et de la Recherche universitaire et les ajustements sont portés à l'état des résultats de l'exercice dans l'année financière où ils sont définitivement établis.

iii) Les droits de scolarité sont considérés comme produits de l'année financière à laquelle la session de cours appartient.

iv) Les placements de portefeuille et de participation sont inscrits dans les fonds respectifs au moindre du coût ou de leur valeur de réalisation nette. Les produits de placements ne faisant l'objet d'aucune restriction de l'extérieur et provenant de tous les fonds sont inscrits aux livres au fonds de fonctionnement sans restriction.

v) Les engagements pour commandes non complétées d'achats de biens et de services ne sont pas inscrits aux livres mais plutôt en note aux états financiers.

vi) Aucuns frais ne sont différés pour les assurances, taxes, timbres, papeterie, fournitures de bureau et autres charges répétitives de même nature, à l'exception des salaires en application du régime de traitements différés et des déboursés importants, s'il en est, applicables à l'année subséquente ou à des projets préalablement autorisés par les conseils d'administration ou par l'Assemblée des gouverneurs, lesquels doivent être amortis sur une période maximale de trois ans.

vii) Aucune provision n'est inscrite aux livres pour le personnel régulier au titre des vacances, des congés de maladie accumulés et du surtemps à être compensé par des congés et une partie des coûts relatifs à l'application du protocole des cadres supérieurs, lesquels sont défrayés à même les charges courantes.

viii) Le service de la dette à long terme du fonds des immobilisations, de même que les subventions qui y pourvoient, sont inscrits à ce fonds.

ix) Les charges en immobilisations effectuées dans le cadre des budgets autorisés sont financées ou seront financées généralement par l'émission de billets ou débentures. Les intérêts sur le financement temporaire des projets de constructions en cours sont ajoutés au coût. Les acquisitions d'immobilisations effectuées à même les produits et charges de l'année sont également comptabilisées au fonds des immobilisations. Les acquisitions d'immobilisations effectuées en vertu de baux de location-acquisition sont enregistrées aux livres à la valeur globale de l'engagement comprenant le capital, les intérêts et le coût de l'option d'achat à l'échéance pour les contrats antérieurs au 1er juin 1986 et à la valeur actualisée de l'engagement après cette date. L'obligation découlant de ces contrats de location-acquisition apparaissant au passif est amortie annuellement par une contribution du fonds de fonctionnement sur la durée de ces contrats.

Les frais de financement différés (escomptes) sont amortis ou radiés selon les dates d'échéance respectives des billets et débentures.

De plus, les immobilisations sont amorties selon les méthodes, les taux annuels et les périodes qui suivent :

	Méthodes	Taux et périodes
Améliorations de terrains	Linéaire	20 ans
Bâtiments	Dégressif et Linéaire	2 % 30 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail
Mobilier, appareillage et outillage transitoire	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
Appareillage et outillage	Linéaire	8 ans
Équipements audiovisuels et informatiques	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	5 ans
Documents de bibliothèque	Linéaire	40 ans
Matériel roulant	Linéaire	5 ans
Brevets	Linéaire	40 ans

x) L'Université comptabilise ses réclamations en remboursement d'immobilisations et d'intérêts au moment où elles sont confirmées ou dégagées par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) dans le cadre des plans quinquennaux approuvés ou à être approuvés par le gouvernement, pour être par la suite payées par le fiduciaire à même le produit des émissions de billets et débentures.

xi) Les coûts des régimes de retraite sont enregistrés au rythme où les contributions sont remises au fiduciaire.

c) Estimation comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de la société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

3 - PLACEMENTS

Fonds des immobilisations

a) UQAM

En vertu d'une convention avec la Ville de Montréal, l'UQAM a acquis des participations de 9% en 1999, 2000 et en 2001 dans la Société de gestion Marie-Victorin pour une somme de 160 800 000 $ financée par voie d'emprunt bancaire. Cette société a pour mission d'exploiter certains équipements acquis de la Ville de Montréal, à savoir : le Jardin Botanique, le Biodôme ainsi que le Planétarium. En vertu d'un décret gouvernemental, le gouvernement du Québec a accordé à l'Université une subvention correspondant au capital et aux intérêts nécessaires pour pourvoir aux emprunts correspondants de 160 800 000 $.

b) INRS

	2001 $	2000 $
Corporation technologique Biocyclop		
2 099 999 actions de catégorie «A» - au coût (valeur du marché 3 149 999 $)	441 000	-
Biophage inc.		
117 162 actions de catégorie «A» - au coût	60 000	-
Autres	833	-
	501 833	-

Advenant la cession d'un placement, l'Institut s'est engagé à verser 50 % du produit de disposition aux chercheurs et au centre de recherche concernés dans le projet ayant généré le placement.

4 - IMMOBILISATIONS (en milliers de dollars)

2001	Coût $	Amortissement cumulé $	Coût non amorti $
Terrains	43 892	-	43 892
Améliorations de terrains	10 237	5 607	4 630
Bâtiments	848 096	149 140	698 956
Améliorations locatives	21 111	5 303	15 808
Mobilier, appareillage et outillage - transitoire	89 511	89 438	73
Mobilier, appareillage, outillage, équipements audiovisuels et informatiques et logiciels	239 999	132 559	107 440
Documents de bibliothèque	132 091	36 799	95 292
Matériel roulant	510	332	178
Collections et œuvres d'art	4 561	-	4 561
Brevets	141	38	103
	1 390 149	419 216	970 933

2000	Coût $	Amortissement cumulé $	Coût non amorti $
Terrains	43 860	-	43 860
Améliorations de terrains	9 802	5 205	4 597
Bâtiments	826 978	134 515	692 463
Améliorations locatives	23 969	5 572	18 397
Mobilier, appareillage et outillage - transitoire	90 157	90 048	109
Mobilier, appareillage, outillage, équipements audiovisuels et informatiques et logiciels	213 548	109 402	104 146
Documents de bibliothèque	124 451	33 440	91 011
Matériel roulant	491	348	143
Collections et œuvres d'art	4 528	31	4 497
	1 337 784	378 561	959 223

5 - AUTRE ACTIF (en milliers de dollars)

	2001 $	2000 $
Quote-part dans le réseau de télécommunication à large bande passante gérée par le Réseau Interordinateurs Scientifique Québécois (RISQ) Inc	6 936	6 360

La convention intervenue entre le MEQ, le RISQ et les établissements d'enseignement de niveau universitaire fixe les modalités de paiements et autres conditions. Cette quote-part représente 11/19 des versements effectués du réseau de télécommunication à large bande passante totalisant 12 000 000 $ sur un investissement maximal prévu de 15 000 000 $.

6 - EMPRUNTS BANCAIRES

Les emprunts bancaires portent intérêt au taux de 4,85 % à 6,25 % et sont renégociables entre juin 2001 et mai 2002.

7 - DETTE À LONG TERME (en milliers de dollars)

	2001 $	2000 $
FONDS DE FONCTIONNEMENT		
Prêts à terme sous forme d'acceptations bancaires, taux de 5,3 %, avec renouvellement des acceptations bancaires à tous les trois mois, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2003	14 208	14 208
FONDS AVEC RESTRICTION		
Solde dû au CENTECH, intérêt basé sur le taux moyen des emprunts, sans modalités de remboursement	240	259
FONDS DES IMMOBILISATIONS		
Débentures et autres dettes		
Débentures générales portant intérêts au taux moyen pondéré de 7,83 % (7,94 % en 2000) dont certaines sont assorties d'un fonds d'amortissement, échéant de 2000 à 2010	326 827	380 644
Effets à payer, 5,99 % et 9,25 %, payables par versements annuels à des fonds d'amortissement jusqu'en 2011	337 869	261 659
Prêts à terme sous forme d'acceptations bancaires, taux variant de 5,65 % à 5,75 %, avec renouvellement des acceptations bancaires à tous les trois mois, échéant en janvier 2001	12 536	11 992
Autres dettes, taux variables, échéant à différentes dates jusqu'en 2010	193 412	146 429
	870 644	800 724
Versements exigibles à court terme	117 968	192 726
	752 676	607 998

Les débentures générales et billets émis par l'Université du Québec sont garantis, capital et intérêts, par le crédit général de cette corporation et par le transport de subventions du gouvernement du Québec accordées par décrets, payables à même les crédits à être votés annuellement par la Législature conformément à la *Loi sur les investissements universitaires*. Les remboursements à effectuer sur la dette au cours de chacune des cinq prochaines années se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars)	2001-2002 $	2002-2003 $	2003-2004 $	2004-2005 $	2005-2006 $
Billets, débentures et autres dettes	117 402	121 977	311 803	72 051	106 948
Contrats de location-acquisition	566	580	601	101	12 225
	117 968	122 557	312 404	72 152	119 173

8 - PRODUITS EXCEPTIONNELS

Au cours de l'exercice, à la suite de la signature d'un contrat de performance avec chacune des universités constituantes, écoles supérieures, institut de recherches et autres unités constituantes de l'Université du Québec, le gouvernement du Québec a octroyé, des subventions forfaitaires dont 11 000 000 $ à l'Université du Québec à Montréal, afin de compenser son sous-financement, 1 000 000 $ à l'Université du Québec à Trois-Rivières pour compenser la baisse de clientèle et 500 000 $ à l'Université du Québec à Chicoutimi et à l'Université du Québec à Hull pour la reconfiguration de l'offre de formation.

9 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (en milliers de dollars)

	2001 $	2000 $
a) Les engagements non inscrits aux livres pour commandes non complétées d'achats de biens et de services se répartissent comme suit:		
Fonds de fonctionnement	17 817	16 739
Fonds avec restriction	7 674	4 916
Fonds des immobilisations	4 257	6 252
Fonds de dotation	17	6

b) Les baux à long terme pour les immeubles et les équipements en vigueur au 31 mai 2001, payables mensuellement, représentent un engagement, pour les cinq prochaines années, de 18 410 951 $.

	$
2001-2002	7 113 450
2002-2003	4 537 500
2003-2004	3 716 450
2004-2005	2 105 101
2005-2006	938 450
	18 410 951

Des baux contiennent certaines clauses d'ajustement pour les taxes et les services liés à la location des immeubles et de pénalité pour non-renouvellement.

c) Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel régulier au titre des vacances, des congés de maladie accumulés, du surtemps à être compensé par des congés représentent au 31 mai 2001 un montant de 15 901 900 $ (15 739 500 $ en 2000).

Si ces engagements avaient été comptabilisés, l'excédent des charges sur les produits du fonds de fonctionnement de l'exercice terminé le 31 mai 2001 aurait été de 24 558 900 $ (47 698 500 $ en 2000). Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel enseignant de l'Université du Québec à Montréal au titre des crédits d'enseignement en réserve représentent un montant de 9 703 000 $ (8 339 000 $ en 2000).

d) L'Université du Québec à Trois-Rivières, dans une convention en date du 1er avril 1983, a acquis la *Collection Robert-Lionel Séguin*. Cet engagement est payable au vendeur sa vie durant par une annuité de 65 000 $, jusqu'à un maximum de 2 795 000 $, plus une somme de 150 000 $ payable aux ayants droit du vendeur. Au 31 mai 2001, le solde éventuel de cet engagement est de 1 758 750 $ et la valeur capitalisée de la *Collection Robert-Lionel Séguin* à cette date est de 1 186 250 $. De plus, une somme de 300 000 $ a été réservée dans le fonds de dotation et dont les intérêts servent à pourvoir en partie au paiement annuel de 65 000 $ au vendeur. Le capital de 300 000 $ servira à l'aménagement et à l'amélioration de la collection et ce dans un délai de dix ans à compter du paiement par l'acquéreur aux ayants droit du vendeur de toutes sommes précitées.

e) Des poursuites en dommages-intérêts d'un total de 18 177 000 $, sont pendantes contre l'Université du Québec ou ses unités constituantes, lesquelles nient toute responsabilité. Ces poursuites se répartissent principalement comme suit entre les unités constituantes:

	$
Université du Québec à Montréal	12 808 000
Université du Québec à Trois-Rivières	340 000
Université du Québec à Chicoutimi	400 000
Université du Québec - Abitibi Témiscamingue	1 819 000
Institut national de la recherche scientifique	2 810 000
	18 177 000

f) Assurance responsabilité professionnelle et responsabilité civile découlant des produits.

En matière de responsabilité professionnelle et responsabilité civile découlant des produits, l'Institut national de la recherche scientifique prend fait et cause pour tous ses employés.

g) Cautionnement

L'Université du Québec à Montréal a cautionné et garanti des emprunts de 8 654 204 $ (5 154 204 $ en 2000) à trois sociétés apparentées, soit : La Société du Centre Pierre-Péladeau, l'Agora de la danse et ICI Environnement Inc. Au 31 mai 2001, les emprunts se chiffrent à 6 539 904 $ (4 768 712 $ en 2000). Les emprunts de la Société du Centre Pierre-Péladeau et de l'Agora seront remboursés à même des subventions accordées par le ministère de la Culture et des Communications.

h) Contrats de performance

Au cours de l'exercice, les université constituantes, écoles supérieures, institut de recherche et autres unités constituantes et le ministère de l'Éducation ont signé des contrats de performance. En contrepartie du réinvestissement financier consenti par le ministère de l'Éducation, les constituantes s'engagent à atteindre divers paramètres de performance. Le non-respect de ces engagements pourrait entraîner une modification des subventions octroyées.

10 - RÉGIME DE RETRAITE

Les universités constituantes, écoles supérieures, institut de recherches et autres unités constituantes de l'Université du Québec, participent à un régime de retraite à prestations déterminées commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec. Le nombre de participants actifs est de 6 301. La dernière évaluation actuarielle a été effectuée par la firme Morneau Sobeco en date du 31 décembre 2000.

Charges de retraite et autres informations financières

La charge de retraite comptabilisée aux états financiers de l'Université du Québec est égale à la contribution versée par celle-ci, soit 2,75 millions de dollars pour l'exercice se terminant le 31 mai 2001, et ce, compte tenu d'un congé total de cotisation pour la période de fin juillet 2000 à mai 2001 représentant une économie de 14,8 millions de dollars.

La méthode d'évaluation pour le calcul de la charge comptable est la méthode de répartition des prestations au prorata des services.

Si l'Université du Québec avait appliqué les normes du chapitre 3461 du Manuel de l'ICCA, Avantages sociaux futurs, la charge de retraite par application rétroactive avec un rendement prévu de l'actif à 7 % aurait été de 19,1 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000 et ce conformément à l'évaluation actuarielle à cette date.

Sur la base des directives du chapitre 3461, la caisse de retraite comporte un surplus estimé à 115 580 millions de dollars au 31 décembre 2000 et ce selon l'évaluation actuarielle, soit:

(en milliers de dollars)	$
Obligation au titre des prestations constituées	1 335 458
Valeur marchande des actifs du régime	1 451 038
Situation de capitalisation - excédent	115 580

Les chargés de cours participent à un régime de retraite facultatif, à cotisation définie, commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec.

11 - ORGANISMES CONTRÔLÉS

Les états financiers des organismes contrôlés par les universités constituantes, écoles supérieures, institut de recherches et autres unités constituantes de l'Université du Québec sont annexés aux états financiers de celles-ci.

12 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 7 juin 2001, l'assemblée des gouverneurs a approuvé une modification du règlement général du Régime de retraite de l'Université du Québec afin de permettre à certains employés de l'Institut national de la recherche scientifique d'accéder à une retraite anticipée. La prise de retraite doit être effective entre le 1er juillet 2001 et le 31 août 2001. Le coût résultant de l'application de cette mesure est estimé à 4 680 000 $. De ce montant, environ 1 004 000 $ sera versé à titre d'allocation de retraite et le solde, soit 3 676 000 $ devra être payé à la caisse de retraite le 30 septembre 2001. Aussi l'École de technologie supérieure a déposé, en date du 20 août 2001, une offre d'achat pour un terrain au montant de 3 212 468 $, dont le financement est présentement en discussion.

UQAM	Université du Québec à Montréal
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi
UQAR	Université du Québec à Rimouski
UQAH	Université du Québec à Hull
UQAT	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
INRS	Institut national de la recherche scientifique
ENAP	École nationale d'administration publique
ETS	École de technologie supérieure
TELUQ	Télé-université
UQ	Université du Québec (siège social)